



## PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE DU COMITÉ SYNDICAL DU 14 NOVEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le quatorze novembre à dix-sept heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué en date du cinq novembre deux mille vingt-cinq, s'est réuni en session ordinaire à Sahune, sous la Présidence de Nicole PELOUX.

### Délégués présents(es)

<u>Nombre de délégués</u>
En exercice : 142
Présents (mini 40) : 45
<u>Nombre de voix</u>
En exercice : 262
Présentes : 77
Représentées : 55
<b>Total (mini 132) : 132</b>
<b>Quorum atteint</b>

#### **3 représentants du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes (porteurs de 6 voix chacun)**

Claude AURIAS, Maud GRARD, Patricia PICARD

#### **1 représentante du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur (porteuse de 6 voix)**

Agnès ROSSI

#### **1 représentante du Conseil départemental de la Drôme (porteuse de 7 voix)**

Corinne MOULIN

#### **6 représentants des EPCI (porteurs de 2 voix chacun)**

Gilles CREMILLIEUX, Gérald GRIFFIT, Alain JEUNE, Pascale ROCHAS, Michel ROLLAND, Frédéric ROUX

#### **34 représentants des communes, commune associée et villes-portes (porteurs chacun d'1 voix)**

Janine AMAR, Fabienne BARBANSON, Françoise BELLANGER suppléante, Sébastien BERNARD, Coralie BIOUSSE, Philippe BOURSAUX suppléant, Marc BOMPARD, Philippe CAHN, Jean-Christophe CAMP, Viviane COURBET, Gilles CREMILLIEUX, Pierre DALSTEIN, Patricia EYSSERIC, Rosy FERRIGNO, Adrien GAUTIER, Anne GENTIL, Vincent JACQUEMART, Nicolas JANNOT, Alain JEUNE, Brigitte LANGOUËT, Catherine LANTEAUME, Céline LASCOMBES, Dominique MALLIÉ, Jennifer NORIS, Martine PECH-RABASSE, Nicole PELOUX, Jean-Luc PERNET, Yannis ROCHAS, Michel ROLLAND, Frédéric ROUX, Christelle RUYSSCHAERT, Olivier SALIN, Jacques SELLIER, Lionel TARDY.

### Délégués excusés ayant donné pouvoir :

Monique BALDUCHI à Fabienne BARBANSON, Laurence GIRARD à Françoise BELLANGER suppléante, Claire LAPIE et Éric RICHARD à Philippe CAHN, Jean-François PERILHOU à Jean-Christophe CAMP, Chantal EYMEOD et Françoise PINET à Gilles CREMILLIEUX (CCSB), Gérard TENOUX et Caroline YAFFEE à Gilles CREMILLIEUX (Orpierre), Jeannie DENIEAULT et Annick REYNAUD-FREY à Vincent JACQUEMART, Laurent COMBEL et Renée MAOUI à Nicole PELOUX, Marlène MOURIER et Marie-Hélène THORAVAL à Patricia PICARD, Alain MARTINASSO et Jean-Noël PASERO à Pascale ROCHAS, Pascal CIRER-METHEL à Yannis ROCHAS, Danielle TOUCHE à Frédéric ROUX, Stéphane DECONINCK et Claudine GOURDON à Christelle RUYSSCHAERT, Annie FEUILLAS à Olivier SALIN,

### Délégués excusés

Gérard BICHON, Jacqueline BOUYAC, Pierre COMBES, Christian GODART, Annkatrin JEPSEN, Alain LABROT, Marc LAVARENNE, Alain LEVRERO, Agnès PAGIS suppléante.

### **Invités excusés**

Marie-José ALLEMAND, députée des Hautes-Alpes, Christine HACQUES sous-préfète de Nyons, Marie POCHON députée de la Drôme, Brigitte TALON Présidente du CSEP.

### **Participaient également à la réunion :**

Elisabeth CHABOT, chargée de mission région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur  
Christel MORIN, Coordinatrice zone sud Drôme – Conseil départemental de la Drôme  
Jean SCHÜLER, suppléant de la CC Sisteron Buëch

Monsieur Frédéric ROUX est nommé secrétaire de séance.

<b>SOMMAIRE</b>	
Introduction – Mot d'accueil de la Présidente	Page 3
Désignation d'un·e représentant·e à la Commission Local de l'Eau du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Lez	Page 3
Autorisation de liquider, mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2026	Page 4
Adhésion au campus Cédille en vue de la participation au salon « Vivre ici »	Page 4
Révision de la Charte du Parc : demandes de subventions auprès des Régions et Auvergne Rhône-Alpes et Sud pour 2026	Page 5
Atlas de Biodiversité Communale - lancement d'un Appel à Manifestation d'Intérêt	Page 7
Mise en œuvre du programme d'animateurs OLD (Obligations Légales de Débroussaillage)	Page 8
Animation Natura 2000 années 2026-2028 : délibération cadre autorisant la demande de subvention auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes	Page 9
Mission « conciliation des usages » : demandes de subventions auprès des Départements de la Drôme et des Hautes-Alpes	Page 11
Plan loup – Expérimentation d'aide aux éleveurs – Acquisition d'une caméra thermique (contrat de Parc)	Page 13
Programme d'éducation à l'environnement et au territoire 2026-2027 : modalités de participation des communes haut alpines	Page 14
Programme d'éducation à l'environnement et au territoire 2026-2027 : demande de subvention auprès du Département des Hautes-Alpes	Page 15
Inventaire des patrimoines culturels - Programme 2026-2027	Page 17
Cadre de rétrocession d'équipements du Parc à ses collectivités membres – Cas de la Bâtie Montsaléon	Page 18
Programme LEADER Drôme Entre Rhône et Montagnes 2023-2027 – Animation 2026 – Plan de financement prévisionnel	Page 19
Appel à soutien « événements Parc » organisés par des tiers – Propositions d'accompagnement pour l'année 2026	Page 20
Diagnostic du volet eau de la Charte – Création d'un poste de vacataire	Page 22
Projet Alimentaire Territorial –Ouverture d'un poste de chargé de projet alimentation	Page 23
Contrats d'Assurance des Risques Statutaires 2027-2030 et conventions de participation Prévoyance et Frais de santé 2027-2032 – Mandat au Centre de Gestion de la Drôme	Page 24
Remerciements	Page 25
Signatures	Page 26

## *Introduction – Mot d'accueil de la Présidente*

La Présidente accueille les membres du Comité syndical et les remercie de leur présence, ainsi que les chargées de mission référentes du Parc : Elisabeth CHABOT pour la Région SUD et Christel MORIN pour le Département de la Drôme, qui suivent de près les travaux menés par le syndicat mixte.

La Présidente rappelle les difficultés récurrentes à atteindre le quorum, ce qui entraîne systématiquement un début de réunion incertain et retardé.

Fabienne BARBANSON annonce la marche contre les violences faites aux femmes qui se tiendra ce samedi à Vinsobres, mise en place avec Pascale ROCHAS et Marie-Pierre MONIER. Elle souligne que cette marche, organisée chaque année en raison du nombre toujours élevé de féminicides (138 en 2025), vise à sensibiliser, à faire reculer les violences et à encourager la prise de conscience. Elle évoque également la marche blanche organisée à Buis en hommage à une habitante, un moment particulièrement émouvant et douloureux, renforçant le sentiment de proximité et l'idée que chacun aurait peut-être pu agir.

La marche de cette année mettra l'accent sur la santé, après avoir porté sur le sport puis la culture les années précédentes. Un parcours de 2,2 km est prévu, accompagné de petites animations et activités proposées par des associations et des élus.

La Présidente donne ensuite lecture des procurations et la liste des excusés.

Les procès-verbaux des Comités syndicaux du 8 juillet et du 11 juillet sont validés à l'unanimité.

## *Désignation d'un·e représentant·e à la Commission Local de l'Eau du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Lez (délibération n°2025-12-01)*

### **Rapport :**

La Présidente expose,

La Commission Locale de l'Eau (CLE) du bassin versant du Lez constitue l'élément de concertation et de coordination des différents acteurs de la gestion de l'eau en charge notamment de la mise en œuvre du SAGE du Lez récemment approuvé. Elle est composée de trois collèges, dont un concerne les collectivités territoriales et les établissements publics locaux.

Au titre de ce premier collège, le Préfet du Vaucluse sollicite le syndicat mixte du Parc afin qu'il nomme un·e représentant·e au sein de la Commission locale de l'eau du Lez. Les représentants sont désignés pour une durée de 6 ans.

La Présidente propose de nommer **Madame Rosy FERRIGNO**

### **Délibération**

- ◆ Vu la Charte du Parc et notamment ses mesures « 1.3 Préserver et partager durablement la ressource en eau » et « 3.4.1 Garantir la cohérence des politiques territoriales »
- ◆ Considérant le courrier du Président du SAGE du Lez en date du 11 juin 2025 sollicitant le syndicat mixte du Parc pour la désignation d'un·e représentant·e au sein de la Commission locale de l'eau du Lez

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Comité Syndical

- **Désigne** Madame Rosy FERRIGNO pour représenter le Parc au sein de la commission locale de l'eau du SAGE du Lez
- **Autorise** la Présidente à signer tout acte relatif à cet objet.

Le sens des votes exprimés est annexé au présent procès-verbal (rapport VoteBox)

*Autorisation de liquider, mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2026 (délibération n°2025-12-02)*

**Délibération**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L 1612-1 ;

**Vu** le Code des Juridictions financière et notamment son article L 232-1 ;

**Considérant** que jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

**Considérant** que le Syndicat Mixte du Parc naturel régional des Baronnies provençales doit pouvoir poursuivre ses actions ;

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Comité Syndical

- **Décide** d'autoriser la Présidente à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement de 2026 avant le vote du budget 2026, dans la limite des crédits définis ci-dessous et représentant au plus 25% des crédits ouverts au titre de l'exercice 2025.

Budget Principal

Chapitre – libellé	Crédits ouverts au titre de l'exercice 2025 BP + DMs	Montant autorisé avant le vote du BP 2026
20 – Immobilisations incorporelles	30 000.00 €	7 500.00 €
204 – Subventions d'équipement versées	20 000.00 €	5 000.00 €
21 – Immobilisations corporelles	89 137.16 €	22 284.29 €
23 – Immobilisations en cours	371 474.37 €	92 868.59 €

Budget Annexe

Chapitre – libellé	Crédits ouverts au titre de l'exercice 2025 BP + DMs	Montant autorisé avant le vote du BP 2026
21 – Immobilisations corporelles	5 000.00 €	1 250.00 €

Le sens des votes exprimés est annexé au présent procès-verbal (rapport VoteBox)

*Adhésion au campus Cédille en vue de la participation au salon « Vivre ici » (délibération n°2025-12-03)*

Montant des dépenses du syndicat mixte du Parc	2025
Fonctionnement	30 €
Investissement	-

Coût global prévisionnel	Dépenses	Recettes
	30 €	-

## **Rapport :**

La Présidente expose,

Le Parc est partenaire du Salon « Vivre ici » qui se déroulera le 19 novembre à Nyons. Ce salon vise à mettre en évidence les possibilités d'étudier, de travailler et d'habiter sur notre territoire de vie. Il s'agit de montrer les potentialités du territoire à ceux qui y habitent autant qu'à ceux qui voudraient s'y installer.

Il est à destination :

- des entreprises et employeurs locaux souhaitant rendre plus visible leur offre, avec un accent mis sur les entreprises innovantes et/ou soucieuses des enjeux socio-environnementaux
- des familles et apprenants souhaitant se former, étudier sur place
- des demandeurs d'emploi cherchant des pistes locales
- des porteurs de projets et nouveaux habitants souhaitant s'installer, entreprendre ou encore améliorer leurs vies ici

La matinée sera dédiée essentiellement aux professionnels, l'après-midi au grand public et tout spécialement aux jeunes. La participation du syndicat mixte du Parc à ce salon s'articule avec le processus de révision de la charte et implique un engagement à adhérer au collectif Campus Cédille Drôme provençale / Enclave des papes à raison de 30 €.

## **Délibération**

- ◆ Considérant la Charte du Parc et plus particulièrement ses mesures III.3.3 « Soutenir des actions culturelles par et pour les jeunes » et III.4.3 « Irriguer le territoire de services essentiels à sa vitalité et sa cohésion »

Après en avoir délibéré, par 124 voix pour, 1 voix contre (et 7 non votants), le Comité Syndical

- **Prend acte** de la participation du syndicat mixte du Parc au salon « Vivre ici » le 19 novembre 2025
- **Décide** d'adhérer au collectif Campus Cédille Drôme provençale / Enclave des papes à raison de 30 €
- **Autorise** la Présidente à signer tout acte relatif à cet objet.

Le sens des votes exprimés est annexé au présent procès-verbal (rapport VoteBox)

*Révision de la Charte du Parc : demandes de subventions auprès des Régions et Auvergne Rhône-Alpes et Sud pour 2026 (délibération n°2025-12-04)*

Montant des dépenses du syndicat mixte du Parc	2026	2027
Fonctionnement	110 000 €	50 000 €
Investissement	-	-

Coût global prévisionnel	Dépenses	Recettes
	160 000 €	95 000 €

## **Rapport :**

La Présidente expose,

Les Régions Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur ont délibéré respectivement les 26 septembre 2025 et 17 octobre 2025 en faveur du lancement de la révision de la Charte du Parc naturel régional des Baronnies provençales.

La procédure de révision se déroule en plusieurs phases. L'année 2026 sera consacrée à l'évaluation finale de la Charte actuelle et à la réalisation du diagnostic de territoire.

Pour mener à bien ces opérations, la Présidente propose de solliciter les Régions Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur selon le budget prévisionnel et le plan de financement suivant :

### BUDGET PLURIANNUEL 2026-2028 :

Dépenses	Montant en € TTC	Recettes	Montant en €
Prestation d'appui méthodologique et coordination	30 000 €	Région Auvergne-Rhône-Alpes	160 000 €
Actualisation du diagnostic territorial (prestations externalisées et vacation sur la thématique de l'eau)	50 000 €	Région Sud	50 000 €
Evaluation finale de la Charte (prestation externalisée et atelier d'étudiants Master IDATT)	37 500 €	DREAL Auvergne Rhône-Alpes	50 000 €
Animation et communication	60 000 €	Autofinancement du Parc : <i>Mobilisation de l'équipe existante (temps de travail) Stagiaires Défraiement chercheurs CSEP Accueil d'étudiants Frais de mission des agents</i>	263 500 €
Appui à la rédaction de la Charte (prestation externalisée)	35 000 €		
Evaluation environnementale de la Charte	30 000 €		
Définition des objectifs de qualité paysagère : ingénierie interne – temps de travail de la chargée de projet paysage	20 000 €		
Ingénierie interne (Direction, responsable scientifique et prospective, mobilisation transversale de l'équipe)	261 000 €		
<b>Total</b>	<b>523 500 €</b>	<b>Total</b>	<b>523 500 €</b>

Les engagements de la Région sud étant annuels, le budget global estimé fera l'objet de mise à jour à chaque nouvelle délibération relative au budget de la révision de la charte.

### FOCUS SUR BUDGET 2026 :

Dépenses	Montant en € TTC	Recettes	Montant en €
Actualisation du diagnostic territorial (prestations externalisées et vacation sur la thématique de l'eau)	50 000 €	Région Auvergne-Rhône-Alpes	80 000 €
Définition des objectifs de qualité paysagère : ingénierie interne – temps de travail de la chargée de projet paysage	20 000 €	Région Sud	15 000 €
Animations, communication et concertation	15 000 €	Autofinancement du Parc	65 000 €
Prestation d'appui méthodologique	30 000 €		
Ingénierie interne (direction et responsable scientifique et prospective)	45 000 €		
<b>Total</b>	<b>160 000 €</b>	<b>Total</b>	<b>160 000 €</b>

### Délibération

- ◆ Vu la délibération n° 2025-06-02 du Comité syndical du 6 mai 2025 qui définit le périmètre d'étude et saisit les Régions Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur en vue du lancement officiel de la procédure de renouvellement ;

- ◆ Vu la délibération n° CP-2025-09 / 09-98422 du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes du 26 septembre 2025 qui lance officiellement la procédure de renouvellement de la charte du Parc naturel régional des Baronnies provençales ;
- ◆ Vu la délibération n° 25-05099 du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur du 17 octobre 2025 qui lance officiellement la procédure de renouvellement de la charte du Parc naturel régional des Baronnies provençales ;
- ◆ Considérant la nécessité de conduire la première phase de la révision en 2026 ;

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Comité Syndical

- **Valide** le budget prévisionnel et le plan de financement présentés ;
- **Autorise** la Présidente à solliciter toute subvention et à signer tout acte relatif à cet objet.

Le sens des votes exprimés est annexé au présent procès-verbal (rapport VoteBox)

*Atlas de Biodiversité Communale - lancement d'un Appel à Manifestation d'Intérêt (délibération n°2025-12-05)*

**Rapport :**

La Présidente expose,

Le syndicat mixte du Parc a porté la réalisation de deux ABC dans les Hautes-Alpes en partenariat avec le Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN) Provence Alpes Côte d'Azur pour le compte des communes de Val Buëch Méouge, Eourres, Saint-Pierre Avez et Barret sur Méouge. Grâce à la présence d'un chargé de mission forêt environnement en 2023, la conception du projet GIRN a été accompagnée d'un projet d'ABC à la même échelle. Celui-ci a été rejeté par l'OFB sur l'appel à projet des ABC en 2023 car il n'y avait plus suffisamment de crédits. Compte tenu du départ du chargé de projet, le dossier n'a plus été re-déposé. Depuis d'autres sollicitations ont été reçues dans les Hautes-Alpes et la Drôme pour mettre en œuvre des ABC mais le syndicat mixte du Parc n'a plus de chargé.e de projet pour en assurer l'accompagnement. Il est proposé de lancer un AMI qui permettent le dépôt conjoint de plusieurs ABC. Cela permettrait au syndicat mixte du Parc de créer un poste à temps partiel ou complet dédié à cet accompagnement dont le financement serait sollicité dans les dossiers de candidatures aux ABC.

L'AMI vise à identifier les démarches d'ABC que le syndicat mixte du Parc et le CEN PACA (lorsqu'il est territorialement concerné) accompagneront jusqu'au dépôt du dossier, puis s'il est retenu par l'OFB, dans la réalisation de l'ABC. Les projets seraient analysés par un comité de pilotage dont il s'agit de désigner une partie des membres au sein du comité syndical du Parc naturel régional.

L'objectif est d'accompagner jusqu'à 4 ABC sur 36 mois, réparti sur le territoire du Parc :

- ✱ 2 en Drôme
- ✱ 1 dans les Hautes-Alpes
- ✱ 1 ABC concernant une ou des communes en dehors du Parc pourrait être retenu dans des conditions financières différentes.

Un engagement financier minimal des communes est attendu dans le plan de financement en fonction du taux de financement approuvé par l'OFB, de sorte qu'aucun reste à charge ne pèse sur les finances du syndicat mixte du Parc.

D'autres partenaires, comme le CEN Auvergne Rhône-Alpes, pourraient rejoindre la démarche ultérieurement. Sont désignés pour participer au comité de pilotage de l'AMI, les élu.e.s suivants :

Philippe CAHN	Maire de Châteauneuf de Bordette
Jacques CHASTEL	1 <sup>er</sup> adjoint de la commune d'Orpierre
Vincent JACQUEMART	Vice-Président délégué à la biodiversité, la transition écologique et la forêt

Catherine LANTEAUME	Conseillère municipale de Sigottier
Patricia PICARD	Vice-Présidente déléguée à l'agriculture
Pascale ROCHAS	Vice-Présidente déléguée à la jeunesse, à la culture et aux métiers d'art

## Discussion

La question de l'engagement financier des communes est abordée. Pour l'instant, seules des fourchettes indicatives existent concernant le coût moyen des ABC. Le montage financier global devrait permettre de financer, totalement ou partiellement, un poste dédié.

Les dépenses de communication restent modestes (quelques centaines d'euros). En revanche, la création d'un poste chargé d'animer et d'accompagner les ABC représenterait un coût estimé entre 1 000 et 1 300 € par an, correspondant à environ 20 % du montant total du poste.

## Délibération

- ◆ Considérant l'appel à projet annuel de l'Office Français de la Biodiversité concernant les ABC ;
- ◆ Considérant la charte du Parc naturel régional et plus précisément son orientation I.1 visant à « connaître et préserver la biodiversité des Baronnies provençales » ;

Après en avoir délibéré, par 122 voix pour, 5 voix contre, 3 abstentions (et 7 non-votants), le Comité Syndical

- **Approuve** le cadre d'appel à manifestation d'intérêt proposé concernant l'appui à la candidature puis à la mise en œuvre d'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) pour l'année 2026 ;
- **Valide** la composition du comité de pilotage pour ce qui concerne les représentantes et représentants du comité syndical du Parc naturel régional ;
- **Autorise** la Présidente à solliciter toute subvention et à signer tout acte relatif à cet objet.

Le sens des votes exprimés est annexé au présent procès-verbal (rapport VoteBox)

### Mise en œuvre du programme d'animateurs OLD (Obligations Légales de Débroussaillage) (délibération n°2025-12-06)

Montant des dépenses PnrBP	2026	2027	2028
Fonctionnement	110 000 €	110 000 €	110 000 €
Investissement	0 €	0 €	0 €

Coût global prévisionnel	Dépenses	Recettes
	330 000 €	330 000 €

## Rapport :

La Présidente expose,

Par délibération n°2025-08-05 du 11 juillet 2025, le bureau syndical a décidé d'engager le syndicat mixte du Parc dans le portage d'une mission d'accompagnement des élus locaux drômois à la mise en œuvre de la responsabilité en matière d'Obligations Légales de Débroussaillage (OLD). Ce programme a fait l'objet d'une nouvelle discussion pour préciser ses modalités de financement en Bureau syndical du 16 septembre 2025. Il s'agit par cette délibération complémentaire d'approuver les modalités de financement du reste à charge de ce programme estimé à 330 000 € et financé par l'Etat à hauteur de 267 000 €, soit environ 63 000 € pour la période de 3 ans que durera la mission.

Après discussion en Commission personnel finances du 2 septembre 2025, en réunions d'exécutif des 9 septembre et 3 octobre 2025 et en Bureau syndical du 16 septembre 2025, il est proposé de solliciter un financement complémentaire du programme en appelant une participation des communes en fonction de leur

strate de population. Il est proposé de remobiliser les strates de population qui avaient été utilisées lorsqu'une mission de conseil en énergie partagée avait été antérieurement mise en place par le Parc.

La participation pour l'année N serait déterminée ainsi qu'il suit :

Population DGF N-2	Communes classées du Syndicat mixte du Parc	Autres Communes
<50	75 €	150 €
[50-100]	150 €	300 €
[100-300]	300 €	600 €
[300-600]	600 €	1 200 €
[600-1000]	1 000 €	2 000 €
[1 000-2 000]	2 000 €	4 000 €
[2 000-3 500]	4 500 €	9 000 €
> 3 500	5 000 €	10 000 €

Sur la base de la délibération du comité syndical du 11 juillet 2025, le syndicat mixte du Parc a engagé le recrutement des deux « animateur.ice.s OLD ». Sur la base de la présente délibération, le syndicat mixte du Parc émettra les titres de recettes correspondants. Cette mission sera également proposée aux communes n'ayant pas approuvé la charte et concernées par les OLD selon la grille ci-dessus.

#### **Délibération**

- ◆ Vu les délibérations du Bureau syndical n°2023-07-07 « Gestion intégrée des risques naturels (GIRN) 2024-2026 – Budget prévisionnel et plan de financement, en date du 25 mai 2023 et du Comité syndical n° 2023-08-11 en date du 10 juillet 2023 ;
- ◆ Vu la délibération du comité syndical n°2025-08-05 visant à engager le syndicat mixte du Parc dans « l'accompagnement des communes drômoises des Baronnies provençales dans la mise en œuvre de leurs Obligations Légales de Débroussaillement », en date du 11 juillet 2025 ;
- ◆ Vu la délibération du Bureau syndical n°2025-11-10, en date du 14 octobre 2025 qui fixe le cadre de la présente délibération ;
- ◆ Considérant la charte du Parc et plus particulièrement ses mesures I.2.3 et II.4.5 visant respectivement à « Préserver et valoriser le patrimoine écologique et culturel forestier » et « Promouvoir une économie de l'éducation et de la formation à l'environnement et au développement durable » ;

Après en avoir délibéré, par 118 voix pour, 3 voix contre, 4 abstentions (et 7 non-votants), le Comité Syndical

- **Valide** le cadre de financement complémentaire des deux postes « d'animateurs OLD » recrutés pour 3 ans.

Le sens des votes exprimés est annexé au présent procès-verbal (rapport VoteBox)

*Animation Natura 2000 années 2026-2028 : délibération cadre autorisant la demande de subvention auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes (délibération n°2025-12-07)*

Montant des dépenses du syndicat mixte du Parc	2026	2027	2028
Fonctionnement	140 669,26 €	142 273,50 €	143 056,53 €
Investissement	-	-	

Coût global prévisionnel	Dépenses	Recettes
	425 999,29 €	425 999,29 €

## Rapport :

La Présidente expose,

Les sites Natura 2000 constituent des richesses naturelles majeures pour le Parc. En accord avec sa Charte, la feuille de route 2025-2027, et conformément à l'animation assurée depuis de nombreuses années, le syndicat mixte du Parc souhaite poursuivre l'animation des quatre sites Natura 2000 qu'il s'est vu confier par la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Par ailleurs, depuis 2022, le Parc est la structure en charge de l'élaboration de deux nouveaux Documents d'Objectifs :

- Le site FR8201694, également appelé Zone Spéciale de Conservation des « Pelouses, fourrés et forêts de Larran, du Pied du Mulet et de la montagne de Chabre », sur les communes de Ballons, Montfroc et Izon-la-Bruisse.
- Le site FR8201695, également appelé Zone Spéciale de Conservation des « Pelouses et habitats rocheux des Gorges de Pommerol », sur les communes de La Charce, Pommerol et Cornillac.

L'élaboration des DOCOB devant se terminer en 2026, et en accord avec les services de la Région, le syndicat mixte du Parc souhaite également prendre l'animation de ces deux sites Natura 2000 supplémentaires.

Afin de pouvoir assurer les missions nécessaires à l'animation des DOCOB des six sites Natura 2000 sur la période 2026 à 2028, le syndicat mixte du Parc sollicite le dispositif financier proposé par le Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes. Prévu sur une durée de 3 ans (2026-2027-2028), il permet de mobiliser des crédits FEDER (Union Européenne) selon le plan de financement prévisionnel suivant :

Dépenses prévisionnelles 2026-2028		€ HT	€ TTC	Recettes prévisionnelles	
Sites déjà animés par le Parc	Chargé-e-s de projet Natura 2000 – salaire et charges 8 679 heures sur 3 ans, soit env. 1,8 ETP	256 026,36 €	256 026,36 €	Fonds FEDER (100%) sur Type d'Action TA 2.2.7.1	425 999,29 €
	Prestations de service (dont suivis naturalistes et communication)	20 569,00 €	24 682,80 €		
	Coûts indirects (15% des frais salariaux)	38 403,95 €	38 403,95 €		
Sites entrant en animation	Chargée de mission Natura 2000 – salaire et charges 2 131 heures de sept. 2026 à déc. 2028, soit env. 0,6 ETP	61 736,15 €	61 736,15 €		
	Prestations de service (dont suivis naturalistes et communication)	40 003,41 €	48 004,09 €		
	Coûts indirects (15% des frais salariaux)	9 260,42 €	9 260,42 €		
<b>Sous-total éligible à la subvention FEDER</b>		<b>425 999,29 €</b>	<b>--,-- €</b>	<b>Total</b>	<b>425 999,29 €</b>

Financement dépenses non éligibles	€ TTC	Recettes €	
TVA sur dépenses éligibles	12 114,48	Autofinancement PnrBp	12 114,48

Enfin, au cours des trois années à venir, une actualisation du DOCOB du site FR8201688 (« Pelouses, forêts et habitats rocheux de la Montagne de l'Aup et de la Sarcéna ») sur la commune de Valdrôme, pourrait être inscrite au plan de charge, sous réserve de l'obtention d'une subvention sur un dispositif spécifique proposé par la Région AuRA. Cela passerait par la mobilisation de crédits FEDER (Union Européenne) supplémentaires, à hauteur de 73 141,00 €.

## Délibération

- ♦ Vu la délibération de l'assemblée plénière du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes du 29 juin 2023, intitulée « la Région protège son patrimoine naturel exceptionnel » ;

- ◆ Considérant les échanges avec le service Natura 2000 de la Direction de l'Environnement et de l'Écologie Positive (DDEP) de la Région Auvergne-Rhône-Alpes
- ◆ Considérant la Charte du Parc et notamment l'orientation 1.1.2 « Préserver les milieux naturels et les espèces remarquables pour contribuer au maintien et à l'enrichissement de la biodiversité » ;

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Comité Syndical

- **Valide** la poursuite du portage de l'animation des sites Natura 2000 :
  - FR8212019, ou ZPS des « Baronnies – gorges de l'Eygues »
  - FR8201685, ou ZSC des « Pelouses, landes, falaises et forêts de la Montagne d'Aucelon »
  - FR8201688, ou ZSC des « Pelouses, forêts et habitats rocheux de la Montagne de l'Aup et de la Sarcéna »
  - FR8201689, ou ZSC des « Forêts alluviales, rivière et gorges de l'Eygues »
- **Décide** de candidater à l'animation des sites Natura 2000 :
  - FR8201694, ou ZSC « Pelouses, fourrés et forêts de Larran, du Pied du Mulet et de la montagne de Chabre »
  - FR8201695, ou ZSC « Pelouses et habitats rocheux des gorges de Pommerol »
- **Sollicite** la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour mobiliser les subventions prévues au dispositif réservé à l'animation de ces six sites Natura 2000 sur la période triennale 2026-2028
- **Sollicite** la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour mobiliser les subventions prévues au dispositif réservé à la révision des DOCOB Natura 2000 sur la période triennale 2026-2028 à hauteur de 73 141,00 €
- **Valide** le budget prévisionnel et le plan de financement proposés
- **Dit** que les crédits seront inscrits au budget
- **Autorise** la Présidente à solliciter toute subvention et à signer tout acte relatif à cet objet.

Le sens des votes exprimés est annexé au présent procès-verbal (rapport VoteBox)

*Mission « conciliation des usages » : demandes de subventions auprès des Départements de la Drôme et des Hautes-Alpes (délibération n°2025-12-08)*

Montant des dépenses du syndicat mixte du Parc	2026	2027	2028
Fonctionnement	52 200 €	86 400 €	86 400 €
Investissement	-	-	-

Coût global prévisionnel	Dépenses	Recettes
	225 000,00 €	179 280,00 €

### **Rapport :**

La Présidente expose,

Le syndicat mixte du Parc s'efforce, en s'appuyant sur les objectifs et les engagements pris dans sa charte de s'adapter à l'évolution des enjeux de son territoire. L'enjeu de conciliation des usages est devenu très prégnant dans les Baronnies provençales autour de la conciliation des usages et pratiques suivants :

- \* La protection de l'environnement avec les pratiques touristiques et récréatives ;
- \* Les pratiques économiques (agricoles notamment) et la protection de l'environnement ;
- \* Les pratiques touristiques et récréatives avec les autres activités économiques du territoire.

Il a donc capitalisé sur les actions déjà menées depuis 2015 (déploiement d'éco-compteurs, entrée dans l'expérimentation outdoor vision...) et organisé ses actions afin de mieux répondre à ces enjeux :

- \* Mise en place des éco-guides ;
- \* Conduite d'un projet partenarial sur le multi-usages dans les espaces pastoraux ;
- \* Expérimentations de nudges dans la gestion de la fréquentation touristique ;
- \* Ramassage de déchets en milieux naturels ;
- \* Programme LIFE entreprises et biodiversité ;
- \* Programmes Agro-environnementaux et Climatiques.

Il vous est proposé d'engager un processus de sécurisation pluriannuelle de cette mission de conciliation des usages pour 3 ans (2026-2028) en déployant les actions suivantes :

- \* Création du poste de chargé.e de projet « conciliation des usages » pour une durée d'un an à partir du 1<sup>er</sup> mars 2026 sous réserve du financement de 0,5 ETP par le dispositif « Guerre du Feu » de la Région Sud ;
- \* Dépôt de demande de subvention auprès des Départements de la Drôme et des Hautes-Alpes pour un financement d'au moins 0,5 ETP de la / du chargé.e de projet « conciliation des usages » sur 3 ans et de deux binômes d'éco-guides respectivement pour les années 2027 et 2028 ;
- \* Préparation d'un dossier au titre du programme LEADER Drôme Entre Rhône et Montagnes pour un financement complémentaire de la mission entre juin 2026 et juin 2028.

Il vous est proposé d'approuver le budget prévisionnel et le plan de financement suivants pour permettre le dépôt de la demande de subvention auprès des deux Conseils départementaux :

Dépenses	Montant en € TTC	Recettes	Montant en €
Chargé.e de projet « conciliation des usages » : 1ETP sur 3 ans	130 600 €	Conseil départemental de la Drôme	90 000 €
		Conseil départemental des Hautes-Alpes	36 000 €
Eco-guides : 2 emplois saisonniers de 4 mois sur 2 ans (2027-2028)	44 400 €	LEADER	53 280 €
Equipement	15 000 €		
Frais de mission et déplacement	8 750 €	Autofinancement (20%)	45 720 €
Coûts indirects	26 250 €		
<b>Total</b>	<b>225 000 €</b>	<b>Total</b>	<b>225 000 €</b>

### Délibération

- ◆ Vu le Code Général de la Fonction Publique et notamment son article L332-24 ;
- ◆ Considérant la charte et plus particulièrement les orientations suivantes :

I.1.2 Préserver les milieux naturels et les espèces remarquables pour contribuer au maintien et à l'enrichissement de la biodiversité

I.1.4 Soutenir une gestion de l'espace favorable à la biodiversité et à la fonctionnalité des milieux

I.2.2 Favoriser des pratiques agricoles et pastorales concourant à la richesse des paysages et de la biodiversité

- \* Promouvoir un pastoralisme et des pratiques agricoles intégrant les dimensions écologiques et paysagères dans leurs stratégies économiques, notamment pour maintenir ouverts certains espaces donnant à voir le grand paysage et les panoramas des Baronnies Provençales (crêtes, pentes) et offrant des milieux favorables à la faune et à la flore, en maîtrisant localement l'avancée de la forêt et du Pin noir d'Autriche.

I.2.3 Préserver et valoriser le patrimoine écologique et culturel forestier

I.3.2 Valoriser l'eau comme ressource patrimoniale

II.2.2 Faire du Parc une zone pilote de tourisme durable

II.3.1 Structurer et qualifier l'offre de randonnées

- \* Concilier les différentes pratiques et attentes de randonnées avec les objectifs de préservation des milieux naturels, de la faune, de la flore et des paysages.
- \* Veiller à une cohabitation entre tous les usagers de l'espace.

### III.4.2 Aménager en ménageant le territoire dans le respect des patrimoines, du caractère et des potentialités du paysage

Après en avoir délibéré, par 128 voix pour, 2 voix contre et 2 abstentions, le Comité Syndical

- **Approuve** l'évolution de la mission « sports de nature » vers une mission de « conciliation des usages » plus transversale ;
- **Valide** le budget et le plan de financement prévisionnel pour la période 2026-2028 ;
- **Décide** d'ouvrir un poste de chargé-e de projet « conciliation des usages », de catégorie A, à temps complet, à raison de 35 heures/semaines, pour une durée prévisionnelle de 12 mois à compter de la date d'embauche, pour mener à bien le projet suivant « Conciliation des usages environnementaux, touristiques, récréatifs et économiques » dont la durée prévisionnelle est de 3 ans si tous les financements sont obtenus. Et ce à compter du 1<sup>er</sup> mars 2026.
- **Dit** que la rémunération sera au plus afférente à l'**IB 588 / IM 501**.
- **Dit** que les crédits seront inscrits au budget.
- **Charge** la Présidente d'assurer, le cas échéant, la vacance de cet emploi auprès du centre de gestion ;
- **Autorise** La Présidente à pourvoir cet emploi, sous réserve de l'obtention d'un financement de la Région Sud pour 2026 via le dispositif GRF, à solliciter toute autre subvention et à signer tout acte relatif à cet objet.

Le sens des votes exprimés est annexé au présent procès-verbal (rapport VoteBox)

*Plan loup – Expérimentation d'aide aux éleveurs – Acquisition d'une caméra thermique (contrat de Parc) (délibération n°2025-12-09)*

Montant des dépenses du syndicat mixte du Parc	2026
Investissement HT	5 990 €
Investissement TTC	7 188 €

	Dépenses	Recettes
Coût global prévisionnel	7 188 €	Subvention : 4 792 €
		FCTVA : 1 179,12 €
		Autofinancement final : 1 216,88 €

#### **Rapport :**

La Présidente expose,

Dans le cadre des actions déployées sur le territoire depuis 2018 face au retour du loup pour accompagner les éleveurs, plusieurs investissements ont déjà été réalisés, notamment dans des colliers GPS pour les chiens de protection et dans des pièges photographiques.

Ces investissements ont permis des premières actions d'expérimentations de suivi des chiens de protection, terminée en 2021, et de suivi du loup, toujours en cours. Le Parc a pu réinvestir dans un lot de pièges photographiques en 2024 grâce au soutien financier de la Région AURA.

Actuellement, le Parc dispose donc de matériel qui pourrait être mobilisé sur le terrain.

Il est proposé d'expérimenter un système de suivi ponctuel d'éleveurs en situation de pression de prédation forte avec une approche globale : mise à disposition de colliers et de pièges photographiques pour tenter de mieux comprendre le fonctionnement des chiens de protection et des loups en présence, pose de pièges photographiques en périphérie des zones de pâturage pour mieux qualifier les loups présents sur le secteur

et accompagnement des éleveurs sur la cohabitation entre leur activité d'élevage et les autres activités présentes sur les espaces pastoraux.

Lors d'échanges avec les éleveurs, a été évoqué la possibilité de recourir en sus à des jumelles thermiques binoculaires longue distance pour retrouver plus facilement des animaux égarés à la suite d'attaques, mieux comprendre le fonctionnement nocturne du troupeau et capter les déplacements du loup. Il est proposé que le syndicat mixte du Parc réalise l'acquisition de ce matériel pour mise en prêt dans le cadre d'un suivi expérimental des élevages du territoire.

La Présidente propose de solliciter la Région Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre du contrat de Parc 2023-2027 selon le budget prévisionnel et le plan de financement suivant :

Dépenses	Montant en € HT	Recettes	Montant en €
Deux paires de jumelles thermiques longue distance	5 990 €	Région Auvergne-Rhône-Alpes (contrat de Parc) 80%	4 792 €
		Autofinancement du Parc 20%	1 198 €
<b>Total</b>	<b>5 990 €</b>	<b>Total</b>	<b>5 990 €</b>

### Délibération

- ◆ Considérant la Charte du Parc et plus particulièrement ses mesures I.1.2 « Préserver les milieux naturels et les espèces remarquables pour contribuer au maintien et à l'enrichissement de la biodiversité » et I.2.2 « favoriser des pratiques agricoles et pastorales concourant à la richesse des paysages et de la biodiversité »

Après en avoir délibéré, par 121 voix pour, 3 voix contre, 1 abstention (et 7 non votants), le Comité Syndical

- **Valide** le budget prévisionnel et le plan de financement proposés ;
- **Dit** que les crédits seront inscrits au budget ;
- **Autorise** la Présidente à solliciter toute subvention et à signer tout acte relatif à cet objet.

Le sens des votes exprimés est annexé au présent procès-verbal (rapport VoteBox)

*Programme d'éducation à l'environnement et au territoire 2026-2027 : modalités de participation des communes haut alpines (délibération n°2025-12-10)*

### Rapport :

La Présidente expose,

La mission éducation au territoire et à l'environnement tire sa réussite auprès des enfants et familles du territoire de plusieurs atouts :

- Sa stabilité dans le temps : il s'agit d'un dispositif ancré dans le territoire sur lequel comptent la communauté pédagogique et celle des baronautes ;
- Un appel à projet annuel qui permet une adaptation aux programmes pédagogiques des enseignants ;
- Des groupes de travail mixtes associant baronautes, communauté pédagogique et élus qui permettent de co-construire des actions et projets collectifs ;
- Une offre de formation co-construite et donc adaptée aux baronautes pour s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue et garantir la qualité des interventions auprès des enfants ;
- Une action de valorisation de la mission ;
- Une animation pérenne assurée par un chargé de mission éducation au territoire et à l'environnement financé par les cotisations statutaires des membres du syndicat mixte du Parc naturel régional des Baronnies provençales ;

- La gratuité des interventions intégralement financées par la Région Sud dans la partie haut-alpine du Parc.

Malheureusement, la subvention régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur a été suspendue depuis l'année scolaire 2025-2026. Suite à une discussion avec les services du Département des Hautes-Alpes, celui-ci pourrait financer cette action. Afin de lui assurer l'engagement du territoire dans la préservation de cette mission, il conviendrait de pouvoir afficher dans le plan de financement une participation financière des communes.

Compte tenu du cadre financier qui a été proposé pour financer les animateurs OLD en Drôme, sollicitant une participation forfaitaire des communes en fonction de leur strate de population, il est proposé d'appliquer ce même cadre pour le financement de la mission éducation au territoire et à l'environnement aux communes haut-alpines.

Population DGF N-2	Communes classées du Syndicat mixte du Parc	Autres Communes
<50	75 €	150 €
[50-100]	150 €	300 €
[100-300]	300 €	600 €
[300-600]	600 €	1 200 €
[600-1000]	1 000 €	2 000 €
[1 000-2 000]	2 000 €	4 000 €
[2 000-3 500]	4 500 €	9 000 €
> 3 500	5 000 €	10 000 €

### Délibération

- ◆ Considérant la délibération du Bureau syndical n°2025-11-07 du 14 octobre 2025, approuvant le cadre des demandes de subvention auprès de la Région Auvergne Rhône Alpes et du Département de la Drôme concernant la mission éducation au territoire et à l'environnement pour l'année 2026-2027 ;
- ◆ Considérant la suspension des financements de la Région Sud dans ce domaine ;
- ◆ Considérant l'opportunité offerte par le Département des Hautes-Alpes de soutenir plus significativement cette mission pour l'année 2026-2027 ;
- ◆ Considérant la Charte du Parc et sa mesure II.4.5 « Promouvoir une économie de l'éducation et de la formation à l'environnement et au développement durable » ;

Après en avoir délibéré, par 115 voix pour, 6 voix contre, 4 abstentions (et 7 non-votants), le Comité Syndical

- **Approuve** le cadre financier de la contribution des communes haut-alpines à la mission éducation au territoire et à l'environnement ;
- **Autorise** la Présidente à solliciter toute subvention et à signer tout acte relatif à cet objet.

Le sens des votes exprimés est annexé au présent procès-verbal (rapport VoteBox)

*Programme d'éducation à l'environnement et au territoire 2026-2027 : demande de subvention auprès du Département des Hautes-Alpes (délibération n°2025-12-11)*

Montant des dépenses du syndicat mixte du Parc	2026	2027
Fonctionnement	3 000 €	40 220 €
Investissement	-	-

Coût global prévisionnel	Dépenses	Recettes
	43 220 €	34 575 €

### **Rapport :**

La Présidente expose,

Afin d'assurer la poursuite du programme éducation au territoire et à l'environnement sur la partie haut-alpine du territoire du Parc et à la suite d'une discussion avec les services du Département des Hautes-Alpes qui pourrait financer cette action moyennant la participation des communes haut-alpines du Parc,

Il est proposé le budget prévisionnel et le plan de financement suivants pour l'année 2026-2027 :

DEPENSES	Montant (€ TTC)	RECETTES	Montant (€)
PROGRAMME PEDAGOGIQUE 2026-2027 (Communes adhérentes et villes-portes du Parc)  Ecoles primaires (Parc et Villes-portes) Collèges – MFR Centres de loisirs et de vacances	32 000 €	Département des Hautes-Alpes (35%)	15 000 €
Animation et structuration du réseau éducatif local (formations, ressources, kit pédagogique, Petit Baronnard, kit de communication Baronautes...)	1 935 €	Communes haut-alpines du Parc et villes-portes (45%)	19 575 €
Frais de mission et d'animation	500 €	Autofinancement du Parc (20%)	8 645 €
Animation et coordination du programme Education à l'environnement et au territoire 2026-2027 - (Chargé de mission syndicat mixte du Parc)	8 645 €		
<b>Total</b>	<b>43 220 €</b>	<b>Total</b>	<b>43 220 €</b>

### **Délibération**

- ◆ Considérant la délibération du Bureau syndical n°2025-11-07 du 14 octobre 2025, approuvant le cadre des demandes de subvention auprès de la Région Auvergne Rhône Alpes et du Département de la Drôme concernant la mission éducation au territoire et à l'environnement pour l'année 2026-2027 ;
- ◆ Considérant la délibération du Comité syndical n° 2025-12-10 du 14 novembre 2025 approuvant la participation des communes haut-alpines à la mission éducation au territoire et à l'environnement sur la partie haut-alpine du Parc ;
- ◆ Considérant la suspension des financements de la Région Sud dans ce domaine ;
- ◆ Considérant l'opportunité offerte par le Département des Hautes-Alpes de soutenir plus significativement cette mission pour l'année 2026-2027 ;
- ◆ Considérant la Charte du Parc et sa mesure II.4.5 « Promouvoir une économie de l'éducation et de la formation à l'environnement et au développement durable » ;

Après en avoir délibéré, par 124 voix pour, 3 voix contre et 5 abstentions, le Comité Syndical

- **Valide** le budget prévisionnel et le plan de financement proposés ;
- **Dit** que les crédits seront inscrits au budget ;
- **Autorise** la Présidente à solliciter toute subvention et à signer tout acte relatif à cet objet.

Le sens des votes exprimés est annexé au présent procès-verbal (rapport VoteBox)

*Inventaire des patrimoines culturels - Programme 2026-2027 (délibération n°2025-12-12)*

Montant des dépenses du syndicat mixte du Parc	2026	2027
Fonctionnement	30 000 €	14 900 €
Investissement	-	-

Coût global prévisionnel	Dépenses	Recettes
	44 900 €	30 000 €

**Rapport :**

La Présidente expose,

Depuis 2016, le syndicat mixte du Parc mène un inventaire des patrimoines culturels sur son territoire en partenariat avec les Régions SUD et Auvergne-Rhône-Alpes dans un premier temps, puis, depuis 2017 avec la seule Région SUD. Les relations entre le syndicat mixte du Parc et la Région SUD sont précisées dans le cadre d'une convention cadre d'une durée de cinq ans à compter du 7/04/2023 qui permet de programmer les opérations, tant financièrement que de façon opérationnelle, dans le département des Hautes-Alpes.

Pour l'année 2026-2027, il est proposé d'engager le travail de terrain pour Valdoule et la fin du travail d'inventaire de Moydans. Ce travail de recensement est principalement réalisé par un agent du Parc à temps non complet, avec l'accompagnement du chargé de mission « patrimoines culturels et cultures » et en lien étroit avec le service inventaire de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur qui assure le contrôle scientifique du travail.

En complément de cette mission principale, il est prévu la reprise des dossiers d'Orpierre et Moydans à la suite de la relecture de ceux-ci par le service régional de l'inventaire.

Le budget prévisionnel pour l'année 2026-2027 est le suivant :

DEPENSES en € TTC		RECETTES en €	
Poste de chargé d'étude « inventaire des patrimoines culturels » 0,6 ETP sur un an	31 950 €	Région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur (67%)	30 000 €
Poste de chargé d'étude « inventaire des patrimoines culturels » 0,2 ETP sur un an	10 650 €		
Frais de déplacement (chargé d'étude inventaire)	2 300 €	Parc naturel régional des Baronnies provençales (33%)	14 900 €
<b>TOTAL</b>	<b>44 900 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>44 900 €</b>

Pour information :

Poste de chargé de mission « patrimoines culturels et culture » (valorisation 25 jours) <b>non financé</b>	6 500 €
--	---------

**Projet de délibération**

- ◆ Vu la délibération du Comité syndical n°2022-12-03 ayant pour objet la convention entre le Parc et la Région SUD sur l'inventaire général des patrimoines culturels des Baronnies provençales ;
- ◆ Considérant la convention posant le cadre contractuel entre le syndicat mixte du Parc et la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur pour la poursuite de travaux d'inventaire, notifiée par la Région le 7/04/2023 et d'une durée de cinq ans ;

- ◆ Considérant la charte du Parc naturel régional et en particulier les mesures 1-4-1 « construire et partager une connaissance des patrimoines culturels matériels » ;

Après en avoir délibéré, par 129 voix pour, 1 voix contre et 2 abstentions, le Comité Syndical

- **Valide** le budget prévisionnel et le plan de financement présentés ;
- **Dit** que les crédits seront inscrits au budget ;
- **Autorise** la Présidente à solliciter toute subvention et à signer tout acte relatif à cet objet.

Le sens des votes exprimés est annexé au présent procès-verbal (rapport VoteBox)

*Cadre de rétrocession d'équipements du Parc à ses collectivités membres – Cas de la Bâtie Montsaléon (délibération n°2025-12-13)*

*Délibération sans incidence financière*

**Rapport :**

La Présidente expose,

Le syndicat mixte du Parc a délibéré l'engagement dans un programme de maîtrise d'ouvrage pour l'aménagement de six cols emblématiques dans les Baronnies provençales. Il en a réalisé deux et doit réaliser le troisième sur la commune de Saint Auban d'Oze (col de la Bachassette). En réalisant la maîtrise d'ouvrage il a ensuite la responsabilité de gestion de ces sites dont il n'a pas la propriété foncière. Les équipements ont par ailleurs un impact en amortissement dans le budget. Le syndicat mixte du parc a sollicité les propriétaires concernés, Communes et Département de la Drôme pour les cols déjà réalisés afin de leur proposer la rétrocession des équipements, ce qu'ils ont refusé. La réalisation de l'aménagement du col de la Bachassette a été suspendu dans l'attente d'un règlement de ces aspects. Le syndicat mixte du Parc s'est par ailleurs engagé à titre expérimental dans la réalisation en maîtrise d'ouvrage directe d'une signalétique d'un site archéologique aujourd'hui disparu au Mont Seleucus à La Bâtie-Montsaléon. Il sera dans la même situation que pour les cols concernant les équipements réalisés.

Afin de clarifier cette situation, il est proposé d'approuver une délibération qui détermine le cadre d'engagement du syndicat mixte du Parc dans des opérations en maîtrise d'ouvrage en distinguant deux cas de figure :

- 1 - Le cas où le syndicat mixte du Parc a déjà réalisé les équipements (cols de Perty et de Pré-Guittard)
- 2 – Le cas où le syndicat mixte du Parc n'a pas encore réalisé les aménagements sur site.

Il est proposé dans le cas n°1 :

- \* De solliciter une autorisation d'occupation temporaire à titre gracieux auprès du ou des propriétaires ;
- \* De mettre en place une convention de gestion conjointe associant les communes : il s'agirait de réaliser une visite annuelle sur site associant toutes les parties prenantes et de décider conjointement à cette occasion des entretiens à mener.

Un inventaire exhaustif des équipements concernés par ce cas de figure est en cours.

Il est proposé dans le cas n°2 :

Le syndicat mixte du Parc peut décider de s'engager via une convention dans une maîtrise d'ouvrage unique (encadrée par les articles L2422-12 à L2422-13 du code de la commande publique) qui détermine précisément les engagements du syndicat mixte du Parc. Ce type de montage doit être décidé d'un commun accord entre les maîtres d'ouvrage concernés.

Pour appliquer cette configuration, il est convenu que le syndicat mixte du Parc ait un intérêt à agir. A cette fin, il convient que les critères suivants soient remplis :

- \* Le projet doit contribuer à la mise en œuvre de la charte du Parc ;

- \* Le projet doit concerner ou avoir un rayonnement qui dépasse l'échelle d'une seule commune ;
- \* Le projet présente un intérêt pour le syndicat mixte du Parc.

Il vous est proposé d'appliquer ce cas de figure immédiatement aux cas de la signalétique du Mont Seleucus à La Bâtie Montsaléon et de l'aménagement du col de la Bachassette. Chaque projet fera l'objet d'une délibération spécifique. Le cas d'une possible maîtrise d'ouvrage déléguée sera traitée dans une délibération spécifique complémentaire.

### Délibération

- ◆ Vu les articles L2422-12 à L2422-13 du Code de la Commande publique
- ◆ Considérant l'achèvement de l'aménagement des cols de Perty et de Pré-Guittard et la mise en suspens de la réalisation du col de la Bachassette ;
- ◆ Considérant le projet engagé de la signalétique sur le Mont Seleucus à La Bâtie Montsaléon ;
- ◆ Considérant la charte et plus spécifiquement son orientation III.1 visant à « Préparer et accompagner un urbanisme rural durable » et sa mesure III.4.2 visant « Aménager en ménageant le territoire dans le respect des patrimoines, du caractère et des potentialités du paysage » ;

Après en avoir délibéré, par 124 voix pour, 1 abstention (et 7 non-votants), le Comité Syndical

- **Approuve** le cadre d'engagement du syndicat mixte du Parc dans la maîtrise d'ouvrage d'opérations d'aménagement ;
- **Décide** de solliciter l'établissement d'une convention de maîtrise d'ouvrage unique dans le cas de La Bâtie Montsaléon et de l'aménagement du col de la Bachassette, dont le modèle est annexé à la présente délibération ;
- **Autorise** la Présidente à signer tout acte relatif à cet objet.

Le sens des votes exprimés est annexé au présent procès-verbal (rapport VoteBox)

*Programme LEADER Drôme Entre Rhône et Montagnes 2023-2027 – Animation 2026 – Plan de financement prévisionnel (délibération n°2025-12-14)*

Montant des dépenses PnrBP	2026
Fonctionnement	279 577,64
Investissement	3 600,00
Intérêts de l'emprunt	22 844,52

Coût global prévisionnel	Dépenses	Recettes
	306 022,16	306 022,16

→ Ce bandeau financier concerne le budget annexe.

### Rapport :

La Présidente expose,

Le Groupe d'Action Locale (GAL) « Drôme Entre Rhône et Montagnes », constitué du Syndicat mixte du Parc naturel régional des Baronnies provençales et de neuf EPCI de la Drôme, est la structure porteuse du programme Leader du même nom. Les partenaires regroupent leur action sur le fondement d'une convention d'entente.

Afin de pourvoir aux moyens d'animation 2026 du GAL, il y a lieu de solliciter le soutien financier de la Région Auvergne-Rhône-Alpes en tant qu'autorité de gestion des fonds européens.

Le cadre réglementaire offre la possibilité, sous certaines conditions, d'un financement affichant un taux d'aide public fixé à 100% ainsi composé de 80% de FEADER et 20% de contrepartie nationale publique, cette dernière part étant elle-même financée par les membres de l'entente dont la clé de répartition est indiquée dans l'article 5 de la convention d'entente.

L'équipe dédiée à l'animation et à la gestion du dispositif est composée de 5 agents, correspondant à 3,8 ETP pour 2025.

Pour 2026, la gestionnaire du bassin sud Provence, à 0,7 ETP en 2025, passera à 1 ETP en 2026. L'équipe sera ainsi à 4,1 ETP, ce qui explique l'augmentation des dépenses sur salaire.

La Présidente propose d'adopter le budget et le plan de financement pour l'année 2026 suivant, qui sera déposé en HT auprès du programme LEADER pour un montant total de dépenses éligibles de **279 777,64 €**

Dépenses prévisionnelles	€ HT	€ TTC	Recettes prévisionnelles en €	
Dépenses sur salaire	181 277,20	181 277,20	FEADER (80%)	223 822,11
Frais de déplacement	9 063,86	9 063,86		
Frais de structure	27 191,58	27 191,58		
Mise à disposition Animatrice gestionnaire	45 000,00	45 000,00		
Frais de déplacement MAD	1 200,00	1 200,00		
Location bureau MAD	2 665,00	2 665,00	Contrepartie nationale publique financé par l'Entente (20%)	55 955,53
Cotisations Leader France	750,00	750,00		
Participation au congrès des GAL	630,00	630,00		
Achat de matériel informatique	3 000,00	3 600,00		
Communication	6 000,00	7 200,00		
Formation	3 000,00	3 600,00		
<b>Sous total éligible à la subvention FEADER</b>	<b>279 777,64</b>	<b>--</b>	<b>Sous total</b>	<b>279 777,64</b>

Financement dépenses non éligibles	€ TTC	Recettes €	
TVA sur dépenses éligibles	2 400,00	Financement par l'Entente	2 400,00
Intérêts 2026 de l'emprunt « crédit relais sur avance de subvention » et frais de dossier	22 844,52		22 844,52
Frais de bouche	1 000,00	Financement par le PnrBp	1 000,00
<b>TOTAL</b>	<b>306 022,16</b>	<b>TOTAL</b>	<b>306 022,16</b>

### Délibération

- ◆ Vu la délibération du Bureau syndical n° 2023-07-03 en date du 25 mai 2023 ayant pour objet la convention d'entente du Groupement d'Action Locale « Drôme entre Rhône et Montagnes » ;
- ◆ Considérant la Charte du Parc et notamment son orientation III.4.1 « Faire reconnaître le Parc comme fédérateur des politiques territoriales » ;

Après en avoir délibéré, par 124 voix pour, 1 voix contre (et 7 non-votants), le Comité Syndical

- **Valide** le budget et le plan de financement prévisionnel de l'animation du programme Leader « Drôme entre Rhône et Montagnes » pour l'année 2026 ;
- **Autorise** la Présidente à solliciter toute subvention et à signer tout acte relatif à cet objet.

Le sens des votes exprimés est annexé au présent procès-verbal (rapport VoteBox)

*Appel à soutien « événements Parc » organisés par des tiers – Propositions d'accompagnement pour l'année 2026 (délibération n°2025-12-15)*

Délibération sans incidence financière

## **Rapport :**

La Présidente expose,

Conformément à la délibération n°2024-08-16 du Bureau Syndical, en date du 17 septembre 2024, le Syndicat Mixte du Parc a lancé un appel soutien visant à définir la liste des événements qui pourraient être soutenus jusqu'au printemps 2027 ainsi que les modalités d'accompagnement. Celles-ci varient en fonction d'une évaluation fondée sur la mise à jour du référentiel approuvé en bureau syndical du 17 septembre 2024.

Pour mémoire, il s'agit par cet appel à soutien de :

- ◆ Améliorer la visibilité et la lisibilité du Parc sur le terrain ;
- ◆ Renforcer le lien du Parc avec le grand public ;
- ◆ Renforcer la mobilisation des élus et élus lors des événements de terrain ;
- ◆ Donner une dimension opérationnelle aux grands axes de la promesse du Parc : avenir, lien, équilibre.

Cet appel à soutien se présentait sous la forme d'un questionnaire qui a été diffusé aux mairies du territoire du Parc, aux Offices de Tourisme, aux partenaires techniques et aux associations ayant déjà sollicité le Syndicat Mixte pour un appui à l'organisation d'événements. En fonction des réponses apportées par le porteur de projet, un total de points permet d'apprécier le lien avec la Charte et la feuille de route du Parc ainsi que le degré d'écoresponsabilité de la manifestation. Il propose également des pistes pour rendre la manifestation plus vertueuse et écoresponsable.

Les porteurs de projets ont eu du 1<sup>er</sup> septembre au 29 octobre 2025 pour répondre à l'appel à manifestation d'intérêt. 20 ont exprimé leur volonté d'être soutenus par le Syndicat Mixte du Parc, dont la liste est annexée à la présente délibération. Cette annexe présente également le niveau de soutien qu'il vous est proposé d'adopter pour chaque manifestation. En synthèse, il vous est proposé :

- \* De soutenir 9 événements dans le cadre de l'appel à soutien ;
- \* De proposer d'autres modalités d'accompagnement à 5 événements ;
- \* D'écarter 6 événements de l'appel à soutien car il s'agit d'événements commerciaux (pour 3 d'entre eux) ou ayant un lien trop ténu avec la charte (pour 3 d'entre eux).

## **Délibération**

- ◆ Vu la délibération n° 2024-08-16 présentant le « référentiel événement » et les conditions d'application de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « événements Parc » adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés le 17 septembre 2024 ;
- ◆ Considérant la Charte du Parc et ses mesures 1 : connaître et préserver la biodiversité du territoire, 2.1 « Développer et promouvoir une agriculture de massif diversifiée de qualité », 2. 2 « développer et promouvoir un tourisme durable qui s'inscrit dans le paysage et l'art de vivre le territoire », 3.3 « rééquilibrer l'offre culturelle pour en favoriser l'accès » et 3.4 « faire reconnaître le Parc comme fédérateur des politiques territoriales » ;
- ◆ Considérant les recommandations stratégiques en termes de communication validées par le Bureau Syndical du 25/02/2022, dont notamment « renforcer le lien avec le public et créer la rencontre » et « accroître la notoriété du syndicat mixte du Parc et développer la notoriété de nos services » ;
- ◆ Considérant le barème de notation, les différents niveaux d'accompagnement et le tableau des réponses à l'appel à soutien « événements Parc » annexés à la présente délibération ;

Après en avoir délibéré, par 122 voix pour, 1 voix contre, 1 abstention (et 8 non-votants), le Comité Syndical

- **Valide** l'accompagnement des porteurs de projet événementiel tel que présenté dans l'annexe de la présente délibération
- **Autorise** la Présidente à solliciter toute subvention et à signer tout acte relatif à cet objet.

Le sens des votes exprimés est annexé au présent procès-verbal (rapport VoteBox)

Montant des dépenses du syndicat mixte du Parc	2026
Fonctionnement	11 000.00 €
Investissement	-

Coût global prévisionnel	Dépenses	Recettes
	11 000.00 €	

### **Rapport :**

La Présidente expose,

Marguerite OLLIVON a mené un travail de thèse sur les modalités de partage de l'eau entre le 1<sup>er</sup> octobre 2022 et le 30 septembre 2025 dans le cadre du dispositif CIFRE (financé par l'ANRT). Elle devrait soutenir sa thèse en mars 2026.

Il est apparu crucial de capitaliser sur ce travail dans le cadre de la révision de la charte en mettant en place un contrat de vacation pour réaliser les missions suivantes entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 septembre 2026 :

- \* Rédaction d'une synthèse de la thèse ;
- \* Présentation de la thèse aux acteurs du territoire ;
- \* Organisation et animation d'un atelier avec les nouveaux élus (printemps / été 2026) sur la question de l'eau ;
- \* Rédaction d'une note de préconisation sur l'intégration des enjeux de l'eau dans la future charte ;
- \* Appui ponctuel à la réalisation des livrables liés à l'opération « panser les usages de l'eau ».

### **Délibération**

- ◆ Vu le Code Général de la Fonction Publique ;
- ◆ Vu l'article premier du décret n° 88-145 du 15 février 1988 relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale ;
- ◆ Vu le décret n° 2015-1869 du 30 décembre 2015 relatif à l'affiliation au régime général de sécurité sociale des personnes participant de façon occasionnelle à des missions de service public ;
- ◆ Considérant la charte et plus spécifiquement son orientation I.3 visant à « Préserver et partager durablement la ressource en eau » ;

Après en avoir délibéré, par 113 voix pour, 1 voix contre, 10 abstentions (et 8 non-votants), le Comité Syndical

- **Autorise** la Présidente à recruter un-e vacataire pour mener à bien les travaux de capitalisation de la thèse relative aux modalités de partage de la ressource en eau  
Et ce à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026.
- **Dit** que le volume horaire sera, au maximum, de **430** heures de vacation sur la période allant du **1<sup>er</sup> janvier au 30 septembre 2026**.
- **Dit** que la rémunération sera afférente à **l'indice majoré 466**. Elle sera payée mensuellement sur présentation d'un relevé mensuel des heures effectuées.
- **Précise** que les crédits seront inscrits au budget ;
- **Autorise** la Présidente à solliciter toute subvention et à signer tout acte relatif à cet objet.

Le sens des votes exprimés est annexé au présent procès-verbal (rapport VoteBox)

*L'impact financier de cette délibération a été présenté le 11 juillet 2025*

### **Rapport :**

La Présidente expose,

Le projet alimentaire territorial (PAT) de niveau 2 a été validé en octobre 2024, grâce à l'engagement de nombreux partenaires sur les dernières années. Il s'agit à présent de déployer le projet alimentaire sur le territoire autour de ses 4 axes de travail :

1. Favoriser la résilience de l'agriculture des Baronnies provençales face aux changements climatiques et aux crises agricoles
2. Maintenir et renforcer l'accès aux productions alimentaires de qualité des Baronnies provençales en circuits courts de proximité
3. Sensibiliser, transmettre et accompagner l'écoconsommation en matière d'alimentation
4. Rendre accessible une alimentation de qualité à toutes et tous et permettre aux habitants d'être acteurs de leur alimentation

Concernant le déploiement de l'axe 4 autour de l'accessibilité alimentaire, le syndicat mixte du Parc porte l'animation d'un projet autour de l'accessibilité alimentaire sur le Buëch.

L'ensemble de ces projets permet d'envisager le recrutement d'un·e chargé·e de projet sur un temps plein pour période d'un an. Le contrat pourra être prolongé pour une durée de 21 mois maximum en fonction de la réponse définitive des financeurs.

### **Délibération**

- ◆ Vu le Code Général de la fonction Publique et notamment son article L332-24 ;
- ◆ Vu la délibération du Comité syndical n° 2025-09-05 en date du 11 juillet 2025 intitulée « Projet Alimentaire Territorial – Plan de financement animation et actions 2025-2028 » ;
- ◆ Considérant l'intérêt pour le territoire de poursuivre l'animation du projet alimentaire territorial avec les partenaires impliqués ;
- ◆ Considérant la feuille de route 2025-2027 qui fait de l'alimentation une entrée structurante de l'axe agricole pour les trois années ;
- ◆ Considérant la Charte du Parc naturel régional des Baronnies provençales, et en particulier :
  - L'ambition 2 « Relocaliser une économie fondée sur l'identité et la valorisation des ressources territoriales » ;
  - Les orientations :
    - II.1. Développer et promouvoir une agriculture de massif diversifiée de qualité
    - II.4. Anticiper et innover en mobilisant des ressources territoriales nouvelles
  - Les mesures :
    - II.1.1 Développer et valoriser les démarches de qualité d'une mosaïque de cultures agricoles
    - II.1.3. Construire des réseaux d'échanges à forte valeur ajoutée, économique, sociale et environnementale
    - II.4.1. Adapter l'agriculture aux évolutions climatiques, sociétales et économiques

Après en avoir délibéré, par 119 voix pour, 3 voix contre, 3 abstentions (et 7 non-votants), le Comité Syndical

- **Décide** de créer un emploi non permanent de chargé·e de projet "alimentation", de catégorie A, à temps complet, pour une durée prévisionnelle de 1 an à compter de la date d'embauche, pour mener à bien le projet identifié suivant "Projet Alimentaire Territorial (PAT) – niveau 2"

Et ce à compter du 15 novembre 2025.

- **Dit** que la rémunération sera au plus égale à l'IB 580 / IM 495.
- **Précise** que les crédits sont inscrits au budget
- **Charge** la Présidente à pourvoir cet emploi et à signer tout acte relatif à cet objet.

Le sens des votes exprimés est annexé au présent procès-verbal (rapport VoteBox)

*Contrats d'Assurance des Risques Statutaires 2027-2030 et conventions de participation Prévoyance et Frais de santé 2027-2032 – Mandat au Centre de Gestion de la Drôme (délibération n°2025-12-18)*

### **Rapport :**

La Présidente rappelle que pour assurer les risques statutaires et proposer aux agents un contrat prévoyance, conformément aux dispositions du code Général de la Fonction Publique, le Syndicat Mixte du Parc naturel régional des Baronnies provençales adhère aux contrats de groupe proposés par le CDG de la Drôme.

Ces contrats arrivant à leur terme au 31/12/2026, la Présidente propose de donner mandat au Centre de Gestion de la Drôme pour lancer des consultations, en vue, le cas échéant, de souscrire pour son compte des contrats d'assurances risques statutaires et des conventions de participation de prévoyance et de frais de santé auprès d'entreprises d'assurance agréées.

La Présidente précise en outre que le fait de donner mandat au CDG de la Drôme pour lancer les procédures de marchés publics n'impose pas d'adhérer in fine aux contrats qui seront proposés.

### **Délibération**

#### **Pour le contrat groupe risques statutaires :**

- ◆ **Vu** la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment l'article 26 ;
- ◆ **Vu** le décret n° 86-552 du 14 mars 1986 pris pour l'application de l'article 26 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 et du code général de la fonction publique portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ou des textes précédents le code et non encore codifiés et du décret n° 86-552 du 14 mars 1986 et relatif aux contrats d'assurances souscrits par les centres de gestion pour le compte des collectivités locales et établissements territoriaux ;

#### **Pour les conventions de participation prévoyance et frais de santé :**

- ◆ **Vu** les articles L827-1 et suivant du code général de la fonction publique ;
- ◆ **Vu** le décret n°2011-1474 du 8 novembre 2011 relatif à la participation des collectivités territoriales et de leurs établissements publics au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents ;
- ◆ **Vu** l'ordonnance n°2021-175 du 17 février 2021 relative à la protection sociale complémentaire dans la fonction publique visant à renforcer le dispositif relatif à la protection sociale complémentaire en instituant à compter du 1er janvier 2025 en matière de prévoyance, et du 1er janvier 2026 en matière de santé, une participation financière obligatoire des employeurs publics à des contrats d'assurances (labellisés ou issus d'une convention de participation) souscrits par leurs agents ;
- ◆ **Vu** l'avis du comité social territorial du CDG26 du 22/09/2025 ;

Après en avoir délibéré, par 122 voix pour, 1 abstention (et 9 non-votants), le Comité Syndical

- **Approuve** la proposition de la Présidente.
- **Décide** de donner mandat au Centre de gestion de la Drôme pour lancer des consultations, en vue, le cas échéant, de souscrire pour son compte des contrats d'assurances risques statutaires

et des conventions de participation de prévoyance et de frais de santé auprès d'entreprise d'assurance agréée, cette démarche peut être entreprise par plusieurs collectivités locales intéressées.

◆ **Pour le contrat groupe risques statutaires :**

Ces contrats devront couvrir tout ou partie des risques suivants :

- \* Agents affiliés à la CNRACL : décès, congé pour invalidité temporaire imputable au service, maladie ordinaire et temps partiel pour raison thérapeutique sans lien avec un arrêt préalable, longue maladie et maladie de longue durée, maternité, paternité et accueil de l'enfant, temps partiel pour raison thérapeutique consécutif à un arrêt, mise en disponibilité d'office, infirmité de guerre, allocation d'invalidité temporaire ;
- \* Agents affiliés IRCANTEC : congé pour invalidité imputable au service, maladie ordinaire, grave maladie, maternité, paternité et accueil de l'enfant ;

Ces contrats devront également avoir les caractéristiques suivantes :

- \* Durée du contrat : 4 ans, à effet au 1er janvier 2027.
- \* Régime du contrat : capitalisation.

◆ **Pour la convention de participation prévoyance :**

Cette convention devra couvrir tout ou partie des risques suivants : Incapacité, Invalidité, Décès, Minoration de retraite, Rente éducation.

Cette convention devra également avoir les caractéristiques suivantes :

- \* Durée de la convention : 6 ans, à effet au 1er janvier 2027.
- \* Régime du contrat : capitalisation.

◆ **Pour la convention de participation frais de santé**

Cette convention devra couvrir tout ou partie des risques suivants : Garanties complémentaires aux régimes obligatoires de base en matière de soins de santé dans le cadre d'un contrat responsable au sens de l'article L871-1 du code de la sécurité sociale.

Cette convention devra également avoir les caractéristiques suivantes : Durée de la convention : 6 ans, à effet au 1<sup>er</sup> janvier 2027.

- **Précise** que la décision éventuelle d'adhérer aux contrats proposés fera l'objet d'une délibération ultérieure et de la signature d'une convention spécifique avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Drôme.
- **Autorise** la Présidente à signer tout acte relatif à cet objet.

Le sens des votes exprimés est annexé au présent procès-verbal (rapport VoteBox)

### *Remerciements*

La Présidente adresse ses remerciements à l'ensemble des élu.es présent.es ainsi que ses collaborateurs. Elle rappelle l'importance de la mobilisation des élu.es afin de garantir l'atteinte du quorum et de pouvoir délibérer valablement lors des prochaines instances.

L'ordre du jour et les discussions étant épuisés, la Présidente lève la séance à 19h10.

*Signatures*

Nicole PELOUX  
Présidente du Parc naturel régional  
des Baronnies provençales :

Frédéric ROUX  
Secrétaire de séance :



# Rapport des délibérations

Date : **14/11/2025 17:39:54**

**Séance - 14/11/2025**

Président : **Nicole PELOUX**

Secrétaire :

Désignation d'un·e représentant·e à la Commission Local de l'Eau du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Lez.....	2
Autorisation de liquider, mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2026 .....	4
Adhésion au campus Cédille en vue de la participation au salon « Vivre ici » .....	6
Révision de la Charte du Parc : demandes de subventions auprès des Régions et Auvergne Rhône-Alpes et Sud pour 2026.....	8
Atlas de Biodiversité Communale - lancement d'un Appel à Manifestation d'Intérêt .....	10
Mise en œuvre du programme d'animateurs OLD (Obligations Légales de Débroussaillage) .....	12
Animation Natura 2000 années 2026-2028 : délibération cadre autorisant la demande de subvention auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.....	14
Mission « conciliation des usages » : demandes de subventions auprès des Départements de la Drôme et des Hautes-Alpes.....	16
Plan loup – Expérimentation d'aide aux éleveurs – Acquisition d'une caméra thermique (contrat de Parc).....	18
Programme d'éducation à l'environnement et au territoire 2026-2027 : modalités de participation des communes haut alpines.....	20
Programme d'éducation à l'environnement et au territoire 2026-2027 : demande de subvention auprès du Département des Hautes-Alpes.....	22
Inventaire des patrimoines culturels - Programme 2026-2027 .....	24
Cadre de rétrocession d'équipements du Parc à ses collectivités membres – Cas de la Bâtie Montsaléon.....	26
Programme LEADER Drôme Entre Rhône et Montagnes 2023-2027 – Animation 2026 – Plan de financement prévisionnel.....	28
Projet Alimentaire Territorial –Ouverture d'un poste de chargé de projet alimentation .....	30
Appel à soutien « évènements Parc » organisés par des tiers – Propositions d'accompagnement pour l'année 2026.....	32
Diagnostic du volet eau de la Charte – Création d'un poste de vacataire .....	34
Contrats d'Assurance des Risques Statutaires 2027-2030 et conventions de participation Prévoyance et Frais de santé 2027-2032 – Mandat au Centre de Gestion de la Drôme.....	36



# Rapport des délibérations

Date : **14/11/2025 17:39:54**

Séance - **14/11/2025**

Président : **Nicole PELOUX**

Secrétaire :

**Désignation d'un-e représentant-e à la Commission Local de l'Eau du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Lez**

**Unanimité**

Date du vote : **14/11/2025 17:39:54**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **67**

Voix totales : **132**

Voix Exprimées : **125**

Non votés : **1**

Taux d'abstention : **4,5 %**

Majorité simple des voix exprimées

<b>Pour</b>	<b>125 Voix</b>	<b>100,0 %</b>
(Maire de Valouse) Amar Janine		1 voix
(Conseiller régional Auvergne-Rhône-Alpes) Aurias Claude		6 voix
(Maire du Poët Sigillat) Balduchi Monique par procuration à Barbanson Fabienne		1 voix
(Maire de Saint Ferreol Trente Pas) Barbanson Fabienne		1 voix
(Maire de Buis-les-Baronnies) Bernard Sébastien		1 voix
(Conseillère Municipale de Montréal les Sources) Biousse Coralie		1 voix
(Maire de Sahune) Bompard Marc		1 voix
(Maire de Chateauneuf-de-Bordette) Cahn Philippe		1 voix
(4ème Adjoint de Vaison-la-Romaine) Camp Jean-Christophe		1 voix
(Maire de la Charce) Cirer-Methel Pascal par procuration à Rochas Yannis		1 voix
(Conseiller Communautaire CCPD) Combel Laurent par procuration à Peloux Nicole		2 voix
(Délégué CC Sisteronais-Buëch (CCSB)) Cremillieux Gilles - Ccsb par procuration à Cremillieux Gilles		2 voix
(Maire d'Orpierre) Cremillieux Gilles		1 voix
(Conseiller Municipal de La Motte Chalancon) Dalstein Pierre		1 voix
(Maire de Montaulieu) Deconinck Stéphane par procuration à Ruyschaert Christelle		1 voix
(1er Adjointe de Ribeyret) Denieault Jeannie par procuration à Jacquemart Vincent		1 voix
(Conseillère Régionale PACA déléguée au Pnr des Baronnies provençales) Eymeoud Chantal par procuration à Cremillieux Gilles		6 voix
(Conseillère municipale de Plaisians) Eysseric Patricia		1 voix
(2ème Ajointe de Valréas) Ferrigno Rosy		1 voix
(Maire Aulan) Feuillas Annie par procuration à Salin Olivier		1 voix
(2ème adjoint de Serres) Gautier Adrien		1 voix
(Conseillère Municipale de Taulignan) Gentil Anne		1 voix
(Maire de Veynes) Gilardeau-Truffinet Christian		1 voix
(3ème Adjointe de Dieulefit) Girard Laurence par procuration à Gilardeau-Truffinet Christian		1 voix
(Conseillère Municipale de La Roche sur le Buis) Gourdon Claudine par procuration à Ruyschaert Christelle		1 voix
(Délégué CC Buëch Dévoluy - CCBd) Griffit Gérald		2 voix
(1er Adjoint de Val Buëch-Méouge) Jacquemart Vincent		1 voix
(Conseiller municipal de Venterol) Jannot Nicolas		1 voix
(Maire de Vesc) Jeune Alain		1 voix
(Conseiller Communautaire CCPDB (Dieulefit-Bourdeaux)) Jeune Alain -Ccpdb		2 voix
(Conseillère municipale de Curnier) Langouet Brigitte		1 voix
(Conseillère Municipale de Sigottier) Lanteaume Catherine		1 voix
(Conseillère Municipale de Ballons) Lapie Claire par procuration à Cahn Philippe		1 voix
(Maire de Saint Pantaléon les Vignes) Lascombes Céline		1 voix
(Adjoint de Pelonne) Mallié Dominique		1 voix
(Maire de Laborel) Maoui Renée par procuration à Peloux Nicole		1 voix
(Adjoint de Moydans) Martinasso Alain par procuration à Rochas Pascale		1 voix
(Sénatrice - Conseillère Municipale de Vinsobres) Monier Marie-Pierre		1 voix
(Conseillère Départementale de la Drôme / Canton de Dieulefit) Moulin Corinne		7 voix
(Conseillère régionale Auvergne-Rhône-Alpes) Mourier Marlène par procuration à Picard Patricia		6 voix



# Rapport des délibérations

Date : **14/11/2025 17:39:54**

Séance - **14/11/2025**

Président : **Nicole PELOUX**

Secrétaire :

**Désignation d'un-e représentant-e à la Commission Local de l'Eau du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Lez**

**Unanimité**

Date du vote : **14/11/2025 17:39:54**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **67**

Voix totales : **132**

Voix Exprimées : **125**

Non votés : **1**

Taux d'abstention : **4,5 %**

Majorité simple des voix exprimées

<b>Pour</b>	<b>125 Voix</b>	<b>100,0 %</b>
(Conseillère Municipale de Villebois les Pins) Noris Jennifer		1 voix
(Maire de Montfroc) Pasero Jean-Noël par procuration à Rochas Pascale		1 voix
(3ème Adjointe de l'Epine) Pech-Rabasse Martine		1 voix
(4ème Adjointe de Sisteron) Peloux Nicole		1 voix
(Conseiller régional Provence-Alpes-Côte d'Azur) Perilhou Jean-François par procuration à Camp Jean-Christophe		6 voix
(1er Adjoint Bellecombe-Tarendol) Pernet Jean-Luc		1 voix
(Conseillère régionale Auvergne-Rhône-Alpes) Picard Patricia		6 voix
(Conseillère Départementale des Hautes-Alpes / Canton de Serres) Pinet Françoise par procuration à Cremillieux Gilles		7 voix
(Maire de Méreuil) Reynaud-Frey Annick par procuration à Jacquemart Vincent		1 voix
(Maire d'Aubres) Richard Eric par procuration à Cahn Philippe		1 voix
(2ème adjoint de Cornillon sur l'Oule) Rochas Yannis		1 voix
(Déléguée CCB DP - Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençale) Rochas Pascale		2 voix
(Délégué CC Sisteronais-Buëch (CCSB)) Rolland Michel - Ccsb par procuration à Rolland Michel		2 voix
(Maire de Savournon) Rolland Michel		1 voix
(Conseillère régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur) Rossi Agnès		6 voix
(Délégué CCVV) Roux Frédéric - Ccvv par procuration à Roux Frédéric		2 voix
(Maire de Mollans sur Ouvèze) Roux Frédéric		1 voix
(Maire de St Sauveur Gouvernet) Ruysschaert Christelle		1 voix
(Maire de Rémuzat) Salin Olivier		1 voix
(Conseiller Municipal de Chabestan) Sellier Jacques		1 voix
(Maire de Rosans) Tardy Lionel		1 voix
(Conseiller Départemental des Hautes-Alpes / Canton de Serres) Tenoux Gérard par procuration à Cremillieux Gilles		7 voix
(Conseillère régionale Auvergne-Rhône-Alpes) Thoraval Marie-Hélène par procuration à Picard Patricia		6 voix
(Conseillère Municipale de Séderon) Touche Danielle par procuration à Roux Frédéric		1 voix
(2ème Adjointe d'Ourres) Yaffee Caroline par procuration à Cremillieux Gilles		1 voix
<b>Abstention</b>	<b>6 Voix</b>	
(Conseillère régionale Auvergne-Rhône-Alpes) Grard Maud		6 voix
<b>Non votants</b>	<b>1 Voix</b>	
(Conseillère Municipale du Bersac) Courbet Viviane		1 voix



# Rapport des délibérations

Date : **14/11/2025 17:39:54**

Séance - **14/11/2025**

Président : **Nicole PELOUX**

Secrétaire :

**Autorisation de liquider, mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2026**

**Unanimité**

Date du vote : **14/11/2025 17:44:26**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **67**

Voix totales : **132**

Voix Exprimées : **131**

Non votés : **1**

Taux d'abstention : **0,0 %**

Majorité simple des voix exprimées

Pour	131 Voix	100,0 %
(Maire de Valouse) Amar Janine		1 voix
(Conseiller régional Auvergne-Rhône-Alpes) Aurias Claude		6 voix
(Maire du Poët Sigillat) Balduchi Monique par procuration à Barbanson Fabienne		1 voix
(Maire de Saint Ferreol Trente Pas) Barbanson Fabienne		1 voix
(Maire de Buis-les-Baronnies) Bernard Sébastien		1 voix
(Conseillère Municipale de Montréal les Sources) Biousse Coralie		1 voix
(Maire de Sahune) Bompard Marc		1 voix
(Maire de Chateauneuf-de-Bordette) Cahn Philippe		1 voix
(4ème Adjoint de Vaison-la-Romaine) Camp Jean-Christophe		1 voix
(Maire de la Charce) Cirer-Methel Pascal par procuration à Rochas Yannis		1 voix
(Conseiller Communautaire CCPD) Combel Laurent par procuration à Peloux Nicole		2 voix
(Maire d'Orpierre) Cremillieux Gilles		1 voix
(Délégué CC Sisteronais-Buëch (CCSB)) Cremillieux Gilles - Ccsb par procuration à Cremillieux Gilles		2 voix
(Conseiller Municipal de La Motte Chalancon) Dalstein Pierre		1 voix
(Maire de Montaulieu) Deconinck Stéphane par procuration à Ruysschaert Christelle		1 voix
(1er Adjointe de Ribeyret) Denieault Jeannie par procuration à Jacquemart Vincent		1 voix
(Conseillère Régionale PACA déléguée au Pnr des Baronnies provençales) Eymeoud Chantal par procuration à Cremillieux Gilles		6 voix
(Conseillère municipale de Plaisians) Eysseric Patricia		1 voix
(2ème Ajointe de Valréas) Ferrigno Rosy		1 voix
(Maire Aulan) Feuillas Annie par procuration à Salin Olivier		1 voix
(2ème adjoint de Serres) Gautier Adrien		1 voix
(Conseillère Municipale de Taulignan) Gentil Anne		1 voix
(Maire de Veynes) Gilardeau-Truffinet Christian		1 voix
(3ème Adjointe de Dieulefit) Girard Laurence par procuration à Gilardeau-Truffinet Christian		1 voix
(Conseillère Municipale de La Roche sur le Buis) Gourdon Claudine par procuration à Ruysschaert Christelle		1 voix
(Conseillère régionale Auvergne-Rhône-Alpes) Grard Maud		6 voix
(Délégué CC Buëch Dévoluy - CCBd) Griffit Gérald		2 voix
(1er Adjoint de Val Buëch-Méouge) Jacquemart Vincent		1 voix
(Conseiller municipal de Venterol) Jannot Nicolas		1 voix
(Conseiller Communautaire CCPDB (Dieulefit-Bourdeaux)) Jeune Alain -Ccpdb		2 voix
(Maire de Vesc) Jeune Alain		1 voix
(Conseillère municipale de Curnier) Langouet Brigitte		1 voix
(Conseillère Municipale de Sigottier) Lanteaume Catherine		1 voix
(Conseillère Municipale de Ballons) Lapie Claire par procuration à Cahn Philippe		1 voix
(Maire de Saint Pantaléon les Vignes) Lascombes Céline		1 voix
(Adjoint de Pelonne) Mallié Dominique		1 voix
(Maire de Laborel) Maoui Renée par procuration à Peloux Nicole		1 voix
(Adjoint de Moydans) Martinasso Alain par procuration à Rochas Pascale		1 voix
(Sénatrice - Conseillère Municipale de Vinsobres) Monier Marie-Pierre		1 voix
(Conseillère Départementale de la Drôme / Canton de Dieulefit) Moulin Corinne		7 voix



# Rapport des délibérations

Date : **14/11/2025 17:39:54**

Séance - **14/11/2025**

Président : **Nicole PELOUX**

Secrétaire :

## Autorisation de liquider, mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2026

**Unanimité**

Date du vote : **14/11/2025 17:44:26**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **67**

Voix totales : **132**

Voix Exprimées : **131**

Non votés : **1**

Taux d'abstention : **0,0 %**

Majorité simple des voix exprimées

<b>Pour</b>	<b>131 Voix</b>	<b>100,0 %</b>
(Conseillère régionale Auvergne-Rhône-Alpes) Mourier Marlène par procuration à Picard Patricia		6 voix
(Conseillère Municipale de Villebois les Pins) Noris Jennifer		1 voix
(Maire de Montfroc) Pasero Jean-Noël par procuration à Rochas Pascale		1 voix
(3ème Adjointe de l'Epine) Pech-Rabasse Martine		1 voix
(4ème Adjointe de Sisteron) Peloux Nicole		1 voix
(Conseiller régional Provence-Alpes-Côte d'Azur) Perilhou Jean-François par procuration à Camp Jean-Christophe		6 voix
(1er Adjoint Bellecombe-Tarendol) Pernet Jean-Luc		1 voix
(Conseillère régionale Auvergne-Rhône-Alpes) Picard Patricia		6 voix
(Conseillère Départementale des Hautes-Alpes / Canton de Serres) Pinet Françoise par procuration à Cremillieux Gilles		7 voix
(Maire de Méreuil) Reynaud-Frey Annick par procuration à Jacquemart Vincent		1 voix
(Maire d'Aubres) Richard Eric par procuration à Cahn Philippe		1 voix
(2ème adjoint de Cornillon sur l'Oule) Rochas Yannis		1 voix
(Déléguée CCBDP - Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençale) Rochas Pascale		2 voix
(Délégué CC Sisteronais-Buëch (CCSB)) Rolland Michel - Ccsb par procuration à Rolland Michel		2 voix
(Maire de Savournon) Rolland Michel		1 voix
(Conseillère régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur) Rossi Agnès		6 voix
(Maire de Mollans sur Ouvèze) Roux Frédéric		1 voix
(Délégué CCVV) Roux Frédéric - Ccuv par procuration à Roux Frédéric		2 voix
(Maire de St Sauveur Gouvernet) Ruysschaert Christelle		1 voix
(Maire de Rémuzat) Salin Olivier		1 voix
(Conseiller Municipal de Chabestan) Sellier Jacques		1 voix
(Maire de Rosans) Tardy Lionel		1 voix
(Conseiller Départemental des Hautes-Alpes / Canton de Serres) Tenoux Gérard par procuration à Cremillieux Gilles		7 voix
(Conseillère régionale Auvergne-Rhône-Alpes) Thoraval Marie-Hélène par procuration à Picard Patricia		6 voix
(Conseillère Municipale de Séderon) Touche Danielle par procuration à Roux Frédéric		1 voix
(2ème Adjointe d'Hourres) Yaffee Caroline par procuration à Cremillieux Gilles		1 voix
<b>Non votants</b>	<b>1 Voix</b>	
(Conseillère Municipale du Bersac) Courbet Viviane		1 voix



# Rapport des délibérations

Date : **14/11/2025 17:39:54**

Séance - **14/11/2025**

Président : **Nicole PELOUX**

Secrétaire :

## Adhésion au campus Cédille en vue de la participation au salon « Vivre ici »

**Adoptée**

Date du vote : **14/11/2025 17:49:46**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **67**

Voix totales : **132**

Non votés : **7**

Voix Exprimées : **125**

Taux d'abstention : **0,0 %**

Majorité simple des voix exprimées

Pour	124 Voix	99,2 %
(Maire de Valouse) Amar Janine		1 voix
(Conseiller régional Auvergne-Rhône-Alpes) Aurias Claude		6 voix
(Maire du Poët Sigillat) Balduchi Monique par procuration à Barbanson Fabienne		1 voix
(Maire de Saint Ferreol Trente Pas) Barbanson Fabienne		1 voix
(Maire de Buis-les-Baronnies) Bernard Sébastien		1 voix
(Maire de Sahune) Bompard Marc		1 voix
(Maire de Chateaufort-de-Bordette) Cahn Philippe		1 voix
(4ème Adjoint de Vaison-la-Romaine) Camp Jean-Christophe		1 voix
(Maire de la Charce) Cirer-Methel Pascal par procuration à Rochas Yanniss		1 voix
(Conseiller Communautaire CCPD) Combel Laurent par procuration à Peloux Nicole		2 voix
(Maire d'Orpierre) Cremillieux Gilles		1 voix
(Délégué CC Sisteronais-Buëch (CCSB)) Cremillieux Gilles - Ccsb par procuration à Cremillieux Gilles		2 voix
(Conseiller Municipal de La Motte Chalancon) Dalstein Pierre		1 voix
(Maire de Montaulieu) Deconinck Stéphane par procuration à Ruyschaert Christelle		1 voix
(1er Adjointe de Ribeyret) Denieault Jeannie par procuration à Jacquemart Vincent		1 voix
(Conseillère Régionale PACA déléguée au Pnr des Baronnies provençales) Eymeoud Chantal par procuration à Cremillieux Gilles		6 voix
(Conseillère municipale de Plaisians) Eysseric Patricia		1 voix
(2ème Ajointe de Valréas) Ferrigno Rosy		1 voix
(Maire Aulan) Feuillas Annie par procuration à Salin Olivier		1 voix
(2ème adjoint de Serres) Gautier Adrien		1 voix
(Conseillère Municipale de Taulignan) Gentil Anne		1 voix
(Maire de Veynes) Gilardeau-Truffinet Christian		1 voix
(3ème Adjointe de Dieulefit) Girard Laurence par procuration à Gilardeau-Truffinet Christian		1 voix
(Conseillère Municipale de La Roche sur le Buis) Gourdon Claudine par procuration à Ruyschaert Christelle		1 voix
(Délégué CC Buëch Dévoluy - CCBd) Griffit Gérald		2 voix
(1er Adjoint de Val Buëch-Méouge) Jacquemart Vincent		1 voix
(Conseiller municipal de Venterol) Jannot Nicolas		1 voix
(Maire de Vesc) Jeune Alain		1 voix
(Conseiller Communautaire CCPDB (Dieulefit-Bourdeaux)) Jeune Alain -Ccpdb		2 voix
(Conseillère municipale de Curnier) Langouet Brigitte		1 voix
(Conseillère Municipale de Sigottier) Lanteaume Catherine		1 voix
(Conseillère Municipale de Ballons) Lapie Claire par procuration à Cahn Philippe		1 voix
(Maire de Saint Pantaléon les Vignes) Lascombes Céline		1 voix
(Adjoint de Pelonne) Mallié Dominique		1 voix
(Maire de Laborel) Maoui Renée par procuration à Peloux Nicole		1 voix
(Adjoint de Moydans) Martinasso Alain par procuration à Rochas Pascale		1 voix
(Sénatrice - Conseillère Municipale de Vinsobres) Monier Marie-Pierre		1 voix
(Conseillère Départementale de la Drôme / Canton de Dieulefit) Moulin Corinne		7 voix
(Conseillère régionale Auvergne-Rhône-Alpes) Mourier Marlène par procuration à Picard Patricia		6 voix
(Conseillère Municipale de Villebois les Pins) Noris Jennifer		1 voix
(Maire de Montfroc) Pasero Jean-Noël par procuration à Rochas Pascale		1 voix



# Rapport des délibérations

Date : **14/11/2025 17:39:54**

Séance - **14/11/2025**

Président : **Nicole PELOUX**

Secrétaire :

## Adhésion au campus Cédille en vue de la participation au salon « Vivre ici » Adoptée

Date du vote : **14/11/2025 17:49:46**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **67**

Voix totales : **132**

Non votés : **7**

Voix Exprimées : **125**

Taux d'abstention : **0,0 %**

Majorité simple des voix exprimées

Pour	124 Voix	99,2 %
(3ème Adjointe de l'Epine) Pech-Rabasse Martine		1 voix
(4ème Adjointe de Sisteron) Peloux Nicole		1 voix
(Conseiller régional Provence-Alpes-Côte d'Azur) Perilhou Jean-François par procuration à Camp Jean-Christophe		6 voix
(1er Adjoint Bellecombe-Tarendol) Pernet Jean-Luc		1 voix
(Conseillère régionale Auvergne-Rhône-Alpes) Picard Patricia		6 voix
(Conseillère Départementale des Hautes-Alpes / Canton de Serres) Pinet Françoise par procuration à Cremillieux Gilles		7 voix
(Maire de Méreuil) Reynaud-Frey Annick par procuration à Jacquemart Vincent		1 voix
(Maire d'Aubres) Richard Eric par procuration à Cahn Philippe		1 voix
(Déléguée CCB DP - Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençale) Rochas Pascale		2 voix
(2ème adjoint de Cornillon sur l'Oule) Rochas Yannis		1 voix
(Délégué CC Sisteronais-Buëch (CCSB)) Rolland Michel - Ccsb par procuration à Rolland Michel		2 voix
(Maire de Savournon) Rolland Michel		1 voix
(Conseillère régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur) Rossi Agnès		6 voix
(Délégué CCVV) Roux Frédéric - Ccgv par procuration à Roux Frédéric		2 voix
(Maire de Mollans sur Ouvèze) Roux Frédéric		1 voix
(Maire de St Sauveur Gouvernet) Ruysschaert Christelle		1 voix
(Maire de Rémuzat) Salin Olivier		1 voix
(Conseiller Municipal de Chabestan) Sellier Jacques		1 voix
(Maire de Rosans) Tardy Lionel		1 voix
(Conseiller Départemental des Hautes-Alpes / Canton de Serres) Tenoux Gérard par procuration à Cremillieux Gilles		7 voix
(Conseillère régionale Auvergne-Rhône-Alpes) Thoraval Marie-Hélène par procuration à Picard Patricia		6 voix
(Conseillère Municipale de Séderon) Touche Danielle par procuration à Roux Frédéric		1 voix
(2ème Adjointe d'Ourres) Yaffee Caroline par procuration à Cremillieux Gilles		1 voix
Contre	1 Voix	0,8 %
(Conseillère Municipale de Montréal les Sources) Biousse Coralie		1 voix
Non votants	7 Voix	
(Conseillère Municipale du Bersac) Courbet Viviane		1 voix
(Conseillère régionale Auvergne-Rhône-Alpes) Grad Maud		6 voix



# Rapport des délibérations

Date : **14/11/2025 17:39:54**

Séance - **14/11/2025**

Président : **Nicole PELOUX**

Secrétaire :

## Révision de la Charte du Parc : demandes de subventions auprès des Régions et Auvergne Rhône-Alpes et Sud pour 2026

**Unanimité**

Date du vote : **14/11/2025 17:58:18**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **67**

Voix totales : **132**

Voix Exprimées : **124**

Non votés : **8**

Taux d'abstention : **0,0 %**

Majorité simple des voix exprimées

Pour	124 Voix	100,0 %
(Maire de Valouse) Amar Janine		1 voix
(Conseiller régional Auvergne-Rhône-Alpes) Aurias Claude		6 voix
(Maire du Poët Sigillat) Balduchi Monique par procuration à Barbanson Fabienne		1 voix
(Maire de Saint Ferreol Trente Pas) Barbanson Fabienne		1 voix
(Maire de Buis-les-Baronnies) Bernard Sébastien		1 voix
(Conseillère Municipale de Montréal les Sources) Biousse Coralie		1 voix
(Maire de Sahune) Bompard Marc		1 voix
(Maire de Chateauneuf-de-Bordette) Cahn Philippe		1 voix
(4ème Adjoint de Vaison-la-Romaine) Camp Jean-Christophe		1 voix
(Maire de la Charce) Cirer-Methel Pascal par procuration à Rochas Yannis		1 voix
(Conseiller Communautaire CCPD) Combel Laurent par procuration à Peloux Nicole		2 voix
(Maire d'Orpierre) Cremillieux Gilles		1 voix
(Délégué CC Sisteronais-Buëch (CCSB)) Cremillieux Gilles - Ccsb par procuration à Cremillieux Gilles		2 voix
(Conseiller Municipal de La Motte Chalancon) Dalstein Pierre		1 voix
(Maire de Montaulieu) Deconinck Stéphane par procuration à Ruyschaert Christelle		1 voix
(1er Adjointe de Ribeyret) Denieault Jeannie par procuration à Jacquemart Vincent		1 voix
(Conseillère Régionale PACA déléguée au Pnr des Baronnies provençales) Eymeoud Chantal par procuration à Cremillieux Gilles		6 voix
(Conseillère municipale de Plaisians) Eysseric Patricia		1 voix
(2ème Ajointe de Valréas) Ferrigno Rosy		1 voix
(Maire Aulan) Feuillas Annie par procuration à Salin Olivier		1 voix
(2ème adjoint de Serres) Gautier Adrien		1 voix
(Conseillère Municipale de Taulignan) Gentil Anne		1 voix
(Maire de Veynes) Gilardeau-Truffinet Christian		1 voix
(3ème Adjointe de Dieulefit) Girard Laurence par procuration à Gilardeau-Truffinet Christian		1 voix
(Conseillère Municipale de La Roche sur le Buis) Gourdon Claudine par procuration à Ruyschaert Christelle		1 voix
(Conseillère régionale Auvergne-Rhône-Alpes) Grard Maud		6 voix
(Délégué CC Buëch Dévoluy - CCBd) Griffit Gérald		2 voix
(1er Adjoint de Val Buëch-Méouge) Jacquemart Vincent		1 voix
(Conseiller municipal de Venterol) Jannot Nicolas		1 voix
(Conseiller Communautaire CCPDB (Dieulefit-Bourdeaux)) Jeune Alain -Ccpdb		2 voix
(Maire de Vesc) Jeune Alain		1 voix
(Conseillère municipale de Curnier) Langouet Brigitte		1 voix
(Conseillère Municipale de Sigottier) Lanteaume Catherine		1 voix
(Conseillère Municipale de Ballons) Lapie Claire par procuration à Cahn Philippe		1 voix
(Maire de Saint Pantaléon les Vignes) Lascombes Céline		1 voix
(Adjoint de Pelonne) Mallié Dominique		1 voix
(Maire de Laborel) Maoui Renée par procuration à Peloux Nicole		1 voix
(Adjoint de Moydans) Martinasso Alain par procuration à Rochas Pascale		1 voix
(Sénatrice - Conseillère Municipale de Vinsobres) Monier Marie-Pierre		1 voix
(Conseillère régionale Auvergne-Rhône-Alpes) Mourier Marlène par procuration à Picard Patricia		6 voix



# Rapport des délibérations

Date : **14/11/2025 17:39:54**

Séance - **14/11/2025**

Président : **Nicole PELOUX**

Secrétaire :

## Révision de la Charte du Parc : demandes de subventions auprès des Régions et Auvergne Rhône-Alpes et Sud pour 2026

**Unanimité**

Date du vote : **14/11/2025 17:58:18**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **67**

Voix totales : **132**

Voix Exprimées : **124**

Non votés : **8**

Taux d'abstention : **0,0 %**

Majorité simple des voix exprimées

Pour	124 Voix	100,0 %
(Conseillère Municipale de Villebois les Pins) Noris Jennifer		1 voix
(Maire de Montfroc) Pasero Jean-Noël par procuration à Rochas Pascale		1 voix
(3ème Adjointe de l'Epine) Pech-Rabasse Martine		1 voix
(4ème Adjointe de Sisteron) Peloux Nicole		1 voix
(Conseiller régional Provence-Alpes-Côte d'Azur) Perilhou Jean-François par procuration à Camp Jean-Christophe		6 voix
(1er Adjoint Bellecombe-Tarendol) Pernet Jean-Luc		1 voix
(Conseillère régionale Auvergne-Rhône-Alpes) Picard Patricia		6 voix
(Conseillère Départementale des Hautes-Alpes / Canton de Serres) Pinet Françoise par procuration à Cremillieux Gilles		7 voix
(Maire de Méreuil) Reynaud-Frey Annick par procuration à Jacquemart Vincent		1 voix
(Maire d'Aubres) Richard Eric par procuration à Cahn Philippe		1 voix
(2ème adjoint de Cornillon sur l'Oule) Rochas Yannis		1 voix
(Déléguée CCB DP - Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençale) Rochas Pascale		2 voix
(Maire de Savournon) Rolland Michel		1 voix
(Délégué CC Sisteronais-Buëch (CCSB)) Rolland Michel - Ccsb par procuration à Rolland Michel		2 voix
(Conseillère régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur) Rossi Agnès		6 voix
(Délégué CCVV) Roux Frédéric - Ccvv par procuration à Roux Frédéric		2 voix
(Maire de Mollans sur Ouvèze) Roux Frédéric		1 voix
(Maire de St Sauveur Gouvernet) Ruysschaert Christelle		1 voix
(Maire de Rémuzat) Salin Olivier		1 voix
(Conseiller Municipal de Chabestan) Sellier Jacques		1 voix
(Maire de Rosans) Tardy Lionel		1 voix
(Conseiller Départemental des Hautes-Alpes / Canton de Serres) Tenoux Gérard par procuration à Cremillieux Gilles		7 voix
(Conseillère régionale Auvergne-Rhône-Alpes) Thoraval Marie-Hélène par procuration à Picard Patricia		6 voix
(Conseillère Municipale de Séderon) Touche Danielle par procuration à Roux Frédéric		1 voix
(2ème Adjointe d'Ourres) Yaffee Caroline par procuration à Cremillieux Gilles		1 voix
Non votants	8 Voix	
(Conseillère Municipale du Bersac) Courbet Viviane		1 voix
(Conseillère Départementale de la Drôme / Canton de Dieulefit) Moulin Corinne		7 voix



# Rapport des délibérations

Date : **14/11/2025 17:39:54**

Séance - **14/11/2025**

Président : **Nicole PELOUX**

Secrétaire :

## Atlas de Biodiversité Communale - lancement d'un Appel à Manifestation d'Intérêt

**Adoptée**

Date du vote : **14/11/2025 18:04:38**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **67**

Voix totales : **132**

Voix Exprimées : **122**

Non votés : **7**

Taux d'abstention : **2,3 %**

Majorité simple des voix exprimées

Pour	117 Voix	95,9 %
(Maire de Valouse) Amar Janine		1 voix
(Conseiller régional Auvergne-Rhône-Alpes) Aurias Claude		6 voix
(Maire du Poët Sigillat) Balduchi Monique par procuration à Barbanson Fabienne		1 voix
(Maire de Saint Ferreol Trente Pas) Barbanson Fabienne		1 voix
(Maire de Chateauneuf-de-Bordette) Cahn Philippe		1 voix
(4ème Adjoint de Vaison-la-Romaine) Camp Jean-Christophe		1 voix
(Maire de la Charce) Cirer-Methel Pascal par procuration à Rochas Yanniss		1 voix
(Conseiller Communautaire CCPD) Combel Laurent par procuration à Peloux Nicole		2 voix
(Délégué CC Sisteronais-Buëch (CCSB)) Cremillieux Gilles - Ccsb par procuration à Cremillieux Gilles		2 voix
(Maire d'Orpierre) Cremillieux Gilles		1 voix
(Conseiller Municipal de La Motte Chalancon) Dalstein Pierre		1 voix
(Maire de Montaulieu) Deconinck Stéphane par procuration à Ruyschaert Christelle		1 voix
(1er Adjointe de Ribeyret) Denieault Jeannie par procuration à Jacquemart Vincent		1 voix
(Conseillère Régionale PACA déléguée au Pnr des Baronnies provençales) Eymeoud Chantal par procuration à Cremillieux Gilles		6 voix
(2ème Ajointe de Valréas) Ferrigno Rosy		1 voix
(Maire Aulan) Feuillas Annie par procuration à Salin Olivier		1 voix
(Conseillère Municipale de Taulignan) Gentil Anne		1 voix
(Maire de Veynes) Gilardeau-Truffinet Christian		1 voix
(3ème Adjointe de Dieulefit) Girard Laurence par procuration à Gilardeau-Truffinet Christian		1 voix
(Conseillère Municipale de La Roche sur le Buis) Gourdon Claudine par procuration à Ruyschaert Christelle		1 voix
(Conseillère régionale Auvergne-Rhône-Alpes) Gard Maud		6 voix
(Délégué CC Buëch Dévoluy - CCBD) Griffit Gérald		2 voix
(1er Adjoint de Val Buëch-Méouge) Jacquemart Vincent		1 voix
(Conseiller municipal de Venterol) Jannot Nicolas		1 voix
(Maire de Vesc) Jeune Alain		1 voix
(Conseiller Communautaire CCPDB (Dieulefit-Bourdeaux)) Jeune Alain -Ccpdb		2 voix
(Conseillère Municipale de Sigottier) Lanteaume Catherine		1 voix
(Conseillère Municipale de Ballons) Lapie Claire par procuration à Cahn Philippe		1 voix
(Maire de Saint Pantaléon les Vignes) Lascombes Céline		1 voix
(Adjoint de Pelonne) Mallié Dominique		1 voix
(Maire de Laborel) Maoui Renée par procuration à Peloux Nicole		1 voix
(Adjoint de Moydans) Martinasso Alain par procuration à Rochas Pascale		1 voix
(Sénatrice - Conseillère Municipale de Vinsobres) Monier Marie-Pierre		1 voix
(Conseillère régionale Auvergne-Rhône-Alpes) Mourier Marlène par procuration à Picard Patricia		6 voix
(Conseillère Municipale de Villebois les Pins) Noris Jennifer		1 voix
(Maire de Montfroc) Pasero Jean-Noël par procuration à Rochas Pascale		1 voix
(3ème Adjointe de l'Epine) Pech-Rabasse Martine		1 voix
(4ème Adjointe de Sisteron) Peloux Nicole		1 voix
(Conseiller régional Provence-Alpes-Côte d'Azur) Perilhou Jean-François par procuration à Camp Jean-Christophe		6 voix
(Conseillère régionale Auvergne-Rhône-Alpes) Picard Patricia		6 voix



# Rapport des délibérations

Date : **14/11/2025 17:39:54**

Séance - **14/11/2025**

Président : **Nicole PELOUX**

Secrétaire :

## Atlas de Biodiversité Communale - lancement d'un Appel à Manifestation d'Intérêt

**Adoptée**

Date du vote : **14/11/2025 18:04:38**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **67**

Voix totales : **132**

Non votés : **7**

Voix Exprimées : **122**

Taux d'abstention : **2,3 %**

Majorité simple des voix exprimées

<b>Pour</b>	<b>117 Voix</b>	<b>95,9 %</b>
(Conseillère Départementale des Hautes-Alpes / Canton de Serres) Pinet Françoise par procuration à Cremillieux Gilles		7 voix
(Maire de Méreuil) Reynaud-Frey Annick par procuration à Jacquemart Vincent		1 voix
(Maire d'Aubres) Richard Eric par procuration à Cahn Philippe		1 voix
(Déléguée CCBDP - Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençale) Rochas Pascale		2 voix
(2ème adjoint de Cornillon sur l'Oule) Rochas Yannis		1 voix
(Maire de Savournon) Rolland Michel		1 voix
(Délégué CC Sisteronais-Buëch (CCSB)) Rolland Michel - Ccsb par procuration à Rolland Michel		2 voix
(Conseillère régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur) Rossi Agnès		6 voix
(Délégué CCVV) Roux Frédéric - Ccvv par procuration à Roux Frédéric		2 voix
(Maire de Mollans sur Ouvèze) Roux Frédéric		1 voix
(Maire de St Sauveur Gouvernet) Ruysschaert Christelle		1 voix
(Maire de Rémuzat) Salin Olivier		1 voix
(Conseiller Municipal de Chabestan) Sellier Jacques		1 voix
(Maire de Rosans) Tardy Lionel		1 voix
(Conseiller Départemental des Hautes-Alpes / Canton de Serres) Tenoux Gérard par procuration à Cremillieux Gilles		7 voix
(Conseillère régionale Auvergne-Rhône-Alpes) Thoraval Marie-Hélène par procuration à Picard Patricia		6 voix
(Conseillère Municipale de Séderon) Touche Danielle par procuration à Roux Frédéric		1 voix
(2ème Adjointe d'Hourres) Yaffee Caroline par procuration à Cremillieux Gilles		1 voix
<b>Contre</b>	<b>5 Voix</b>	<b>4,1 %</b>
(Maire de Buis-les-Baronnies) Bernard Sébastien		1 voix
(Conseillère Municipale de Montréal les Sources) Biousse Coralie		1 voix
(Maire de Sahune) Bompard Marc		1 voix
(2ème adjoint de Serres) Gautier Adrien		1 voix
(1er Adjoint Bellecombe-Tarendol) Pernet Jean-Luc		1 voix
<b>Abstention</b>	<b>3 Voix</b>	
(Conseillère Municipale du Bersac) Courbet Viviane		1 voix
(Conseillère municipale de Plaisians) Eysseric Patricia		1 voix
(Conseillère municipale de Curnier) Langouet Brigitte		1 voix
<b>Non votants</b>	<b>7 Voix</b>	
(Conseillère Départementale de la Drôme / Canton de Dieulefit) Moulin Corinne		7 voix



# Rapport des délibérations

Date : **14/11/2025 17:39:54**

Séance - **14/11/2025**

Président : **Nicole PELOUX**

Secrétaire :

## Mise en œuvre du programme d'animateurs OLD (Obligations Légales de Débroussaillage)

**Adoptée**

Date du vote : **14/11/2025 18:09:57**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **67**

Voix totales : **132**

Voix Exprimées : **121**

Non votés : **7**

Taux d'abstention : **3,0 %**

Majorité simple des voix exprimées

Pour	118 Voix	97,5 %
(Maire de Valouse) Amar Janine		1 voix
(Conseiller régional Auvergne-Rhône-Alpes) Aurias Claude		6 voix
(Maire du Poët Sigillat) Balduchi Monique par procuration à Barbanson Fabienne		1 voix
(Maire de Saint Ferreol Trente Pas) Barbanson Fabienne		1 voix
(Maire de Buis-les-Baronnies) Bernard Sébastien		1 voix
(Maire de Chateaneuf-de-Bordette) Cahn Philippe		1 voix
(4ème Adjoint de Vaison-la-Romaine) Camp Jean-Christophe		1 voix
(Maire de la Charce) Cirer-Methel Pascal par procuration à Rochas Yanniss		1 voix
(Conseiller Communautaire CCPD) Combel Laurent par procuration à Peloux Nicole		2 voix
(Délégué CC Sisteronais-Buëch (CCSB)) Cremillieux Gilles - Ccsb par procuration à Cremillieux Gilles		2 voix
(Maire d'Orpierre) Cremillieux Gilles		1 voix
(Conseiller Municipal de La Motte Chalancon) Dalstein Pierre		1 voix
(Maire de Montaulieu) Deconinck Stéphane par procuration à Ruysschaert Christelle		1 voix
(1er Adjointe de Ribeyret) Denieault Jeannie par procuration à Jacquemart Vincent		1 voix
(Conseillère Régionale PACA déléguée au Pnr des Baronnies provençales) Eymeoud Chantal par procuration à Cremillieux Gilles		6 voix
(2ème Ajointe de Valréas) Ferrigno Rosy		1 voix
(Maire Aulan) Feuillas Annie par procuration à Salin Olivier		1 voix
(Conseillère Municipale de Taulignan) Gentil Anne		1 voix
(Maire de Veynes) Gilardeau-Truffinet Christian		1 voix
(3ème Adjointe de Dieulefit) Girard Laurence par procuration à Gilardeau-Truffinet Christian		1 voix
(Conseillère Municipale de La Roche sur le Buis) Gourdon Claudine par procuration à Ruysschaert Christelle		1 voix
(Conseillère régionale Auvergne-Rhône-Alpes) Grard Maud		6 voix
(Délégué CC Buëch Dévoluy - CCBD) Griffit Gérald		2 voix
(1er Adjoint de Val Buëch-Méouge) Jacquemart Vincent		1 voix
(Conseiller municipal de Venterol) Jannot Nicolas		1 voix
(Conseiller Communautaire CCPDB (Dieulefit-Bourdeaux)) Jeune Alain -Ccpdb		2 voix
(Maire de Vesc) Jeune Alain		1 voix
(Conseillère municipale de Curnier) Langouet Brigitte		1 voix
(Conseillère Municipale de Ballons) Lapie Claire par procuration à Cahn Philippe		1 voix
(Maire de Saint Pantaléon les Vignes) Lascombes Céline		1 voix
(Adjoint de Pelonne) Mallié Dominique		1 voix
(Maire de Laborel) Maoui Renée par procuration à Peloux Nicole		1 voix
(Adjoint de Moydans) Martinasso Alain par procuration à Rochas Pascale		1 voix
(Sénatrice - Conseillère Municipale de Vinsobres) Monier Marie-Pierre		1 voix
(Conseillère régionale Auvergne-Rhône-Alpes) Mourier Marlène par procuration à Picard Patricia		6 voix
(Conseillère Municipale de Villebois les Pins) Noris Jennifer		1 voix
(Maire de Montfroc) Pasero Jean-Noël par procuration à Rochas Pascale		1 voix
(3ème Adjointe de l'Epine) Pech-Rabasse Martine		1 voix
(4ème Adjointe de Sisteron) Peloux Nicole		1 voix
(Conseiller régional Provence-Alpes-Côte d'Azur) Perilhou Jean-François par procuration à Camp Jean-Christophe		6 voix



# Rapport des délibérations

Date : **14/11/2025 17:39:54**

Séance - **14/11/2025**

Président : **Nicole PELOUX**

Secrétaire :

## Mise en œuvre du programme d'animateurs OLD (Obligations Légales de Débroussaillage)

**Adoptée**

Date du vote : **14/11/2025 18:09:57**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **67**

Voix totales : **132**

Voix Exprimées : **121**

Non votés : **7**

Taux d'abstention : **3,0 %**

Majorité simple des voix exprimées

<b>Pour</b>	<b>118 Voix</b>	<b>97,5 %</b>
(1er Adjoint Bellecombe-Tarendol) Pernet Jean-Luc		1 voix
(Conseillère régionale Auvergne-Rhône-Alpes) Picard Patricia		6 voix
(Conseillère Départementale des Hautes-Alpes / Canton de Serres) Pinet Françoise par procuration à Cremillieux Gilles		7 voix
(Maire de Méreuil) Reynaud-Frey Annick par procuration à Jacquemart Vincent		1 voix
(Maire d'Aubres) Richard Eric par procuration à Cahn Philippe		1 voix
(2ème adjoint de Cornillon sur l'Oule) Rochas Yannis		1 voix
(Déléguée CCBDP - Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençale) Rochas Pascale		2 voix
(Maire de Savournon) Rolland Michel		1 voix
(Délégué CC Sisteronais-Buëch (CCSB)) Rolland Michel - Ccsb par procuration à Rolland Michel		2 voix
(Conseillère régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur) Rossi Agnès		6 voix
(Délégué CCVV) Roux Frédéric - Ccvv par procuration à Roux Frédéric		2 voix
(Maire de Mollans sur Ouvèze) Roux Frédéric		1 voix
(Maire de St Sauveur Gouvernet) Ruyschaert Christelle		1 voix
(Maire de Rémuzat) Salin Olivier		1 voix
(Conseiller Municipal de Chabestan) Sellier Jacques		1 voix
(Conseiller Départemental des Hautes-Alpes / Canton de Serres) Tenoux Gérard par procuration à Cremillieux Gilles		7 voix
(Conseillère régionale Auvergne-Rhône-Alpes) Thoraval Marie-Hélène par procuration à Picard Patricia		6 voix
(Conseillère Municipale de Séderon) Touche Danielle par procuration à Roux Frédéric		1 voix
(2ème Adjointe d'Ourres) Yaffee Caroline par procuration à Cremillieux Gilles		1 voix
<b>Contre</b>	<b>3 Voix</b>	<b>2,5 %</b>
(Conseillère Municipale de Montréal les Sources) Biousse Coralie		1 voix
(Maire de Sahune) Bompard Marc		1 voix
(Conseillère Municipale du Bersac) Courbet Viviane		1 voix
<b>Abstention</b>	<b>4 Voix</b>	
(Conseillère municipale de Plaisians) Eysseric Patricia		1 voix
(2ème adjoint de Serres) Gautier Adrien		1 voix
(Conseillère Municipale de Sigottier) Lanteaume Catherine		1 voix
(Maire de Rosans) Tardy Lionel		1 voix
<b>Non votants</b>	<b>7 Voix</b>	
(Conseillère Départementale de la Drôme / Canton de Dieulefit) Moulin Corinne		7 voix



# Rapport des délibérations

Date : **14/11/2025 17:39:54**

Séance - **14/11/2025**

Président : **Nicole PELOUX**

Secrétaire :

**Animation Natura 2000 années 2026-2028 : délibération cadre autorisant la demande de subvention auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes**

**Unanimité**

Date du vote : **14/11/2025 18:14:17**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **67**

Voix totales : **132**

Voix Exprimées : **126**

Non votés : **0**

Taux d'abstention : **4,5 %**

Majorité simple des voix exprimées

Pour	126 Voix	100,0 %
(Maire de Valouse) Amar Janine		1 voix
(Conseiller régional Auvergne-Rhône-Alpes) Aurias Claude		6 voix
(Maire du Poët Sigillat) Balduchi Monique par procuration à Barbanson Fabienne		1 voix
(Maire de Saint Ferreol Trente Pas) Barbanson Fabienne		1 voix
(Maire de Buis-les-Baronnies) Bernard Sébastien		1 voix
(Conseillère Municipale de Montréal les Sources) Biousse Coralie		1 voix
(Maire de Sahune) Bompard Marc		1 voix
(Maire de Chateauneuf-de-Bordette) Cahn Philippe		1 voix
(4ème Adjoint de Vaison-la-Romaine) Camp Jean-Christophe		1 voix
(Maire de la Charce) Cirer-Methel Pascal par procuration à Rochas Yannis		1 voix
(Conseiller Communautaire CCPD) Combel Laurent par procuration à Peloux Nicole		2 voix
(Conseillère Municipale du Bersac) Courbet Viviane		1 voix
(Maire d'Orpierre) Cremillieux Gilles		1 voix
(Délégué CC Sisteronais-Buëch (CCSB)) Cremillieux Gilles - Ccsb par procuration à Cremillieux Gilles		2 voix
(Conseiller Municipal de La Motte Chalancon) Dalstein Pierre		1 voix
(Maire de Montaulieu) Deconinck Stéphane par procuration à Ruyschaert Christelle		1 voix
(1er Adjointe de Ribeyret) Denieault Jeannie par procuration à Jacquemart Vincent		1 voix
(Conseillère Régionale PACA déléguée au Pnr des Baronnies provençales) Eymeoud Chantal par procuration à Cremillieux Gilles		6 voix
(Conseillère municipale de Plaisians) Eysseric Patricia		1 voix
(2ème Ajointe de Valréas) Ferrigno Rosy		1 voix
(Maire Aulan) Feuillas Annie par procuration à Salin Olivier		1 voix
(2ème adjoint de Serres) Gautier Adrien		1 voix
(Conseillère Municipale de Taulignan) Gentil Anne		1 voix
(Maire de Veynes) Gilardeau-Truffinet Christian		1 voix
(3ème Adjointe de Dieulefit) Girard Laurence par procuration à Gilardeau-Truffinet Christian		1 voix
(Conseillère Municipale de La Roche sur le Buis) Gourdon Claudine par procuration à Ruyschaert Christelle		1 voix
(Conseillère régionale Auvergne-Rhône-Alpes) Grad Maud		6 voix
(Délégué CC Buëch Dévoluy - CCBd) Griffit Gérald		2 voix
(1er Adjoint de Val Buëch-Méouge) Jacquemart Vincent		1 voix
(Conseiller municipal de Venterol) Jannot Nicolas		1 voix
(Maire de Vesc) Jeune Alain		1 voix
(Conseiller Communautaire CCPDB (Dieulefit-Bourdeaux)) Jeune Alain -Ccpdb		2 voix
(Conseillère municipale de Curnier) Langouet Brigitte		1 voix
(Conseillère Municipale de Sigottier) Lanteaume Catherine		1 voix
(Conseillère Municipale de Ballons) Lapie Claire par procuration à Cahn Philippe		1 voix
(Maire de Saint Pantaléon les Vignes) Lascombes Céline		1 voix
(Adjoint de Pelonne) Mallié Dominique		1 voix
(Maire de Laborel) Maoui Renée par procuration à Peloux Nicole		1 voix
(Adjoint de Moydans) Martinasso Alain par procuration à Rochas Pascale		1 voix
(Sénatrice - Conseillère Municipale de Vinsobres) Monier Marie-Pierre		1 voix



# Rapport des délibérations

Date : **14/11/2025 17:39:54**

Séance - **14/11/2025**

Président : **Nicole PELOUX**

Secrétaire :

## Animation Natura 2000 années 2026-2028 : délibération cadre autorisant la demande de subvention auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

**Unanimité**

Date du vote : **14/11/2025 18:14:17**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **67**

Voix totales : **132**

Voix Exprimées : **126**

Non votés : **0**

Taux d'abstention : **4,5 %**

Majorité simple des voix exprimées

Pour	126 Voix	100,0 %
(Conseillère Départementale de la Drôme / Canton de Dieulefit) Moulin Corinne		7 voix
(Conseillère Municipale de Villebois les Pins) Noris Jennifer		1 voix
(Maire de Montfroc) Pasero Jean-Noël par procuration à Rochas Pascale		1 voix
(3ème Adjointe de l'Epine) Pech-Rabasse Martine		1 voix
(4ème Adjointe de Sisteron) Peloux Nicole		1 voix
(Conseiller régional Provence-Alpes-Côte d'Azur) Perillou Jean-François par procuration à Camp Jean-Christophe		6 voix
(1er Adjoint Bellecombe-Tarendol) Pernet Jean-Luc		1 voix
(Conseillère régionale Auvergne-Rhône-Alpes) Picard Patricia		6 voix
(Conseillère Départementale des Hautes-Alpes / Canton de Serres) Pinet Françoise par procuration à Cremillieux Gilles		7 voix
(Maire de Méreuil) Reynaud-Frey Annick par procuration à Jacquemart Vincent		1 voix
(Maire d'Aubres) Richard Eric par procuration à Cahn Philippe		1 voix
(2ème adjoint de Cornillon sur l'Oule) Rochas Yannis		1 voix
(Déléguée CCB DP - Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençale) Rochas Pascale		2 voix
(Maire de Savournon) Rolland Michel		1 voix
(Délégué CC Sisteronais-Buëch (CCSB)) Rolland Michel - Ccsb par procuration à Rolland Michel		2 voix
(Conseillère régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur) Rossi Agnès		6 voix
(Maire de Mollans sur Ouvèze) Roux Frédéric		1 voix
(Délégué CCVV) Roux Frédéric - Ccuv par procuration à Roux Frédéric		2 voix
(Maire de St Sauveur Gouvernet) Ruysschaert Christelle		1 voix
(Maire de Rémuzat) Salin Olivier		1 voix
(Conseiller Municipal de Chabestan) Sellier Jacques		1 voix
(Maire de Rosans) Tardy Lionel		1 voix
(Conseiller Départemental des Hautes-Alpes / Canton de Serres) Tenoux Gérard par procuration à Cremillieux Gilles		7 voix
(Conseillère régionale Auvergne-Rhône-Alpes) Thoraval Marie-Hélène par procuration à Picard Patricia		6 voix
(Conseillère Municipale de Séderon) Touche Danielle par procuration à Roux Frédéric		1 voix
(2ème Adjointe d'Hourres) Yaffee Caroline par procuration à Cremillieux Gilles		1 voix
Abstention	6 Voix	
(Conseillère régionale Auvergne-Rhône-Alpes) Mourier Marlène par procuration à Picard Patricia		6 voix



# Rapport des délibérations

Date : **14/11/2025 17:39:54**

Séance - **14/11/2025**

Président : **Nicole PELOUX**

Secrétaire :

**Mission « conciliation des usages » : demandes de subventions auprès des Départements de la Drôme et des Hautes-Alpes**

**Adoptée**

Date du vote : **14/11/2025 18:19:33**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **67**

Voix totales : **132**

Voix Exprimées : **130**

Non votés : **0**

Taux d'abstention : **1,5 %**

Majorité simple des voix exprimées

Pour	128 Voix	98,5 %
(Maire de Valouse) Amar Janine		1 voix
(Conseiller régional Auvergne-Rhône-Alpes) Aurias Claude		6 voix
(Maire du Poët Sigillat) Balduchi Monique par procuration à Barbanson Fabienne		1 voix
(Maire de Saint Ferreol Trente Pas) Barbanson Fabienne		1 voix
(Conseillère Municipale de Montréal les Sources) Biousse Coralie		1 voix
(Maire de Chateaufort-de-Bordette) Cahn Philippe		1 voix
(4ème Adjoint de Vaison-la-Romaine) Camp Jean-Christophe		1 voix
(Maire de la Charce) Cirer-Methel Pascal par procuration à Rochas Yanniss		1 voix
(Conseiller Communautaire CCPD) Combel Laurent par procuration à Peloux Nicole		2 voix
(Délégué CC Sisteronais-Buëch (CCSB)) Cremillieux Gilles - Ccsb par procuration à Cremillieux Gilles		2 voix
(Maire d'Orpierre) Cremillieux Gilles		1 voix
(Conseiller Municipal de La Motte Chalancon) Dalstein Pierre		1 voix
(Maire de Montaulieu) Deconinck Stéphane par procuration à Ruyschaert Christelle		1 voix
(1er Adjointe de Ribeyret) Denieault Jeannie par procuration à Jacquemart Vincent		1 voix
(Conseillère Régionale PACA déléguée au Pnr des Baronnies provençales) Eymeoud Chantal par procuration à Cremillieux Gilles		6 voix
(Conseillère municipale de Plaisians) Eysseric Patricia		1 voix
(2ème Ajointe de Valréas) Ferrigno Rosy		1 voix
(Maire Aulan) Feuillas Annie par procuration à Salin Olivier		1 voix
(Conseillère Municipale de Taulignan) Gentil Anne		1 voix
(Maire de Veynes) Gilardeau-Truffinet Christian		1 voix
(3ème Adjointe de Dieulefit) Girard Laurence par procuration à Gilardeau-Truffinet Christian		1 voix
(Conseillère Municipale de La Roche sur le Buis) Gourdon Claudine par procuration à Ruyschaert Christelle		1 voix
(Conseillère régionale Auvergne-Rhône-Alpes) Gard Maud		6 voix
(Délégué CC Buëch Dévoluy - CCBD) Griffit Gérald		2 voix
(1er Adjoint de Val Buëch-Méouge) Jacquemart Vincent		1 voix
(Conseiller municipal de Venterol) Jannot Nicolas		1 voix
(Maire de Vesc) Jeune Alain		1 voix
(Conseiller Communautaire CCPDB (Dieulefit-Bourdeaux)) Jeune Alain -Ccpdb		2 voix
(Conseillère municipale de Curnier) Langouet Brigitte		1 voix
(Conseillère Municipale de Sigottier) Lanteaume Catherine		1 voix
(Conseillère Municipale de Ballons) Lapie Claire par procuration à Cahn Philippe		1 voix
(Maire de Saint Pantaléon les Vignes) Lascombes Céline		1 voix
(Adjoint de Pelonne) Mallié Dominique		1 voix
(Maire de Laborel) Maoui Renée par procuration à Peloux Nicole		1 voix
(Adjoint de Moydans) Martinasso Alain par procuration à Rochas Pascale		1 voix
(Sénatrice - Conseillère Municipale de Vinsobres) Monier Marie-Pierre		1 voix
(Conseillère Départementale de la Drôme / Canton de Dieulefit) Moulin Corinne		7 voix
(Conseillère régionale Auvergne-Rhône-Alpes) Mourier Marlène par procuration à Picard Patricia		6 voix
(Conseillère Municipale de Villebois les Pins) Noris Jennifer		1 voix
(Maire de Montfroc) Pasero Jean-Noël par procuration à Rochas Pascale		1 voix



# Rapport des délibérations

Date : **14/11/2025 17:39:54**

Séance - **14/11/2025**

Président : **Nicole PELOUX**

Secrétaire :

**Mission « conciliation des usages » : demandes de subventions auprès des Départements de la Drôme et des Hautes-Alpes**

**Adoptée**

Date du vote : **14/11/2025 18:19:33**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **67**

Voix totales : **132**

Voix Exprimées : **130**

Non votés : **0**

Taux d'abstention : **1,5 %**

Majorité simple des voix exprimées

<b>Pour</b>	<b>128 Voix</b>	<b>98,5 %</b>
(3ème Adjointe de l'Epine) Pech-Rabasse Martine		1 voix
(4ème Adjointe de Sisteron) Peloux Nicole		1 voix
(Conseiller régional Provence-Alpes-Côte d'Azur) Perillou Jean-François par procuration à Camp Jean-Christophe		6 voix
(1er Adjoint Bellecombe-Tarendol) Pernet Jean-Luc		1 voix
(Conseillère régionale Auvergne-Rhône-Alpes) Picard Patricia		6 voix
(Conseillère Départementale des Hautes-Alpes / Canton de Serres) Pinet Françoise par procuration à Cremillieux Gilles		7 voix
(Maire de Méreuil) Reynaud-Frey Annick par procuration à Jacquemart Vincent		1 voix
(Maire d'Aubres) Richard Eric par procuration à Cahn Philippe		1 voix
(2ème adjoint de Cornillon sur l'Oule) Rochas Yannis		1 voix
(Déléguée CCBDP - Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençale) Rochas Pascale		2 voix
(Délégué CC Sisteronais-Buëch (CCSB)) Rolland Michel - Ccsb par procuration à Rolland Michel		2 voix
(Maire de Savournon) Rolland Michel		1 voix
(Conseillère régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur) Rossi Agnès		6 voix
(Délégué CCVV) Roux Frédéric - Ccvv par procuration à Roux Frédéric		2 voix
(Maire de Mollans sur Ouvèze) Roux Frédéric		1 voix
(Maire de St Sauveur Gouvernet) Ruyschaert Christelle		1 voix
(Maire de Rémuzat) Salin Olivier		1 voix
(Conseiller Municipal de Chabestan) Sellier Jacques		1 voix
(Maire de Rosans) Tardy Lionel		1 voix
(Conseiller Départemental des Hautes-Alpes / Canton de Serres) Tenoux Gérard par procuration à Cremillieux Gilles		7 voix
(Conseillère régionale Auvergne-Rhône-Alpes) Thoraval Marie-Hélène par procuration à Picard Patricia		6 voix
(Conseillère Municipale de Séderon) Touche Danielle par procuration à Roux Frédéric		1 voix
(2ème Adjointe d'Ourres) Yaffee Caroline par procuration à Cremillieux Gilles		1 voix
<b>Contre</b>	<b>2 Voix</b>	<b>1,5 %</b>
(Conseillère Municipale du Bersac) Courbet Viviane		1 voix
(2ème adjoint de Serres) Gautier Adrien		1 voix
<b>Abstention</b>	<b>2 Voix</b>	
(Maire de Buis-les-Baronnies) Bernard Sébastien		1 voix
(Maire de Sahune) Bompard Marc		1 voix



# Rapport des délibérations

Date : **14/11/2025 17:39:54**

Séance - **14/11/2025**

Président : **Nicole PELOUX**

Secrétaire :

## Plan loup – Expérimentation d'aide aux éleveurs – Acquisition d'une caméra thermique (contrat de Parc)

**Adoptée**

Date du vote : **14/11/2025 18:24:40**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **67**

Voix totales : **132**

Voix Exprimées : **124**

Non votés : **7**

Taux d'abstention : **0,8 %**

Majorité simple des voix exprimées

Pour	121 Voix	97,6 %
(Maire de Valouse) Amar Janine		1 voix
(Conseiller régional Auvergne-Rhône-Alpes) Aurias Claude		6 voix
(Maire du Poët Sigillat) Balduchi Monique par procuration à Barbanson Fabienne		1 voix
(Maire de Saint Ferreol Trente Pas) Barbanson Fabienne		1 voix
(Maire de Buis-les-Baronnies) Bernard Sébastien		1 voix
(Maire de Sahune) Bompard Marc		1 voix
(Maire de Chateauneuf-de-Bordette) Cahn Philippe		1 voix
(4ème Adjoint de Vaison-la-Romaine) Camp Jean-Christophe		1 voix
(Maire de la Charce) Cirer-Methel Pascal par procuration à Rochas Yannis		1 voix
(Conseiller Communautaire CCPD) Combel Laurent par procuration à Peloux Nicole		2 voix
(Maire d'Orpierre) Cremillieux Gilles		1 voix
(Délégué CC Sisteronais-Buëch (CCSB)) Cremillieux Gilles - Ccsb par procuration à Cremillieux Gilles		2 voix
(Conseiller Municipal de La Motte Chalancon) Dalstein Pierre		1 voix
(Maire de Montaulieu) Deconinck Stéphane par procuration à Ruysschaert Christelle		1 voix
(1er Adjointe de Ribeyret) Denieault Jeannie par procuration à Jacquemart Vincent		1 voix
(Conseillère Régionale PACA déléguée au Pnr des Baronnies provençales) Eymeoud Chantal par procuration à Cremillieux Gilles		6 voix
(Conseillère municipale de Plaisians) Eysseric Patricia		1 voix
(2ème Ajointe de Valréas) Ferrigno Rosy		1 voix
(Maire Aulan) Feuillas Annie par procuration à Salin Olivier		1 voix
(2ème adjoint de Serres) Gautier Adrien		1 voix
(Conseillère Municipale de Taulignan) Gentil Anne		1 voix
(Maire de Veynes) Gilardeau-Truffinet Christian		1 voix
(3ème Adjointe de Dieulefit) Girard Laurence par procuration à Gilardeau-Truffinet Christian		1 voix
(Conseillère Municipale de La Roche sur le Buis) Gourdon Claudine par procuration à Ruysschaert Christelle		1 voix
(Conseillère régionale Auvergne-Rhône-Alpes) Grard Maud		6 voix
(Délégué CC Buëch Dévoluy - CCBd) Griffit Gérald		2 voix
(1er Adjoint de Val Buëch-Méouge) Jacquemart Vincent		1 voix
(Conseiller municipal de Venterol) Jannot Nicolas		1 voix
(Conseiller Communautaire CCPDB (Dieulefit-Bourdeaux)) Jeune Alain -Ccpdb		2 voix
(Maire de Vesc) Jeune Alain		1 voix
(Conseillère municipale de Curnier) Langouet Brigitte		1 voix
(Conseillère Municipale de Sigottier) Lanteaume Catherine		1 voix
(Conseillère Municipale de Ballons) Lapie Claire par procuration à Cahn Philippe		1 voix
(Maire de Saint Pantaléon les Vignes) Lascombes Céline		1 voix
(Adjoint de Pelonne) Mallié Dominique		1 voix
(Maire de Laborel) Maoui Renée par procuration à Peloux Nicole		1 voix
(Adjoint de Moydans) Martinasso Alain par procuration à Rochas Pascale		1 voix
(Conseillère régionale Auvergne-Rhône-Alpes) Mourier Marlène par procuration à Picard Patricia		6 voix
(Conseillère Municipale de Villebois les Pins) Noris Jennifer		1 voix
(Maire de Montfroc) Pasero Jean-Noël par procuration à Rochas Pascale		1 voix



# Rapport des délibérations

Date : **14/11/2025 17:39:54**

Séance - **14/11/2025**

Président : **Nicole PELOUX**

Secrétaire :

## Plan loup – Expérimentation d'aide aux éleveurs – Acquisition d'une caméra thermique (contrat de Parc)

**Adoptée**

Date du vote : **14/11/2025 18:24:40**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **67**

Voix totales : **132**

Voix Exprimées : **124**

Non votés : **7**

Taux d'abstention : **0,8 %**

Majorité simple des voix exprimées

<b>Pour</b>	<b>121 Voix</b>	<b>97,6 %</b>
(4ème Adjointe de Sisteron) Peloux Nicole		1 voix
(Conseiller régional Provence-Alpes-Côte d'Azur) Perillou Jean-François par procuration à Camp Jean-Christophe		6 voix
(1er Adjoint Bellecombe-Tarendol) Pernet Jean-Luc		1 voix
(Conseillère régionale Auvergne-Rhône-Alpes) Picard Patricia		6 voix
(Conseillère Départementale des Hautes-Alpes / Canton de Serres) Pinet Françoise par procuration à Cremillieux Gilles		7 voix
(Maire de Méreuil) Reynaud-Frey Annick par procuration à Jacquemart Vincent		1 voix
(Maire d'Aubres) Richard Eric par procuration à Cahn Philippe		1 voix
(Déléguée CCB DP - Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençale) Rochas Pascale		2 voix
(2ème adjoint de Cornillon sur l'Oule) Rochas Yannis		1 voix
(Maire de Savournon) Rolland Michel		1 voix
(Délégué CC Sisteronais-Buëch (CCSB)) Rolland Michel - Ccsb par procuration à Rolland Michel		2 voix
(Conseillère régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur) Rossi Agnès		6 voix
(Délégué CCVV) Roux Frédéric - Ccvv par procuration à Roux Frédéric		2 voix
(Maire de Mollans sur Ouvèze) Roux Frédéric		1 voix
(Maire de St Sauveur Gouvernet) Ruyschaert Christelle		1 voix
(Maire de Rémuzat) Salin Olivier		1 voix
(Conseiller Municipal de Chabestan) Sellier Jacques		1 voix
(Maire de Rosans) Tardy Lionel		1 voix
(Conseiller Départemental des Hautes-Alpes / Canton de Serres) Tenoux Gérard par procuration à Cremillieux Gilles		7 voix
(Conseillère régionale Auvergne-Rhône-Alpes) Thoraval Marie-Hélène par procuration à Picard Patricia		6 voix
(Conseillère Municipale de Séderon) Touche Danielle par procuration à Roux Frédéric		1 voix
(2ème Adjointe d'Ourres) Yaffee Caroline par procuration à Cremillieux Gilles		1 voix
<b>Contre</b>	<b>3 Voix</b>	<b>2,4 %</b>
(Conseillère Municipale de Montréal les Sources) Biousse Coralie		1 voix
(Conseillère Municipale du Bersac) Courbet Viviane		1 voix
(Sénatrice - Conseillère Municipale de Vinsobres) Monier Marie-Pierre		1 voix
<b>Abstention</b>	<b>1 Voix</b>	
(3ème Adjointe de l'Epine) Pech-Rabasse Martine		1 voix
<b>Non votants</b>	<b>7 Voix</b>	
(Conseillère Départementale de la Drôme / Canton de Dieulefit) Moulin Corinne		7 voix



# Rapport des délibérations

Date : **14/11/2025 17:39:54**

Séance - **14/11/2025**

Président : **Nicole PELOUX**

Secrétaire :

**Programme d'éducation à l'environnement et au territoire 2026-2027 :  
modalités de participation des communes haut alpines**

**Adoptée**

Date du vote : **14/11/2025 18:28:46**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **67**

Voix totales : **132**

Voix Exprimées : **121**

Non votés : **7**

Taux d'abstention : **3,0 %**

Majorité simple des voix exprimées

<b>Pour</b>	<b>115 Voix</b>	<b>95,0 %</b>
(Maire de Valouse) Amar Janine		1 voix
(Conseiller régional Auvergne-Rhône-Alpes) Aurias Claude		6 voix
(Maire du Poët Sigillat) Balduchi Monique par procuration à Barbanson Fabienne		1 voix
(Maire de Saint Ferreol Trente Pas) Barbanson Fabienne		1 voix
(Maire de Buis-les-Baronnies) Bernard Sébastien		1 voix
(Conseillère Municipale de Montréal les Sources) Biousse Coralie		1 voix
(Maire de Chateauneuf-de-Bordette) Cahn Philippe		1 voix
(4ème Adjoint de Vaison-la-Romaine) Camp Jean-Christophe		1 voix
(Maire de la Charce) Cirer-Methel Pascal par procuration à Rochas Yanniss		1 voix
(Conseiller Communautaire CCPD) Combel Laurent par procuration à Peloux Nicole		2 voix
(Délégué CC Sisteronais-Buëch (CCSB)) Cremillieux Gilles - Ccsb par procuration à Cremillieux Gilles		2 voix
(Maire d'Orpierre) Cremillieux Gilles		1 voix
(Conseiller Municipal de La Motte Chalancon) Dalstein Pierre		1 voix
(Maire de Montaulieu) Deconinck Stéphane par procuration à Ruyschaert Christelle		1 voix
(1er Adjointe de Ribeyret) Denieault Jeannie par procuration à Jacquemart Vincent		1 voix
(Conseillère Régionale PACA déléguée au Pnr des Baronnies provençales) Eymeoud Chantal par procuration à Cremillieux Gilles		6 voix
(Conseillère municipale de Plaisians) Eysseric Patricia		1 voix
(2ème Ajointe de Valréas) Ferrigno Rosy		1 voix
(Maire Aulan) Feuillas Annie par procuration à Salin Olivier		1 voix
(Conseillère Municipale de Taulignan) Gentil Anne		1 voix
(3ème Adjointe de Dieulefit) Girard Laurence par procuration à Gilardeau-Truffinet Christian		1 voix
(Conseillère Municipale de La Roche sur le Buis) Gourdon Claudine par procuration à Ruyschaert Christelle		1 voix
(Conseillère régionale Auvergne-Rhône-Alpes) Grard Maud		6 voix
(1er Adjoint de Val Buëch-Méouge) Jacquemart Vincent		1 voix
(Conseiller municipal de Venterol) Jannot Nicolas		1 voix
(Maire de Vesc) Jeune Alain		1 voix
(Conseiller Communautaire CCPDB (Dieulefit-Bourdeaux)) Jeune Alain -Ccpdb		2 voix
(Conseillère Municipale de Sigottier) Lanteaume Catherine		1 voix
(Conseillère Municipale de Ballons) Lapie Claire par procuration à Cahn Philippe		1 voix
(Maire de Saint Pantaléon les Vignes) Lascombes Céline		1 voix
(Maire de Laborel) Maoui Renée par procuration à Peloux Nicole		1 voix
(Adjoint de Moydans) Martinasso Alain par procuration à Rochas Pascale		1 voix
(Sénatrice - Conseillère Municipale de Vinsobres) Monier Marie-Pierre		1 voix
(Conseillère régionale Auvergne-Rhône-Alpes) Mourier Marlène par procuration à Picard Patricia		6 voix
(Conseillère Municipale de Villebois les Pins) Noris Jennifer		1 voix
(Maire de Montfroc) Pasero Jean-Noël par procuration à Rochas Pascale		1 voix
(4ème Adjointe de Sisteron) Peloux Nicole		1 voix
(Conseiller régional Provence-Alpes-Côte d'Azur) Perilhou Jean-François par procuration à Camp Jean-Christophe		6 voix
(1er Adjoint Bellecombe-Tarendol) Pernet Jean-Luc		1 voix
(Conseillère régionale Auvergne-Rhône-Alpes) Picard Patricia		6 voix



# Rapport des délibérations

Date : **14/11/2025 17:39:54**

Séance - **14/11/2025**

Président : **Nicole PELOUX**

Secrétaire :

**Programme d'éducation à l'environnement et au territoire 2026-2027 :  
modalités de participation des communes haut alpines**

**Adoptée**

Date du vote : **14/11/2025 18:28:46**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **67**

Voix totales : **132**

Voix Exprimées : **121**

Non votés : **7**

Taux d'abstention : **3,0 %**

Majorité simple des voix exprimées

<b>Pour</b>	<b>115 Voix</b>	<b>95,0 %</b>
(Conseillère Départementale des Hautes-Alpes / Canton de Serres) Pinet Françoise par procuration à Cremillieux Gilles		7 voix
(Maire de Méreuil) Reynaud-Frey Annick par procuration à Jacquemart Vincent		1 voix
(Maire d'Aubres) Richard Eric par procuration à Cahn Philippe		1 voix
(2ème adjoint de Cornillon sur l'Oule) Rochas Yannis		1 voix
(Déléguee CCBDP - Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençale) Rochas Pascale		2 voix
(Délégué CC Sisteronais-Buëch (CCSB)) Rolland Michel - Ccsb par procuration à Rolland Michel		2 voix
(Maire de Savournon) Rolland Michel		1 voix
(Conseillère régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur) Rossi Agnès		6 voix
(Maire de Mollans sur Ouvèze) Roux Frédéric		1 voix
(Délégué CCVV) Roux Frédéric - Ccvv par procuration à Roux Frédéric		2 voix
(Maire de St Sauveur Gouvernet) Ruyschaert Christelle		1 voix
(Maire de Rémuzat) Salin Olivier		1 voix
(Conseiller Municipal de Chabestan) Sellier Jacques		1 voix
(Conseiller Départemental des Hautes-Alpes / Canton de Serres) Tenoux Gérard par procuration à Cremillieux Gilles		7 voix
(Conseillère régionale Auvergne-Rhône-Alpes) Thoraval Marie-Hélène par procuration à Picard Patricia		6 voix
(Conseillère Municipale de Séderon) Touche Danielle par procuration à Roux Frédéric		1 voix
(2ème Adjointe d'Ourres) Yaffee Caroline par procuration à Cremillieux Gilles		1 voix
<b>Contre</b>	<b>6 Voix</b>	<b>5,0 %</b>
(Maire de Sahune) Bompard Marc		1 voix
(Conseillère Municipale du Bersac) Courbet Viviane		1 voix
(2ème adjoint de Serres) Gautier Adrien		1 voix
(Délégué CC Buëch Dévoluy - CCBD) Griffit Gérald		2 voix
(3ème Adjointe de l'Epine) Pech-Rabasse Martine		1 voix
<b>Abstention</b>	<b>4 Voix</b>	
(Maire de Veynes) Gilardeau-Truffinet Christian		1 voix
(Conseillère municipale de Curnier) Langouet Brigitte		1 voix
(Adjoint de Pelonne) Mallié Dominique		1 voix
(Maire de Rosans) Tardy Lionel		1 voix
<b>Non votants</b>	<b>7 Voix</b>	
(Conseillère Départementale de la Drôme / Canton de Dieulefit) Moulin Corinne		7 voix



# Rapport des délibérations

Date : **14/11/2025 17:39:54**

Séance - **14/11/2025**

Président : **Nicole PELOUX**

Secrétaire :

**Programme d'éducation à l'environnement et au territoire 2026-2027 :  
demande de subvention auprès du Département des Hautes-Alpes**

**Adoptée**

Date du vote : **14/11/2025 18:34:30**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **67**

Voix totales : **132**

Voix Exprimées : **127**

Non votés : **0**

Taux d'abstention : **3,8 %**

Majorité simple des voix exprimées

<b>Pour</b>	<b>124 Voix</b>	<b>97,6 %</b>
(Maire de Valouse) Amar Janine		1 voix
(Conseiller régional Auvergne-Rhône-Alpes) Aurias Claude		6 voix
(Maire du Poët Sigillat) Balduchi Monique par procuration à Barbanson Fabienne		1 voix
(Maire de Saint Ferreol Trente Pas) Barbanson Fabienne		1 voix
(Maire de Buis-les-Baronnies) Bernard Sébastien		1 voix
(Conseillère Municipale de Montréal les Sources) Biousse Coralie		1 voix
(Maire de Chateauneuf-de-Bordette) Cahn Philippe		1 voix
(4ème Adjoint de Vaison-la-Romaine) Camp Jean-Christophe		1 voix
(Maire de la Charce) Cirer-Methel Pascal par procuration à Rochas Yanniss		1 voix
(Conseiller Communautaire CCPD) Combel Laurent par procuration à Peloux Nicole		2 voix
(Délégué CC Sisteronais-Buëch (CCSB)) Cremillieux Gilles - Ccsb par procuration à Cremillieux Gilles		2 voix
(Maire d'Orpierre) Cremillieux Gilles		1 voix
(Conseiller Municipal de La Motte Chalancon) Dalstein Pierre		1 voix
(Maire de Montaulieu) Deconinck Stéphane par procuration à Ruysschaert Christelle		1 voix
(1er Adjointe de Ribeyret) Denieault Jeannie par procuration à Jacquemart Vincent		1 voix
(Conseillère Régionale PACA déléguée au Pnr des Baronnies provençales) Eymeoud Chantal par procuration à Cremillieux Gilles		6 voix
(Conseillère municipale de Plaisians) Eysseric Patricia		1 voix
(2ème Ajointe de Valréas) Ferrigno Rosy		1 voix
(Maire Aulan) Feuillas Annie par procuration à Salin Olivier		1 voix
(2ème adjoint de Serres) Gautier Adrien		1 voix
(Conseillère Municipale de Taulignan) Gentil Anne		1 voix
(3ème Adjointe de Dieulefit) Girard Laurence par procuration à Gilardeau-Truffinet Christian		1 voix
(Conseillère Municipale de La Roche sur le Buis) Gourdon Claudine par procuration à Ruysschaert Christelle		1 voix
(Conseillère régionale Auvergne-Rhône-Alpes) Grard Maud		6 voix
(1er Adjoint de Val Buëch-Méouge) Jacquemart Vincent		1 voix
(Conseiller municipal de Venterol) Jannot Nicolas		1 voix
(Maire de Vesc) Jeune Alain		1 voix
(Conseiller Communautaire CCPDB (Dieulefit-Bourdeaux)) Jeune Alain -Ccpdb		2 voix
(Conseillère Municipale de Sigottier) Lanteaume Catherine		1 voix
(Conseillère Municipale de Ballons) Lapie Claire par procuration à Cahn Philippe		1 voix
(Maire de Saint Pantaléon les Vignes) Lascombes Céline		1 voix
(Adjoint de Pelonne) Mallié Dominique		1 voix
(Maire de Laborel) Maoui Renée par procuration à Peloux Nicole		1 voix
(Adjoint de Moydans) Martinasso Alain par procuration à Rochas Pascale		1 voix
(Sénatrice - Conseillère Municipale de Vinsobres) Monier Marie-Pierre		1 voix
(Conseillère Départementale de la Drôme / Canton de Dieulefit) Moulin Corinne		7 voix
(Conseillère régionale Auvergne-Rhône-Alpes) Mourier Marlène par procuration à Picard Patricia		6 voix
(Conseillère Municipale de Villebois les Pins) Noris Jennifer		1 voix
(Maire de Montfroc) Pasero Jean-Noël par procuration à Rochas Pascale		1 voix
(4ème Adjointe de Sisteron) Peloux Nicole		1 voix



# Rapport des délibérations

Date : **14/11/2025 17:39:54**

Séance - **14/11/2025**

Président : **Nicole PELOUX**

Secrétaire :

## Programme d'éducation à l'environnement et au territoire 2026-2027 : demande de subvention auprès du Département des Hautes-Alpes

**Adoptée**

Date du vote : **14/11/2025 18:34:30**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **67**

Voix totales : **132**

Voix Exprimées : **127**

Non votés : **0**

Taux d'abstention : **3,8 %**

Majorité simple des voix exprimées

<b>Pour</b>	<b>124 Voix</b>	<b>97,6 %</b>
(Conseiller régional Provence-Alpes-Côte d'Azur) Perilhou Jean-François par procuration à Camp Jean-Christophe		6 voix
(1er Adjoint Bellecombe-Tarendol) Pernet Jean-Luc		1 voix
(Conseillère régionale Auvergne-Rhône-Alpes) Picard Patricia		6 voix
(Conseillère Départementale des Hautes-Alpes / Canton de Serres) Pinet Françoise par procuration à Cremillieux Gilles		7 voix
(Maire de Méreuil) Reynaud-Frey Annick par procuration à Jacquemart Vincent		1 voix
(Maire d'Aubres) Richard Eric par procuration à Cahn Philippe		1 voix
(Déléguée CCBDP - Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençale) Rochas Pascale		2 voix
(2ème adjoint de Cornillon sur l'Oule) Rochas Yannis		1 voix
(Délégué CC Sisteronais-Buëch (CCSB)) Rolland Michel - Ccsb par procuration à Rolland Michel		2 voix
(Maire de Savournon) Rolland Michel		1 voix
(Conseillère régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur) Rossi Agnès		6 voix
(Délégué CCVV) Roux Frédéric - Ccvv par procuration à Roux Frédéric		2 voix
(Maire de Mollans sur Ouvèze) Roux Frédéric		1 voix
(Maire de St Sauveur Gouvernet) Ruyschaert Christelle		1 voix
(Maire de Rémuzat) Salin Olivier		1 voix
(Conseiller Municipal de Chabestan) Sellier Jacques		1 voix
(Conseiller Départemental des Hautes-Alpes / Canton de Serres) Tenoux Gérard par procuration à Cremillieux Gilles		7 voix
(Conseillère régional Auvergne-Rhône-Alpes) Thoraval Marie-Hélène par procuration à Picard Patricia		6 voix
(Conseillère Municipale de Séderon) Touche Danielle par procuration à Roux Frédéric		1 voix
(2ème Adjointe d'Ourres) Yaffee Caroline par procuration à Cremillieux Gilles		1 voix
<b>Contre</b>	<b>3 Voix</b>	<b>2,4 %</b>
(Maire de Sahune) Bompard Marc		1 voix
(Conseillère Municipale du Bersac) Courbet Viviane		1 voix
(3ème Adjointe de l'Epine) Pech-Rabasse Martine		1 voix
<b>Abstention</b>	<b>5 Voix</b>	
(Maire de Veynes) Gilardeau-Truffinet Christian		1 voix
(Délégué CC Buëch Dévoluy - CCBD) Griffit Gérald		2 voix
(Conseillère municipale de Curnier) Langouet Brigitte		1 voix
(Maire de Rosans) Tardy Lionel		1 voix



# Rapport des délibérations

Date : **14/11/2025 17:39:54**

Séance - **14/11/2025**

Président : **Nicole PELOUX**

Secrétaire :

## Inventaire des patrimoines culturels - Programme 2026-2027

**Adoptée**

Date du vote : **14/11/2025 18:38:51**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **67**

Voix totales : **132**

Non votés : **0**

Voix Exprimées : **130**

Taux d'abstention : **1,5 %**

Majorité simple des voix exprimées

Pour	129 Voix	99,2 %
(Maire de Valouse) Amar Janine		1 voix
(Conseiller régional Auvergne-Rhône-Alpes) Aurias Claude		6 voix
(Maire du Poët Sigillat) Balduchi Monique par procuration à Barbanson Fabienne		1 voix
(Maire de Saint Ferreol Trente Pas) Barbanson Fabienne		1 voix
(Maire de Buis-les-Baronnies) Bernard Sébastien		1 voix
(Conseillère Municipale de Montréal les Sources) Biousse Coralie		1 voix
(Maire de Sahune) Bompard Marc		1 voix
(Maire de Chateauneuf-de-Bordette) Cahn Philippe		1 voix
(4ème Adjoint de Vaison-la-Romaine) Camp Jean-Christophe		1 voix
(Maire de la Charce) Cirer-Methel Pascal par procuration à Rochas Yannis		1 voix
(Conseiller Communautaire CCPD) Combet Laurent par procuration à Peloux Nicole		2 voix
(Délégué CC Sisteronais-Buëch (CCSB)) Cremillieux Gilles - Ccsb par procuration à Cremillieux Gilles		2 voix
(Maire d'Orpierre) Cremillieux Gilles		1 voix
(Conseiller Municipal de La Motte Chalancon) Dalstein Pierre		1 voix
(Maire de Montaulieu) Deconinck Stéphane par procuration à Ruyschaert Christelle		1 voix
(1er Adjointe de Ribeyret) Denieault Jeannie par procuration à Jacquemart Vincent		1 voix
(Conseillère Régionale PACA déléguée au Pnr des Baronnies provençales) Eymeoud Chantal par procuration à Cremillieux Gilles		6 voix
(Conseillère municipale de Plaisians) Eysseric Patricia		1 voix
(2ème Ajointe de Valréas) Ferrigno Rosy		1 voix
(Maire Aulan) Feuillas Annie par procuration à Salin Olivier		1 voix
(Conseillère Municipale de Taulignan) Gentil Anne		1 voix
(Maire de Veynes) Gilardeau-Truffinet Christian		1 voix
(3ème Adjointe de Dieulefit) Girard Laurence par procuration à Gilardeau-Truffinet Christian		1 voix
(Conseillère Municipale de La Roche sur le Buis) Gourdon Claudine par procuration à Ruyschaert Christelle		1 voix
(Conseillère régionale Auvergne-Rhône-Alpes) Gard Maud		6 voix
(Délégué CC Buëch Dévoluy - CCBD) Griffit Gérald		2 voix
(1er Adjoint de Val Buëch-Méouge) Jacquemart Vincent		1 voix
(Conseiller municipal de Venterol) Jannot Nicolas		1 voix
(Conseiller Communautaire CCPDB (Dieulefit-Bourdeaux)) Jeune Alain -Ccpdb		2 voix
(Maire de Vesc) Jeune Alain		1 voix
(Conseillère Municipale de Sigottier) Lanteaume Catherine		1 voix
(Conseillère Municipale de Ballons) Lapie Claire par procuration à Cahn Philippe		1 voix
(Maire de Saint Pantaléon les Vignes) Lascombes Céline		1 voix
(Adjoint de Pelonne) Mallié Dominique		1 voix
(Maire de Laborel) Maoui Renée par procuration à Peloux Nicole		1 voix
(Adjoint de Moydans) Martinasso Alain par procuration à Rochas Pascale		1 voix
(Sénatrice - Conseillère Municipale de Vinsobres) Monier Marie-Pierre		1 voix
(Conseillère Départementale de la Drôme / Canton de Dieulefit) Moulin Corinne		7 voix
(Conseillère régionale Auvergne-Rhône-Alpes) Mourier Marlène par procuration à Picard Patricia		6 voix
(Conseillère Municipale de Villebois les Pins) Noris Jennifer		1 voix
(Maire de Montfroc) Pasero Jean-Noël par procuration à Rochas Pascale		1 voix



# Rapport des délibérations

Date : **14/11/2025 17:39:54**

Séance - **14/11/2025**

Président : **Nicole PELOUX**

Secrétaire :

## Inventaire des patrimoines culturels - Programme 2026-2027

**Adoptée**

Date du vote : **14/11/2025 18:38:51**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **67**

Voix totales : **132**

Non votés : **0**

Voix Exprimées : **130**

Taux d'abstention : **1,5 %**

Majorité simple des voix exprimées

<b>Pour</b>	<b>129 Voix</b>	<b>99,2 %</b>
(3ème Adjointe de l'Epine) Pech-Rabasse Martine		1 voix
(4ème Adjointe de Sisteron) Peloux Nicole		1 voix
(Conseiller régional Provence-Alpes-Côte d'Azur) Perilhou Jean-François par procuration à Camp Jean-Christophe		6 voix
(1er Adjoint Bellecombe-Tarendol) Pernet Jean-Luc		1 voix
(Conseillère régionale Auvergne-Rhône-Alpes) Picard Patricia		6 voix
(Conseillère Départementale des Hautes-Alpes / Canton de Serres) Pinet Françoise par procuration à Cremillieux Gilles		7 voix
(Maire de Méreuil) Reynaud-Frey Annick par procuration à Jacquemart Vincent		1 voix
(Maire d'Aubres) Richard Eric par procuration à Cahn Philippe		1 voix
(Déléguée CCBBDP - Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençale) Rochas Pascale		2 voix
(2ème adjoint de Cornillon sur l'Oule) Rochas Yannis		1 voix
(Délégué CC Sisteronais-Buëch (CCSB)) Rolland Michel - Ccsb par procuration à Rolland Michel		2 voix
(Maire de Savournon) Rolland Michel		1 voix
(Conseillère régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur) Rossi Agnès		6 voix
(Délégué CCVV) Roux Frédéric - Ccgv par procuration à Roux Frédéric		2 voix
(Maire de Mollans sur Ouvèze) Roux Frédéric		1 voix
(Maire de St Sauveur Gouvenet) Ruysschaert Christelle		1 voix
(Maire de Rémuzat) Salin Olivier		1 voix
(Conseiller Municipal de Chabestan) Sellier Jacques		1 voix
(Maire de Rosans) Tardy Lionel		1 voix
(Conseiller Départemental des Hautes-Alpes / Canton de Serres) Tenoux Gérard par procuration à Cremillieux Gilles		7 voix
(Conseillère régional Auvergne-Rhône-Alpes) Thoraval Marie-Hélène par procuration à Picard Patricia		6 voix
(Conseillère Municipale de Séderon) Touche Danielle par procuration à Roux Frédéric		1 voix
(2ème Adjointe d'Hourres) Yaffee Caroline par procuration à Cremillieux Gilles		1 voix
<b>Contre</b>	<b>1 Voix</b>	<b>0,8 %</b>
(Conseillère municipale de Curnier) Langouet Brigitte		1 voix
<b>Abstention</b>	<b>2 Voix</b>	
(Conseillère Municipale du Bersac) Courbet Viviane		1 voix
(2ème adjoint de Serres) Gautier Adrien		1 voix



# Rapport des délibérations

Date : **14/11/2025 17:39:54**

Séance - **14/11/2025**

Président : **Nicole PELOUX**

Secrétaire :

## Cadre de rétrocession d'équipements du Parc à ses collectivités membres – Cas de la Bâtie Montsaléon

**Unanimité**

Date du vote : **14/11/2025 18:42:57**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **67**

Voix totales : **132**

Voix Exprimées : **124**

Non votés : **7**

Taux d'abstention : **0,8 %**

Majorité simple des voix exprimées

Pour	124 Voix	100,0 %
(Maire de Valouse) Amar Janine		1 voix
(Conseiller régional Auvergne-Rhône-Alpes) Aurias Claude		6 voix
(Maire du Poët Sigillat) Balduchi Monique par procuration à Barbanson Fabienne		1 voix
(Maire de Saint Ferreol Trente Pas) Barbanson Fabienne		1 voix
(Maire de Buis-les-Baronnies) Bernard Sébastien		1 voix
(Conseillère Municipale de Montréal les Sources) Biousse Coralie		1 voix
(Maire de Sahune) Bompard Marc		1 voix
(Maire de Chateauneuf-de-Bordette) Cahn Philippe		1 voix
(4ème Adjoint de Vaison-la-Romaine) Camp Jean-Christophe		1 voix
(Maire de la Charce) Cirer-Methel Pascal par procuration à Rochas Yannis		1 voix
(Conseiller Communautaire CCPD) Combel Laurent par procuration à Peloux Nicole		2 voix
(Maire d'Orpierre) Cremillieux Gilles		1 voix
(Délégué CC Sisteronais-Buëch (CCSB)) Cremillieux Gilles - Ccsb par procuration à Cremillieux Gilles		2 voix
(Conseiller Municipal de La Motte Chalancon) Dalstein Pierre		1 voix
(Maire de Montaulieu) Deconinck Stéphane par procuration à Ruysschaert Christelle		1 voix
(1er Adjointe de Ribeyret) Denieault Jeannie par procuration à Jacquemart Vincent		1 voix
(Conseillère Régionale PACA déléguée au Pnr des Baronnies provençales) Eymeoud Chantal par procuration à Cremillieux Gilles		6 voix
(Conseillère municipale de Plaisians) Eysseric Patricia		1 voix
(2ème Ajointe de Valréas) Ferrigno Rosy		1 voix
(Maire Aulan) Feuillas Annie par procuration à Salin Olivier		1 voix
(2ème adjoint de Serres) Gautier Adrien		1 voix
(Conseillère Municipale de Taulignan) Gentil Anne		1 voix
(Maire de Veynes) Gilardeau-Truffinet Christian		1 voix
(3ème Adjointe de Dieulefit) Girard Laurence par procuration à Gilardeau-Truffinet Christian		1 voix
(Conseillère Municipale de La Roche sur le Buis) Gourdon Claudine par procuration à Ruysschaert Christelle		1 voix
(Conseillère régionale Auvergne-Rhône-Alpes) Grard Maud		6 voix
(Délégué CC Buëch Dévoluy - CCBd) Griffit Gérald		2 voix
(1er Adjoint de Val Buëch-Méouge) Jacquemart Vincent		1 voix
(Conseiller municipal de Venterol) Jannot Nicolas		1 voix
(Maire de Vesc) Jeune Alain		1 voix
(Conseiller Communautaire CCPDB (Dieulefit-Bourdeaux)) Jeune Alain -Ccpdb		2 voix
(Conseillère municipale de Curnier) Langouet Brigitte		1 voix
(Conseillère Municipale de Sigottier) Lanteaume Catherine		1 voix
(Conseillère Municipale de Ballons) Lapie Claire par procuration à Cahn Philippe		1 voix
(Maire de Saint Pantaléon les Vignes) Lascombes Céline		1 voix
(Adjoint de Pelonne) Mallié Dominique		1 voix
(Maire de Laborel) Maoui Renée par procuration à Peloux Nicole		1 voix
(Adjoint de Moydans) Martinasso Alain par procuration à Rochas Pascale		1 voix
(Sénatrice - Conseillère Municipale de Vinsobres) Monier Marie-Pierre		1 voix
(Conseillère régionale Auvergne-Rhône-Alpes) Mourier Marlène par procuration à Picard Patricia		6 voix



# Rapport des délibérations

Date : **14/11/2025 17:39:54**

Séance - **14/11/2025**

Président : **Nicole PELOUX**

Secrétaire :

## Cadre de rétrocession d'équipements du Parc à ses collectivités membres – Cas de la Bâtie Montsaléon

**Unanimité**

Date du vote : **14/11/2025 18:42:57**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **67**

Voix totales : **132**

Voix Exprimées : **124**

Non votés : **7**

Taux d'abstention : **0,8 %**

Majorité simple des voix exprimées

Pour	124 Voix	100,0 %
(Conseillère Municipale de Villebois les Pins) Noris Jennifer		1 voix
(Maire de Montfroc) Pasero Jean-Noël par procuration à Rochas Pascale		1 voix
(3ème Adjointe de l'Epine) Pech-Rabasse Martine		1 voix
(4ème Adjointe de Sisteron) Peloux Nicole		1 voix
(Conseiller régional Provence-Alpes-Côte d'Azur) Perilhou Jean-François par procuration à Camp Jean-Christophe		6 voix
(1er Adjoint Bellecombe-Tarendol) Pernet Jean-Luc		1 voix
(Conseillère régionale Auvergne-Rhône-Alpes) Picard Patricia		6 voix
(Conseillère Départementale des Hautes-Alpes / Canton de Serres) Pinet Françoise par procuration à Cremillieux Gilles		7 voix
(Maire de Méreuil) Reynaud-Frey Annick par procuration à Jacquemart Vincent		1 voix
(Maire d'Aubres) Richard Eric par procuration à Cahn Philippe		1 voix
(2ème adjoint de Cornillon sur l'Oule) Rochas Yannis		1 voix
(Déléguée CCBDP - Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençale) Rochas Pascale		2 voix
(Maire de Savournon) Rolland Michel		1 voix
(Délégué CC Sisteronais-Buëch (CCSB)) Rolland Michel - Ccsb par procuration à Rolland Michel		2 voix
(Conseillère régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur) Rossi Agnès		6 voix
(Délégué CCVV) Roux Frédéric - Ccvv par procuration à Roux Frédéric		2 voix
(Maire de Mollans sur Ouvèze) Roux Frédéric		1 voix
(Maire de St Sauveur Gouvernet) Ruysschaert Christelle		1 voix
(Maire de Rémuzat) Salin Olivier		1 voix
(Conseiller Municipal de Chabestan) Sellier Jacques		1 voix
(Maire de Rosans) Tardy Lionel		1 voix
(Conseiller Départemental des Hautes-Alpes / Canton de Serres) Tenoux Gérard par procuration à Cremillieux Gilles		7 voix
(Conseillère régionale Auvergne-Rhône-Alpes) Thoraval Marie-Hélène par procuration à Picard Patricia		6 voix
(Conseillère Municipale de Séderon) Touche Danielle par procuration à Roux Frédéric		1 voix
(2ème Adjointe d'Ourres) Yaffee Caroline par procuration à Cremillieux Gilles		1 voix
<b>Abstention</b>	<b>1 Voix</b>	
(Conseillère Municipale du Bersac) Courbet Viviane		1 voix
<b>Non votants</b>	<b>7 Voix</b>	
(Conseillère Départementale de la Drôme / Canton de Dieulefit) Moulin Corinne		7 voix



# Rapport des délibérations

Date : **14/11/2025 17:39:54**

Séance - **14/11/2025**

Président : **Nicole PELOUX**

Secrétaire :

**Programme LEADER Drôme Entre Rhône et Montagnes 2023-2027 – Animation 2026 – Plan de financement prévisionnel**

**Adoptée**

Date du vote : **14/11/2025 18:50:07**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **67**

Voix totales : **132**

Voix Exprimées : **125**

Non votés : **7**

Taux d'abstention : **0,0 %**

Majorité simple des voix exprimées

<b>Pour</b>	<b>124 Voix</b>	<b>99,2 %</b>	
(Maire de Valouse) Amar Janine			1 voix
(Conseiller régional Auvergne-Rhône-Alpes) Aurias Claude			6 voix
(Maire du Poët Sigillat) Balduchi Monique par procuration à Barbanson Fabienne			1 voix
(Maire de Saint Ferreol Trente Pas) Barbanson Fabienne			1 voix
(Maire de Buis-les-Baronnies) Bernard Sébastien			1 voix
(Conseillère Municipale de Montréal les Sources) Biousse Coralie			1 voix
(Maire de Sahune) Bompard Marc			1 voix
(Maire de Chateauneuf-de-Bordette) Cahn Philippe			1 voix
(4ème Adjoint de Vaison-la-Romaine) Camp Jean-Christophe			1 voix
(Maire de la Charce) Cirer-Methel Pascal par procuration à Rochas Yannis			1 voix
(Conseiller Communautaire CCPD) Combel Laurent par procuration à Peloux Nicole			2 voix
(Délégué CC Sisteronais-Buëch (CCSB)) Cremillieux Gilles - Ccsb par procuration à Cremillieux Gilles			2 voix
(Maire d'Orpierre) Cremillieux Gilles			1 voix
(Conseiller Municipal de La Motte Chalancon) Dalstein Pierre			1 voix
(Maire de Montaulieu) Deconinck Stéphane par procuration à Ruyschaert Christelle			1 voix
(1er Adjointe de Ribeyret) Denieault Jeannie par procuration à Jacquemart Vincent			1 voix
(Conseillère Régionale PACA déléguée au Pnr des Baronnies provençales) Eymeoud Chantal par procuration à Cremillieux Gilles			6 voix
(Conseillère municipale de Plaisians) Eysseric Patricia			1 voix
(2ème Ajointe de Valréas) Ferrigno Rosy			1 voix
(Maire Aulan) Feuillas Annie par procuration à Salin Olivier			1 voix
(2ème adjoint de Serres) Gautier Adrien			1 voix
(Conseillère Municipale de Taulignan) Gentil Anne			1 voix
(Maire de Veynes) Gilardeau-Truffinet Christian			1 voix
(3ème Adjointe de Dieulefit) Girard Laurence par procuration à Gilardeau-Truffinet Christian			1 voix
(Conseillère Municipale de La Roche sur le Buis) Gourdon Claudine par procuration à Ruyschaert Christelle			1 voix
(Conseillère régionale Auvergne-Rhône-Alpes) Grard Maud			6 voix
(Délégué CC Buëch Dévoluy - CCBd) Griffit Gérald			2 voix
(1er Adjoint de Val Buëch-Méouge) Jacquemart Vincent			1 voix
(Conseiller municipal de Venterol) Jannot Nicolas			1 voix
(Maire de Vesc) Jeune Alain			1 voix
(Conseiller Communautaire CCPDB (Dieulefit-Bourdeaux)) Jeune Alain -Ccpdb			2 voix
(Conseillère municipale de Curnier) Langouet Brigitte			1 voix
(Conseillère Municipale de Sigottier) Lanteaume Catherine			1 voix
(Conseillère Municipale de Ballons) Lapie Claire par procuration à Cahn Philippe			1 voix
(Maire de Saint Pantaléon les Vignes) Lascombes Céline			1 voix
(Adjoint de Pelonne) Mallié Dominique			1 voix
(Maire de Laborel) Maoui Renée par procuration à Peloux Nicole			1 voix
(Adjoint de Moydans) Martinasso Alain par procuration à Rochas Pascale			1 voix
(Sénatrice - Conseillère Municipale de Vinsobres) Monier Marie-Pierre			1 voix
(Conseillère régionale Auvergne-Rhône-Alpes) Mourier Marlène par procuration à Picard Patricia			6 voix



# Rapport des délibérations

Date : **14/11/2025 17:39:54**

Séance - **14/11/2025**

Président : **Nicole PELOUX**

Secrétaire :

## Programme LEADER Drôme Entre Rhône et Montagnes 2023-2027 – Animation 2026 – Plan de financement prévisionnel

**Adoptée**

Date du vote : **14/11/2025 18:50:07**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **67**

Voix totales : **132**

Voix Exprimées : **125**

Non votés : **7**

Taux d'abstention : **0,0 %**

Majorité simple des voix exprimées

<b>Pour</b>	<b>124 Voix</b>	<b>99,2 %</b>
(Conseillère Municipale de Villebois les Pins) Noris Jennifer		1 voix
(Maire de Montfroc) Pasero Jean-Noël par procuration à Rochas Pascale		1 voix
(3ème Adjointe de l'Epine) Pech-Rabasse Martine		1 voix
(4ème Adjointe de Sisteron) Peloux Nicole		1 voix
(Conseiller régional Provence-Alpes-Côte d'Azur) Perilhou Jean-François par procuration à Camp Jean-Christophe		6 voix
(1er Adjoint Bellecombe-Tarendol) Pernet Jean-Luc		1 voix
(Conseillère régionale Auvergne-Rhône-Alpes) Picard Patricia		6 voix
(Conseillère Départementale des Hautes-Alpes / Canton de Serres) Pinet Françoise par procuration à Cremillieux Gilles		7 voix
(Maire de Méreuil) Reynaud-Frey Annick par procuration à Jacquemart Vincent		1 voix
(Maire d'Aubres) Richard Eric par procuration à Cahn Philippe		1 voix
(2ème adjoint de Cornillon sur l'Oule) Rochas Yannis		1 voix
(Déléguée CCB DP - Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençale) Rochas Pascale		2 voix
(Délégué CC Sisteronais-Buëch (CCSB)) Rolland Michel - Ccsb par procuration à Rolland Michel		2 voix
(Maire de Savournon) Rolland Michel		1 voix
(Conseillère régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur) Rossi Agnès		6 voix
(Maire de Mollans sur Ouvèze) Roux Frédéric		1 voix
(Délégué CCVV) Roux Frédéric - Ccuv par procuration à Roux Frédéric		2 voix
(Maire de St Sauveur Gouvernet) Ruysschaert Christelle		1 voix
(Maire de Rémuzat) Salin Olivier		1 voix
(Conseiller Municipal de Chabestan) Sellier Jacques		1 voix
(Maire de Rosans) Tardy Lionel		1 voix
(Conseiller Départemental des Hautes-Alpes / Canton de Serres) Tenoux Gérard par procuration à Cremillieux Gilles		7 voix
(Conseillère régionale Auvergne-Rhône-Alpes) Thoraval Marie-Hélène par procuration à Picard Patricia		6 voix
(Conseillère Municipale de Séderon) Touche Danielle par procuration à Roux Frédéric		1 voix
(2ème Adjointe d'Ourres) Yaffee Caroline par procuration à Cremillieux Gilles		1 voix
<b>Contre</b>	<b>1 Voix</b>	<b>0,8 %</b>
(Conseillère Municipale du Bersac) Courbet Viviane		1 voix
<b>Non votants</b>	<b>7 Voix</b>	
(Conseillère Départementale de la Drôme / Canton de Dieulefit) Moulin Corinne		7 voix



# Rapport des délibérations

Date : **14/11/2025 17:39:54**

Séance - **14/11/2025**

Président : **Nicole PELOUX**

Secrétaire :

## Projet Alimentaire Territorial –Ouverture d'un poste de chargé de projet alimentation

**Adoptée**

Date du vote : **14/11/2025 18:53:00**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **67**

Voix totales : **132**

Voix Exprimées : **122**

Non votés : **7**

Taux d'abstention : **2,3 %**

Majorité simple des voix exprimées

Pour	119 Voix	97,5 %
(Maire de Valouse) Amar Janine		1 voix
(Conseiller régional Auvergne-Rhône-Alpes) Aurias Claude		6 voix
(Maire du Poët Sigillat) Balduchi Monique par procuration à Barbanson Fabienne		1 voix
(Maire de Saint Ferreol Trente Pas) Barbanson Fabienne		1 voix
(Maire de Chateauneuf-de-Bordette) Cahn Philippe		1 voix
(4ème Adjoint de Vaison-la-Romaine) Camp Jean-Christophe		1 voix
(Maire de la Charce) Cirer-Methel Pascal par procuration à Rochas Yanniss		1 voix
(Conseiller Communautaire CCPD) Combel Laurent par procuration à Peloux Nicole		2 voix
(Maire d'Orpierre) Cremillieux Gilles		1 voix
(Délégué CC Sisteronais-Buëch (CCSB)) Cremillieux Gilles - Ccsb par procuration à Cremillieux Gilles		2 voix
(Conseiller Municipal de La Motte Chalancon) Dalstein Pierre		1 voix
(Maire de Montaulieu) Deconinck Stéphane par procuration à Ruyschaert Christelle		1 voix
(1er Adjointe de Ribeyret) Denieault Jeannie par procuration à Jacquemart Vincent		1 voix
(Conseillère Régionale PACA déléguée au Pnr des Baronnies provençales) Eymeoud Chantal par procuration à Cremillieux Gilles		6 voix
(Conseillère municipale de Plaisians) Eysseric Patricia		1 voix
(2ème Ajointe de Valréas) Ferrigno Rosy		1 voix
(Maire Aulan) Feuillas Annie par procuration à Salin Olivier		1 voix
(2ème adjoint de Serres) Gautier Adrien		1 voix
(Conseillère Municipale de Taulignan) Gentil Anne		1 voix
(Maire de Veynes) Gilardeau-Truffinet Christian		1 voix
(3ème Adjointe de Dieulefit) Girard Laurence par procuration à Gilardeau-Truffinet Christian		1 voix
(Conseillère Municipale de La Roche sur le Buis) Gourdon Claudine par procuration à Ruyschaert Christelle		1 voix
(Conseillère régionale Auvergne-Rhône-Alpes) Grard Maud		6 voix
(Délégué CC Buëch Dévoluy - CCBD) Griffit Gérald		2 voix
(1er Adjoint de Val Buëch-Méouge) Jacquemart Vincent		1 voix
(Conseiller municipal de Venterol) Jannot Nicolas		1 voix
(Maire de Vesc) Jeune Alain		1 voix
(Conseiller Communautaire CCPDB (Dieulefit-Bourdeaux)) Jeune Alain -Ccpdb		2 voix
(Conseillère municipale de Curnier) Langouet Brigitte		1 voix
(Conseillère Municipale de Ballons) Lapie Claire par procuration à Cahn Philippe		1 voix
(Maire de Saint Pantaléon les Vignes) Lascombes Céline		1 voix
(Maire de Laborel) Maoui Renée par procuration à Peloux Nicole		1 voix
(Adjoint de Moydans) Martinasso Alain par procuration à Rochas Pascale		1 voix
(Sénatrice - Conseillère Municipale de Vinsobres) Monier Marie-Pierre		1 voix
(Conseillère régionale Auvergne-Rhône-Alpes) Mourier Marlène par procuration à Picard Patricia		6 voix
(Conseillère Municipale de Villebois les Pins) Noris Jennifer		1 voix
(Maire de Montfroc) Pasero Jean-Noël par procuration à Rochas Pascale		1 voix
(3ème Adjointe de l'Epine) Pech-Rabasse Martine		1 voix
(4ème Adjointe de Sisteron) Peloux Nicole		1 voix
(Conseiller régional Provence-Alpes-Côte d'Azur) Perilhou Jean-François par procuration à Camp Jean-Christophe		6 voix



# Rapport des délibérations

Date : **14/11/2025 17:39:54**

Séance - **14/11/2025**

Président : **Nicole PELOUX**

Secrétaire :

## Projet Alimentaire Territorial –Ouverture d'un poste de chargé de projet alimentation

**Adoptée**

Date du vote : **14/11/2025 18:53:00**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **67**

Voix totales : **132**

Voix Exprimées : **122**

Non votés : **7**

Taux d'abstention : **2,3 %**

Majorité simple des voix exprimées

<b>Pour</b>	<b>119 Voix</b>	<b>97,5 %</b>
(1er Adjoint Bellecombe-Tarendol) Pernet Jean-Luc		1 voix
(Conseillère régionale Auvergne-Rhône-Alpes) Picard Patricia		6 voix
(Conseillère Départementale des Hautes-Alpes / Canton de Serres) Pinet Françoise par procuration à Cremillieux Gilles		7 voix
(Maire de Méreuil) Reynaud-Frey Annick par procuration à Jacquemart Vincent		1 voix
(Maire d'Aubres) Richard Eric par procuration à Cahn Philippe		1 voix
(2ème adjoint de Cornillon sur l'Oule) Rochas Yannis		1 voix
(Déléguée CCBDP - Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençale) Rochas Pascale		2 voix
(Maire de Savournon) Rolland Michel		1 voix
(Délégué CC Sisteronais-Buëch (CCSB)) Rolland Michel - Ccsb par procuration à Rolland Michel		2 voix
(Conseillère régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur) Rossi Agnès		6 voix
(Maire de Mollans sur Ouvèze) Roux Frédéric		1 voix
(Délégué CCVV) Roux Frédéric - Ccvv par procuration à Roux Frédéric		2 voix
(Maire de St Sauveur Gouvernet) Ruyschaert Christelle		1 voix
(Maire de Rémuzat) Salin Olivier		1 voix
(Conseiller Municipal de Chabestan) Sellier Jacques		1 voix
(Maire de Rosans) Tardy Lionel		1 voix
(Conseiller Départemental des Hautes-Alpes / Canton de Serres) Tenoux Gérard par procuration à Cremillieux Gilles		7 voix
(Conseillère régionale Auvergne-Rhône-Alpes) Thoraval Marie-Hélène par procuration à Picard Patricia		6 voix
(Conseillère Municipale de Séderon) Touche Danielle par procuration à Roux Frédéric		1 voix
(2ème Adjointe d'Ourres) Yaffee Caroline par procuration à Cremillieux Gilles		1 voix
<b>Contre</b>	<b>3 Voix</b>	<b>2,5 %</b>
(Conseillère Municipale de Montréal les Sources) Biousse Coralie		1 voix
(Maire de Sahune) Bompard Marc		1 voix
(Conseillère Municipale du Bersac) Courbet Viviane		1 voix
<b>Abstention</b>	<b>3 Voix</b>	
(Maire de Buis-les-Baronnies) Bernard Sébastien		1 voix
(Conseillère Municipale de Sigottier) Lanteaume Catherine		1 voix
(Adjoint de Pelonne) Mallié Dominique		1 voix
<b>Non votants</b>	<b>7 Voix</b>	
(Conseillère Départementale de la Drôme / Canton de Dieulefit) Moulin Corinne		7 voix



# Rapport des délibérations

Date : **14/11/2025 17:39:54**

Séance - **14/11/2025**

Président : **Nicole PELOUX**

Secrétaire :

## Appel à soutien « évènements Parc » organisés par des tiers – Propositions d'accompagnement pour l'année 2026

**Adoptée**

Date du vote : **14/11/2025 18:56:02**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **67**

Voix totales : **132**

Voix Exprimées : **123**

Non votés : **8**

Taux d'abstention : **0,8 %**

Majorité simple des voix exprimées

Pour	122 Voix	99,2 %
(Maire de Valouse) Amar Janine		1 voix
(Conseiller régional Auvergne-Rhône-Alpes) Aurias Claude		6 voix
(Maire du Poët Sigillat) Balduchi Monique par procuration à Barbanson Fabienne		1 voix
(Maire de Saint Ferreol Trente Pas) Barbanson Fabienne		1 voix
(Maire de Buis-les-Baronnies) Bernard Sébastien		1 voix
(Maire de Sahune) Bompard Marc		1 voix
(Maire de Chateauneuf-de-Bordette) Cahn Philippe		1 voix
(4ème Adjoint de Vaison-la-Romaine) Camp Jean-Christophe		1 voix
(Maire de la Charce) Cirer-Methel Pascal par procuration à Rochas Yanniss		1 voix
(Conseiller Communautaire CCPD) Combel Laurent par procuration à Peloux Nicole		2 voix
(Délégué CC Sisteronais-Buëch (CCSB)) Cremillieux Gilles - Ccsb par procuration à Cremillieux Gilles		2 voix
(Maire d'Orpierre) Cremillieux Gilles		1 voix
(Conseiller Municipal de La Motte Chalancon) Dalstein Pierre		1 voix
(Maire de Montaulieu) Deconinck Stéphane par procuration à Ruysschaert Christelle		1 voix
(1er Adjointe de Ribeyret) Denieault Jeannie par procuration à Jacquemart Vincent		1 voix
(Conseillère Régionale PACA déléguée au Pnr des Baronnies provençales) Eymeoud Chantal par procuration à Cremillieux Gilles		6 voix
(Conseillère municipale de Plaisians) Eysseric Patricia		1 voix
(2ème Ajointe de Valréas) Ferrigno Rosy		1 voix
(Maire Aulan) Feuillas Annie par procuration à Salin Olivier		1 voix
(2ème adjoint de Serres) Gautier Adrien		1 voix
(Conseillère Municipale de Taulignan) Gentil Anne		1 voix
(Maire de Veynes) Gilardeau-Truffinet Christian		1 voix
(3ème Adjointe de Dieulefit) Girard Laurence par procuration à Gilardeau-Truffinet Christian		1 voix
(Conseillère Municipale de La Roche sur le Buis) Gourdon Claudine par procuration à Ruysschaert Christelle		1 voix
(Conseillère régionale Auvergne-Rhône-Alpes) Grard Maud		6 voix
(Délégué CC Buëch Dévoluy - CCBd) Griffit Gérald		2 voix
(1er Adjoint de Val Buëch-Méouge) Jacquemart Vincent		1 voix
(Conseiller municipal de Venterol) Jannot Nicolas		1 voix
(Conseiller Communautaire CCPDB (Dieulefit-Bourdeaux)) Jeune Alain -Ccpdb		2 voix
(Maire de Vesc) Jeune Alain		1 voix
(Conseillère municipale de Curnier) Langouet Brigitte		1 voix
(Conseillère Municipale de Ballons) Lapie Claire par procuration à Cahn Philippe		1 voix
(Maire de Saint Pantaléon les Vignes) Lascombes Céline		1 voix
(Adjoint de Pelonne) Mallié Dominique		1 voix
(Maire de Laborel) Maoui Renée par procuration à Peloux Nicole		1 voix
(Adjoint de Moydans) Martinasso Alain par procuration à Rochas Pascale		1 voix
(Sénatrice - Conseillère Municipale de Vinsobres) Monier Marie-Pierre		1 voix
(Conseillère régionale Auvergne-Rhône-Alpes) Mourier Marlène par procuration à Picard Patricia		6 voix
(Conseillère Municipale de Villebois les Pins) Noris Jennifer		1 voix
(Maire de Montfroc) Pasero Jean-Noël par procuration à Rochas Pascale		1 voix



# Rapport des délibérations

Date : **14/11/2025 17:39:54**

Séance - **14/11/2025**

Président : **Nicole PELOUX**

Secrétaire :

## Appel à soutien « événements Parc » organisés par des tiers – Propositions d'accompagnement pour l'année 2026

**Adoptée**

Date du vote : **14/11/2025 18:56:02**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **67**

Voix totales : **132**

Voix Exprimées : **123**

Non votés : **8**

Taux d'abstention : **0,8 %**

Majorité simple des voix exprimées

<b>Pour</b>	<b>122 Voix</b>	<b>99,2 %</b>	
(3ème Adjointe de l'Epine) Pech-Rabasse Martine			1 voix
(4ème Adjointe de Sisteron) Peloux Nicole			1 voix
(Conseiller régional Provence-Alpes-Côte d'Azur) Perillou Jean-François par procuration à Camp Jean-Christophe			6 voix
(1er Adjoint Bellecombe-Tarendol) Pernet Jean-Luc			1 voix
(Conseillère régionale Auvergne-Rhône-Alpes) Picard Patricia			6 voix
(Conseillère Départementale des Hautes-Alpes / Canton de Serres) Pinet Françoise par procuration à Cremillieux Gilles			7 voix
(Maire de Méreuil) Reynaud-Frey Annick par procuration à Jacquemart Vincent			1 voix
(Maire d'Aubres) Richard Eric par procuration à Cahn Philippe			1 voix
(2ème adjoint de Cornillon sur l'Oule) Rochas Yannis			1 voix
(Déléguée CCBDP - Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençale) Rochas Pascale			2 voix
(Délégué CC Sisteronais-Buëch (CCSB)) Rolland Michel - Ccsb par procuration à Rolland Michel			2 voix
(Maire de Savournon) Rolland Michel			1 voix
(Conseillère régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur) Rossi Agnès			6 voix
(Maire de Mollans sur Ouvèze) Roux Frédéric			1 voix
(Délégué CCVV) Roux Frédéric - Ccgv par procuration à Roux Frédéric			2 voix
(Maire de St Sauveur Gouvernet) Ruyschaert Christelle			1 voix
(Maire de Rémuzat) Salin Olivier			1 voix
(Conseiller Municipal de Chabestan) Sellier Jacques			1 voix
(Maire de Rosans) Tardy Lionel			1 voix
(Conseiller Départemental des Hautes-Alpes / Canton de Serres) Tenoux Gérard par procuration à Cremillieux Gilles			7 voix
(Conseillère régionale Auvergne-Rhône-Alpes) Thoraval Marie-Hélène par procuration à Picard Patricia			6 voix
(Conseillère Municipale de Séderon) Touche Danielle par procuration à Roux Frédéric			1 voix
(2ème Adjointe d'Ourres) Yaffee Caroline par procuration à Cremillieux Gilles			1 voix
<b>Contre</b>	<b>1 Voix</b>	<b>0,8 %</b>	
(Conseillère Municipale du Bersac) Courbet Viviane			1 voix
<b>Abstention</b>	<b>1 Voix</b>		
(Conseillère Municipale de Sigottier) Lanteaume Catherine			1 voix
<b>Non votants</b>	<b>8 Voix</b>		
(Conseillère Municipale de Montréal les Sources) Biousse Coralie			1 voix
(Conseillère Départementale de la Drôme / Canton de Dieulefit) Moulin Corinne			7 voix



# Rapport des délibérations

Date : **14/11/2025 17:39:54**

Séance - **14/11/2025**

Président : **Nicole PELOUX**

Secrétaire :

## Diagnostic du volet eau de la Charte – Création d'un poste de vacataire

**Adoptée**

Date du vote : **14/11/2025 18:59:34**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **67**

Voix totales : **132**

Non votés : **8**

Voix Exprimées : **114**

Taux d'abstention : **7,6 %**

Majorité simple des voix exprimées

Pour	113 Voix	99,1 %
(Maire de Valouse) Amar Janine		1 voix
(Conseiller régional Auvergne-Rhône-Alpes) Aurias Claude		6 voix
(Maire du Poët Sigillat) Balduchi Monique par procuration à Barbanson Fabienne		1 voix
(Maire de Saint Ferreol Trente Pas) Barbanson Fabienne		1 voix
(Maire de Buis-les-Baronnies) Bernard Sébastien		1 voix
(Maire de Chateauneuf-de-Bordette) Cahn Philippe		1 voix
(4ème Adjoint de Vaison-la-Romaine) Camp Jean-Christophe		1 voix
(Maire de la Charce) Cirer-Methel Pascal par procuration à Rochas Yanniss		1 voix
(Conseiller Communautaire CCPD) Combel Laurent par procuration à Peloux Nicole		2 voix
(Délégué CC Sisteronais-Buèch (CCSB)) Cremillieux Gilles - Ccsb par procuration à Cremillieux Gilles		2 voix
(Maire d'Orpierre) Cremillieux Gilles		1 voix
(Conseiller Municipal de La Motte Chalancon) Dalstein Pierre		1 voix
(Maire de Montaulieu) Deconinck Stéphane par procuration à Ruyschaert Christelle		1 voix
(1er Adjointe de Ribeyret) Denieault Jeannie par procuration à Jacquemart Vincent		1 voix
(Conseillère Régionale PACA déléguée au Pnr des Baronnies provençales) Eymeoud Chantal par procuration à Cremillieux Gilles		6 voix
(Conseillère municipale de Plaisians) Eysseric Patricia		1 voix
(2ème Ajointe de Valréas) Ferrigno Rosy		1 voix
(Maire Aulan) Feuillas Annie par procuration à Salin Olivier		1 voix
(Conseillère Municipale de Taulignan) Gentil Anne		1 voix
(Maire de Veynes) Gilardeau-Truffinet Christian		1 voix
(3ème Adjointe de Dieulefit) Girard Laurence par procuration à Gilardeau-Truffinet Christian		1 voix
(Conseillère Municipale de La Roche sur le Buis) Gourdon Claudine par procuration à Ruyschaert Christelle		1 voix
(Conseillère régionale Auvergne-Rhône-Alpes) Grard Maud		6 voix
(Délégué CC Buèch Dévoluy - CCBd) Griffit Gérald		2 voix
(1er Adjoint de Val Buèch-Méouge) Jacquemart Vincent		1 voix
(Conseiller municipal de Venterol) Jannot Nicolas		1 voix
(Conseiller Communautaire CCPDB (Dieulefit-Bourdeaux)) Jeune Alain -Ccpdb		2 voix
(Maire de Vesc) Jeune Alain		1 voix
(Conseillère municipale de Curnier) Langouet Brigitte		1 voix
(Conseillère Municipale de Sigottier) Lanteaume Catherine		1 voix
(Conseillère Municipale de Ballons) Lapie Claire par procuration à Cahn Philippe		1 voix
(Adjoint de Pelonne) Mallié Dominique		1 voix
(Maire de Laborel) Maoui Renée par procuration à Peloux Nicole		1 voix
(Adjoint de Moydans) Martinasso Alain par procuration à Rochas Pascale		1 voix
(Sénatrice - Conseillère Municipale de Vinsobres) Monier Marie-Pierre		1 voix
(Conseillère Municipale de Villebois les Pins) Noris Jennifer		1 voix
(Maire de Montfroc) Pasero Jean-Noël par procuration à Rochas Pascale		1 voix
(4ème Adjointe de Sisteron) Peloux Nicole		1 voix
(Conseiller régional Provence-Alpes-Côte d'Azur) Perillou Jean-François par procuration à Camp Jean-Christophe		6 voix
(1er Adjoint Bellecombe-Tarendol) Pernet Jean-Luc		1 voix



# Rapport des délibérations

Date : **14/11/2025 17:39:54**

Séance - **14/11/2025**

Président : **Nicole PELOUX**

Secrétaire :

## Diagnostic du volet eau de la Charte – Création d'un poste de vacataire

**Adoptée**

Date du vote : **14/11/2025 18:59:34**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **67**

Voix totales : **132**

Non votés : **8**

Voix Exprimées : **114**

Taux d'abstention : **7,6 %**

Majorité simple des voix exprimées

<b>Pour</b>	<b>113 Voix</b>	<b>99,1 %</b>
(Conseillère régionale Auvergne-Rhône-Alpes) Picard Patricia		6 voix
(Conseillère Départementale des Hautes-Alpes / Canton de Serres) Pinet Françoise par procuration à Cremillieux Gilles		7 voix
(Maire de Méreuil) Reynaud-Frey Annick par procuration à Jacquemart Vincent		1 voix
(Maire d'Aubres) Richard Eric par procuration à Cahn Philippe		1 voix
(Déléguée CCBDP - Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençale) Rochas Pascale		2 voix
(2ème adjoint de Cornillon sur l'Oule) Rochas Yannis		1 voix
(Maire de Savournon) Rolland Michel		1 voix
(Délégué CC Sisteronais-Buëch (CCSB)) Rolland Michel - Ccsb par procuration à Rolland Michel		2 voix
(Conseillère régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur) Rossi Agnès		6 voix
(Délégué CCVV) Roux Frédéric - Ccvv par procuration à Roux Frédéric		2 voix
(Maire de Mollans sur Ouvèze) Roux Frédéric		1 voix
(Maire de St Sauveur Gouvernet) Ruysschaert Christelle		1 voix
(Maire de Rémuzat) Salin Olivier		1 voix
(Conseiller Municipal de Chabestan) Sellier Jacques		1 voix
(Maire de Rosans) Tardy Lionel		1 voix
(Conseiller Départemental des Hautes-Alpes / Canton de Serres) Tenoux Gérard par procuration à Cremillieux Gilles		7 voix
(Conseillère régionale Auvergne-Rhône-Alpes) Thoraval Marie-Hélène par procuration à Picard Patricia		6 voix
(Conseillère Municipale de Séderon) Touche Danielle par procuration à Roux Frédéric		1 voix
(2ème Adjointe d'Ourres) Yaffee Caroline par procuration à Cremillieux Gilles		1 voix
<b>Contre</b>	<b>1 Voix</b>	<b>0,9 %</b>
(Maire de Sahune) Bompard Marc		1 voix
<b>Abstention</b>	<b>10 Voix</b>	
(Conseillère Municipale du Bersac) Courbet Viviane		1 voix
(2ème adjoint de Serres) Gautier Adrien		1 voix
(Maire de Saint Pantaléon les Vignes) Lascombes Céline		1 voix
(Conseillère régionale Auvergne-Rhône-Alpes) Mourier Marlène par procuration à Picard Patricia		6 voix
(3ème Adjointe de l'Epine) Pech-Rabasse Martine		1 voix
<b>Non votants</b>	<b>8 Voix</b>	
(Conseillère Municipale de Montréal les Sources) Biousse Coralie		1 voix
(Conseillère Départementale de la Drôme / Canton de Dieulefit) Moulin Corinne		7 voix



# Rapport des délibérations

Date : **14/11/2025 17:39:54**

Séance - **14/11/2025**

Président : **Nicole PELOUX**

Secrétaire :

## Contrats d'Assurance des Risques Statutaires 2027-2030 et conventions de participation Prévoyance et Frais de santé 2027-2032 – Mandat au Centre de Gestion de la Drôme

**Unanimité**

Date du vote : **14/11/2025 19:02:52**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **67**

Voix totales : **132**

Voix Exprimées : **122**

Non votés : **9**

Taux d'abstention : **0,8 %**

Majorité simple des voix exprimées

Pour	122 Voix	100,0 %
(Maire de Valouse) Amar Janine		1 voix
(Conseiller régional Auvergne-Rhône-Alpes) Aurias Claude		6 voix
(Maire du Poët Sigillat) Balduchi Monique par procuration à Barbanson Fabienne		1 voix
(Maire de Saint Ferreol Trente Pas) Barbanson Fabienne		1 voix
(Maire de Buis-les-Baronnies) Bernard Sébastien		1 voix
(Maire de Sahune) Bompard Marc		1 voix
(Maire de Chateauneuf-de-Bordette) Cahn Philippe		1 voix
(4ème Adjoint de Vaison-la-Romaine) Camp Jean-Christophe		1 voix
(Maire de la Charce) Cirer-Methel Pascal par procuration à Rochas Yannis		1 voix
(Conseiller Communautaire CCPD) Combel Laurent par procuration à Peloux Nicole		2 voix
(Délégué CC Sisteronais-Buëch (CCSB)) Cremillieux Gilles - Ccsb par procuration à Cremillieux Gilles		2 voix
(Maire d'Orpierre) Cremillieux Gilles		1 voix
(Conseiller Municipal de La Motte Chalancon) Dalstein Pierre		1 voix
(Maire de Montaulieu) Deconinck Stéphane par procuration à Ruyschaert Christelle		1 voix
(1er Adjointe de Ribeyret) Denieault Jeannie par procuration à Jacquemart Vincent		1 voix
(Conseillère Régionale PACA déléguée au Pnr des Baronnies provençales) Eymeoud Chantal par procuration à Cremillieux Gilles		6 voix
(Conseillère municipale de Plaisians) Eysseric Patricia		1 voix
(2ème Ajointe de Valréas) Ferrigno Rosy		1 voix
(Maire Aulan) Feuillas Annie par procuration à Salin Olivier		1 voix
(2ème adjoint de Serres) Gautier Adrien		1 voix
(Conseillère Municipale de Taulignan) Gentil Anne		1 voix
(Maire de Veynes) Gilardeau-Truffinet Christian		1 voix
(3ème Adjointe de Dieulefit) Girard Laurence par procuration à Gilardeau-Truffinet Christian		1 voix
(Conseillère Municipale de La Roche sur le Buis) Gourdon Claudine par procuration à Ruyschaert Christelle		1 voix
(Conseillère régionale Auvergne-Rhône-Alpes) Grard Maud		6 voix
(Délégué CC Buëch Dévoluy - CCBD) Griffit Gérald		2 voix
(1er Adjoint de Val Buëch-Méouge) Jacquemart Vincent		1 voix
(Conseiller municipal de Venterol) Jannot Nicolas		1 voix
(Maire de Vesc) Jeune Alain		1 voix
(Conseiller Communautaire CCPDB (Dieulefit-Bourdeaux)) Jeune Alain -Ccpdb		2 voix
(Conseillère municipale de Curnier) Langouet Brigitte		1 voix
(Conseillère Municipale de Sigottier) Lanteaume Catherine		1 voix
(Conseillère Municipale de Ballons) Lapie Claire par procuration à Cahn Philippe		1 voix
(Maire de Saint Pantaléon les Vignes) Lascombes Céline		1 voix
(Adjoint de Pelonne) Mallié Dominique		1 voix
(Maire de Laborel) Maoui Renée par procuration à Peloux Nicole		1 voix
(Adjoint de Moydans) Martinasso Alain par procuration à Rochas Pascale		1 voix
(Conseillère régionale Auvergne-Rhône-Alpes) Mourier Marlène par procuration à Picard Patricia		6 voix
(Conseillère Municipale de Villebois les Pins) Noris Jennifer		1 voix
(Maire de Montfroc) Pasero Jean-Noël par procuration à Rochas Pascale		1 voix



# Rapport des délibérations

Date : **14/11/2025 17:39:54**

Séance - **14/11/2025**

Président : **Nicole PELOUX**

Secrétaire :

## Contrats d'Assurance des Risques Statutaires 2027-2030 et conventions de participation Prévoyance et Frais de santé 2027-2032 – Mandat au Centre de Gestion de la Drôme

**Unanimité**

Date du vote : **14/11/2025 19:02:52**

Mode de scrutin : **Public**

Votants : **67**

Voix totales : **132**

Voix Exprimées : **122**

Non votés : **9**

Taux d'abstention : **0,8 %**

Majorité simple des voix exprimées

<b>Pour</b>	<b>122 Voix</b>	<b>100,0 %</b>
(3ème Adjointe de l'Epine) Pech-Rabasse Martine		1 voix
(4ème Adjointe de Sisteron) Peloux Nicole		1 voix
(Conseiller régional Provence-Alpes-Côte d'Azur) Perilhou Jean-François par procuration à Camp Jean-Christophe		6 voix
(1er Adjoint Bellecombe-Tarendol) Pernet Jean-Luc		1 voix
(Conseillère régionale Auvergne-Rhône-Alpes) Picard Patricia		6 voix
(Conseillère Départementale des Hautes-Alpes / Canton de Serres) Pinet Françoise par procuration à Cremillieux Gilles		7 voix
(Maire de Méreuil) Reynaud-Frey Annick par procuration à Jacquemart Vincent		1 voix
(Maire d'Aubres) Richard Eric par procuration à Cahn Philippe		1 voix
(2ème adjoint de Cornillon sur l'Oule) Rochas Yannis		1 voix
(Déléguée CCBDP - Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençale) Rochas Pascale		2 voix
(Maire de Savournon) Rolland Michel		1 voix
(Délégué CC Sisteronais-Buëch (CCSB)) Rolland Michel - Ccsb par procuration à Rolland Michel		2 voix
(Conseillère régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur) Rossi Agnès		6 voix
(Maire de Mollans sur Ouvèze) Roux Frédéric		1 voix
(Délégué CCVV) Roux Frédéric - Ccvv par procuration à Roux Frédéric		2 voix
(Maire de St Sauveur Gouvernet) Ruyschaert Christelle		1 voix
(Maire de Rémuzat) Salin Olivier		1 voix
(Conseiller Municipal de Chabestan) Sellier Jacques		1 voix
(Maire de Rosans) Tardy Lionel		1 voix
(Conseiller Départemental des Hautes-Alpes / Canton de Serres) Tenoux Gérard par procuration à Cremillieux Gilles		7 voix
(Conseillère régionale Auvergne-Rhône-Alpes) Thoraval Marie-Hélène par procuration à Picard Patricia		6 voix
(Conseillère Municipale de Séderon) Touche Danielle par procuration à Roux Frédéric		1 voix
(2ème Adjointe d'Ourres) Yaffee Caroline par procuration à Cremillieux Gilles		1 voix
<b>Abstention</b>	<b>1 Voix</b>	
(Conseillère Municipale du Bersac) Courbet Viviane		1 voix
<b>Non votants</b>	<b>9 Voix</b>	
(Conseillère Municipale de Montréal les Sources) Biousse Coralie		1 voix
(Sénatrice - Conseillère Municipale de Vinsobres) Monier Marie-Pierre		1 voix
(Conseillère Départementale de la Drôme / Canton de Dieulefit) Moulin Corinne		7 voix